

B. C. U.

//

27225

UNIVERSITATEA DIN BUCUREȘTI
FACULTATEA DE LIMBI ȘI LITERATURI STRĂINE

27225

ANCA MĂGUREANU

La sémantique lexicale



BUCUREȘTI 1984



BIBLIOTECA FACULTĂȚII
de
Limba și literatura română

Cota 1-27225

Inventar 26354

2723

UNIVERSITATEA DIN BUCUREȘTI

Facultatea de Limbi și Literaturi Străine

ANCA MĂGUREANU

LA SÉMANTIQUE LEXICALE



BUCUREȘTI

1984

BIBLIOTECA INSTITUTULUI DE LINGVISTICĂ
INVENTAR CARTI Nr. 26354

Prezentul material didactic se adresează studenților din anul III cu specialitatea B franceză, precum și profesorilor din învățământul general, gimnazial și liceal, care se pregătesc în vederea examenelor pentru obținerea diverselor grade didactice. El a fost discutat în colectivul de catedră, care s-a declarat de acord cu publicarea lui.

S O M M A I R E

	Page
AVANT-PROPOS.....	9
Chapitre I. OBJET ET METHODES DE LA SEMANTIQUE.....	12
<u>Objet de la sémantique</u>	12
x 0. Définition du sens.....	12
{ 0.1. Définition traditionnelle.....	12
{ 0.2. Le sens en linguistique.....	13
0.3. Sens et signification.....	16
0.4. Dénotation vs Connotation.....	18
0.5. La sémantique - étude du sens.....	20
x 1. Problèmes du sens.....	21
1.1. Objet vs Référent.....	22
1.2. Signifié, référent, concept.....	24
<u>Méthodes en sémantique</u>	26
0. La démarche traditionnelle.....	26
1. Les approches structurales.....	27
2. Langue-objet vs métalangage en sémantique.....	29
<u>Conclusions</u>	29
Chapitre II. LA STRUCTURE DU SENS LEXICAL.....	31
<u>L'analyse sémique</u>	31
0. L'hypothèse structurale.....	31
0.1. Objections.....	31
0.2. Buts et étapes d'une analyse structurale.....	32
1. Procédures de description.....	33
1.1. Le modèle Pottier.....	35

	Page
1.2. Le modèle Greimas.....	36
1.3. Conclusions.....	40
<u>La structure du contenu</u>	40
0. La structure élémentaire du contenu.....	40
0.1. La catégorie sémique.....	41
0.2. Catégories simples vs catégories complexes.....	42
0.3. Le système sémique.....	44
0.4. Le sémème.....	44
1. La structure du sémème.....	46
1.0. Critères de structuration.....	46
1.1. La structure de l'unité verbale.....	49
1.2. La structure de l'unité nominale.....	53
2. Le noyau sémique.....	54
2.0. Sèmes distinctifs vs sèmes non distinctifs.....	54
2.1. Sèmes centraux vs sèmes périphériques.....	56
2.2. Sens concret vs sens abstrait.....	57
3. La base classématique.....	59
3.0. Analyse d'un exemple.....	59
3.1. Fonctions des classèmes.....	61
3.2. Classification des sèmes contextuels.....	61
<u>Conclusions</u>	65
Chapitre III. LES RELATIONS SEMANTIQUES.....	68
<u>Introduction</u>	68
<u>Relations paradigmaticques</u>	69
0. Définition.....	69
(0.1.) Lieu de la relation sémantique.....	70

0.2.	Classification des relations paradigmatisques.....	71
I.	La polysémie,.....	71
1.0.	Définition.....	71
1.1.	Mécanisme de la polysémie.....	72
1.2.	Classification des relations de polysémie.....	74
1.3.	Polysémie vs homonymie.....	79
1.4.	Polysémie et discours.....	80
1.5.	Conclusions.....	81
2.	L'hyponymie.....	81
2.0.	Définition.....	81
2.1.	Lieu de la relation hyponymique.....	82
2.2.	Hyponymie sémémique.....	83
2.3.	Hyponymie lexicale.....	84
2.4.	Hyponymie et discours.....	85
2.5.	Conclusions.....	86
3.	La synonymie.....	87
3.0.	Définition.....	87
3.1.	Lieu de la relation synonymique.....	87
3.2.	Classification des synonymes.....	90
3.3.	Conclusions.....	93
4.	L'antonymie.....	93
4.0.	Définition.....	93
4.1.	Lieu de la relation antonymique.....	93
4.2.	Classification des rapports d'antonymie.....	94
4.3.	Antonymie et contexte.....	97
4.4.	Antonymie et discours.....	98
4.5.	Conclusions.....	99
5.	Structure paradigmatisque du lexique.....	100
5.0.	Les champs lexico-sémantiques.....	100
5.1.	Difficultés de l'entreprise.....	100

	Page
5.2. Hypothèse de travail.....	103
5.3. Conclusions.....	107
<u>Relations syntagmatiques</u>	107
0. Définition.....	107
1. La relation de compatibilité.....	109
1.1. Remarques préliminaires.....	109
1.2. Définition.....	110
2. Classification des relations syntagmatiques.....	112
3. L'amalgame sémique.....	112
3.1. Lieu de la relation syntagmatique.....	112
3.2. Mécanisme de l'amalgame.....	112
4. Possibilités combinatoires des lexèmes.....	114
5. La combinatoire syntagmatique.....	117
5.0. Introduction.....	117
5.1. Types de syntagmes.....	118
6. L'isotopie.....	126
7. Conclusions.....	127
Chapitre IV. LES PROCES SEMIQUES.....	128
0. Introduction.....	128
1. Les procès sémiques.....	128
1.0. Définition.....	128
1.1. Types de procès sémiques.....	128
2. L'actualisation sémémique.....	131
2.0. Modalités d'actualisation sémémique.....	131
2.1. Conclusions.....	132

	Page
③. La réalisation sémémique.....	133
3.0. Introduction.....	133
3.1. Effets de sens.....	134
4. La figurativisation.....	135
4.0. Introduction.....	135
4.1. Définition du trope.....	136
4.2. Mécanisme de la figurativisation.....	136
4.3. Conclusions.....	140
5. Le rôle du contexte.....	140
Chapitre V. EN GUISE DE CONCLUSIONS: DE LA SÉMANTIQUE	
VERS LA PRAGMATIQUE.....	143
Bibliographie.....	149

AVANT - PROPOS

Ce cours de sémantique est destiné à des étudiants ayant déjà suivi un cours de morpho-syntaxe. Ils y ont appris à construire, à partir d'un matériau fourni par l'expérience langagière, les mots, et au moyen d'un inventaire - plus ou moins large, mais à caractère fini - de règles et outils "grammaticaux", le nombre infini de phrases qu'un locuteur peut avoir l'intention d'exprimer dans une langue naturelle telle que le français.

Un retour vers ce matériau et, en particulier, vers le sens des mots, pourra déconcerter, car il oblige à une réflexion qui dépasse largement la zone traditionnellement assignée à la linguistique.

Nous vivons entourés du sens que nous découvrons dans les choses ou que nous leur attribuons au cours d'un processus qui subjectivise l'objet tout en objectivant le sujet; ce rapport dialectique: sujet - objet se trouve à la base de la création d'un puissant instrument qui rend l'homme maître de son environnement: le signe. C'est à travers le signe que le sujet modélise l'objet; c'est au moyen du signe qu'il transmet le savoir ainsi acquis.

Une entité devient signe si elle est utilisée par quelqu'un afin de se rapporter à quelque chose à l'intention de quelqu'un d'autre. La triple relation:

- signe - signe(s)
- signe - objet
- signe - locuteur,

est constitutive des trois volets de la sémiotique, science des signes, dont seul la deuxième a reçu le nom de sémantique. Mais le sens, objet d'étude de la sémantique, est inscrit dans le signe, à l'issue d'une structuration (syntaxe) de la substance notionnelle; il permet au lo-

uteur d'instituer une certaine relation à l'objet et à autrui au cours du processus discursif. Le sens se fait jour sur les trois palliers sémiotiques; il se retrouve en syntaxe, comme en pragmatique.

On en déduit la complexité de l'objet étudié par la sémantique - le sens, ainsi que la variété des points de vue que l'on a pu adopter pour l'éclairer.

Une restriction de la zone étudiée nous a semblé s'imposer. Notre choix s'est arrêté sur les aspects "syntaxiques" du sens, et en particulier sur le sens lexical.

Après une Introduction visant à définir l'objet, suit un chapitre consacré à la structure du sens lexical, surprise dans ses divers degrés de complexité: à partir de la structure minimale - la catégorie sémique, vers les structures complexes: homogène - le système sémique, hétérogène - le sémème. Une attention particulière a été attachée au sémème, l'unité significative principale étudiée par cet ouvrage. Le chapitre consacré aux relations sémantiques, présentant les rapports paradigmatiques et syntagmatiques que les unités de contenu peuvent contracter entre elles, repose sur les acquis du chapitre précédent: le rôle essentiel dans l'organisation de la substance du contenu est assigné aux rapports qui articulent les unités minimales de sens à l'intérieur de la catégorie sémique. Les modifications que le sémème peut subir lors de l'actualisation dans un contexte type et de la réalisation occurrenceielle des sémèmes dans le discours sont étudiées dans le chapitre IV.

L'ouvrage conclut sur l'impossibilité de dresser une barrière définitive entre la sémantique, la syntaxe et la pragmatique. Ainsi, la distinction sur laquelle repose les restrictions du champ étudié s'avère purement opérationnelle; son fonctionnement correct exige une permanente prise en considération du rôle dominant de la pragmatique, conception qui sous-tend ces réflexions sur la problématique du sens lexical.

Les restrictions assumées ont imposé le choix de la méthodologie structurale qui, pour être actuellement quelque peu négligée, n'en a pas moins fait ses preuves dans l'analyse des systèmes linguistiques.

Certains aspects, dont nous sommes loin de nier l'importance et l'intérêt, ont dû être exclus: tels les questions d'étymologie, de motivation ou la sémantique historique; d'autres réduits: ainsi, très peu de choses ont été dites sur un phénomène fondamental tel que l'isotopie, mais dont l'incidence dépasse, à notre avis, les limites lexicales; de même, si nous avons effleuré la question de la création des tropes, ce fut dans une perspective strictement sémantique, et non stylistique.

Un grand nombre de difficultés peuvent - partiellement expliquer les défaillances dont nous sommes consciente; séparer pour les besoins de l'analyse l'inséparable ontologique: l'expression et le contenu, le paradigmatique et le syntagmatique n'en fut pas la moindre.

Nous espérons au moins avoir réussi à réduire une certaine ambiguïté engendrée par la polysémie et l'homonymie du métalangage utilisé en sémantique grâce à un emploi restreint de termes "techniques", quitte à encourir le reproche d'un appauvrissement conceptuel.

En insistant sur une méthodologie cohérente d'étude et moins sur la richesse des faits et sur les raffinements théoriques, l'auteur espère être utile à tous ceux qui prennent contact avec le domaine passionnant du sens, ou à ceux qui, après un premier contact, éprouvent le besoin d'un moment de réflexion sur la démarche à suivre.

Nous tenons à remercier vivement les professeurs Paul Miclău, Teodora Cristea, Mariana Tuțescu, Alexandra Cuniță, Olga Galatanu, Anca Cosăceanu pour les remarques et les suggestions pertinentes qui nous ont aidée à améliorer certaines pages de ce cours.

frappée l'étude du sens: si la nécessité de cette étude n'a jamais été mise en cause, par contre la possibilité d'en faire une science a été plus d'une fois mise en doute[¶]. La sémantique s'est constituée tard et, face aux autres disciplines linguistiques, elle n'est pas prête à définitivement abandonner le rôle de parente pauvre auquel de nombreuses difficultés d'ordre théorique et pratique l'ont astreinte.

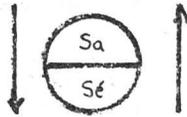
0.2. Le sens en linguistique. Si l'intérêt pour le problème du sens remonte aux philosophes de l'Antiquité, la sémantique reçoit un nom grâce à M.BREAL qui publie en 1883, dans l'Annuaire de l'association pour l'encouragement des études grecques en France l'article "Les lois intellectuelles du langage, fragments d'une sémantique", et en 1897 un Essai de sémantique. Selon M.Bréal, cette discipline a pour objet, "l'étude de la signification et des lois qui président à la transformation des sens".

Pourtant, le sens n'acquiert droit de cité en linguistique qu'avec la constitution d'une conception systémique de l'objet d'étude: une langue naturelle est un système d'entités linguistiques (signes) régi par des règles qui indiquent/prescrivent comment on peut ou l'on doit utiliser des entités au sein du système auquel elles appartiennent et dans une situation de communication donnée afin d'obtenir un résultat visé (réaliser la transmission d'un contenu). Cette conception comporte deux aspects:

- les signes sont des entités d'un système: ils se définissent donc:
 - en tant qu'entités
 - en tant que valeurs résultant de leur position au sein du système
- les signes, ainsi définis, sont utilisés selon certaines règles afin de réaliser une intention communicative.

¶ Bloomfield définissait encore le signe linguistique comme "une forme phonétique qui a un sens", "un sens dont on ne peut rien savoir" (BLOOMFIELD, 1933; apud GREIMAS, 1966, 7).

0.2.1. Le premier aspect a été envisagé par le structuralisme de souche saussurienne: le signe est une entité biplane, constituée par la réunion d'une forme de l'expression (s i g n i f i a n t) et d'une forme du contenu (s i g n i f i é), selon le schéma:



Les deux "faces" du signe sont en dépendance réciproque, tels le recto et le verso d'une feuille de papier. Le signe a une valeur au sein du système grâce aux rapports syntagmatiques et paradigmatiques qu'il contracte avec les autres unités. Aussi la seule description "positive" du signe (ce qu'il est) ne vaut-elle que si on y ajoute une description "négative" (ce que le signe n'est pas) (SAUSSURE, 1916/1968, passim).

À l'instar du signe, le système linguistique est constitué d'un rapport d'implication réciproque entre un plan de l'expression et un plan du contenu. Les deux plans du système ont une structure i s o m o r p h e.[§]

La théorie opère une dissociation nécessaire dans l'indissociable ontologique de l'Expression et du Contenu, assignant à la sémantique comme objet d'étude la forme du contenu d'une langue.

Une première définition du sens se précise:

Le sens - SIGNIFIÉ - est une entité constitutive de l'unité/du sys-

§. L'isomorphisme se définit comme "identité formelle de deux ou plusieurs structures relevant de plans ou de niveaux différents reconnaissable du fait de l'homologation possible des réseaux relationnels qui les constituent" (GREIMAS, COURTÈS, 1979, s.v. Isomorphisme). Ainsi, à l'articulation du plan de l'expression en phèmes - phonèmes, il correspond dans le plan du contenu l'articulation en sèmes - sémèmes. L'isomorphisme du plan de l'expression et du plan du contenu, soutenu par le linguiste danois HJLEMSLEV (1943), a été contesté par le struc-

Chapitre I. OBJET ET MÉTHODES DE LA SÉMANTIQUE

Objet de la sémantique

0. Définition du sens

Trait définitoire du monde humain et humanisé, le sens forme l'objet de sciences ou disciplines diverses, et en particulier des sciences dites "humaines": anthropologie, ethnologie, psychologie, psychanalyse, logique, épistémologie, linguistique, sociologie, philosophie, etc. C'est le but et le point de vue de la recherche et, conséquemment, le modèle de description adopté qui vont en faire autant d'objets de connaissance différents. Parmi ces disciplines, la linguistique occupe une place de choix puisqu'il est indéniable que le sens apparaît premièrement en rapport avec la langue à l'intérieur d'une relation d'échange communicatif.

Se proposant de décrire le sens, la sémantique s'est heurtée, dès sa constitution, à la difficulté de définir son objet. "Mais si la définition /du sens/ nous échappe, cela n'empêche pas que nous ayons l'"expérience" du sens. L'acte même de parler et de comprendre suppose que le sens existe". (GENOUVRIER, PEYTARD, 1970, 218). Pareillement, faire parler et faire comprendre, en un mot enseigner une langue, c'est expliciter des mécanismes dont la visée ultime est la production du sens.

0.1. Définition traditionnelle. La description traditionnelle d'une langue assignait à la sémantique une position marginale par rapport à la centralité de la grammaire, étude des formes morphologiques ou syntaxiques: le sens était un phénomène qui échappait à la rigueur des règles linguistiques et dont la saisie exigeait le recours au non-linguistique informel et en transformation continuelle. Le sens était substance (psychique), seule la forme s'accommodant d'une description systématique et exhaustive. Ce qui explique l'interdit dont fut pendant longtemps

tème linguistique; il a un caractère systémique et sera susceptible d'une description structurale, analogue à celle des unités du plan de l'expression.

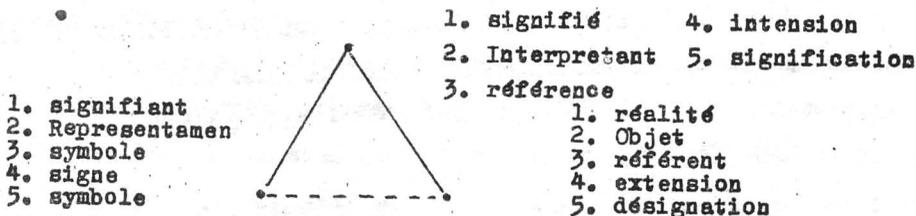
Toute unité linguistique est donc douée d'un sens (SIGNIFIÉ) en vertu des règles (conventions) du système auquel elle appartient.

Une sémantique reposant sur une telle conception du sens sera prioritairement centrée sur l'étude du sens lexical (de l'unité linguistique).

0.2.2. Une seconde direction conçoit le signe comme le résultat de l'utilisation par un locuteur d'une unité linguistique douée de sens, afin de référer à quelque chose, à un "objet", (une réalité extra-linguistique ou un autre signe).

Selon Ch.S.Peirce le signe est "quelque chose qui tient lieu pour quelqu'un de quelque chose sous quelque aspect à quelque titre" (PEIRCE, 1974, 2.228). Une expression (Representamen) mise en rapport dans le cadre du discours avec un Objet envisagé sous un certain rapport (Ground) produit chez l'interlocuteur un effet (Interpretant: une idée (1.339), un signe équivalent (2.228)).

La conception triplane du signe a été schématisée par un triangle, connu sous le nom de triangle d'Ogden et Richards, selon les premiers auteurs ayant proposé cette représentation[Ⓜ] (OGDEN, RICHARDS, 1923).



[Ⓜ] Nous avons inscrit aux trois angles de la figure les diverses terminologies proposées par: 1. Saussure, 2. Peirce, 3. Ogden et Richards, 4. les logiciens, 5. Morris.

Cette conception est à la base de la constitution de la sémiotique comme science des signes, à savoir la science qui s'occupe des entités caractérisées par la triple relation:

- sémantique: relation entre une entité et l'objet auquel elle se substitue
- syntactique: relation entre entités
- pragmatique: relation entre l'entité et celui qui l'utilise.

La sémiotique comporte donc trois dimensions: la syntaxe, la sémantique et la pragmatique, qui s'attacheront à décrire ces trois types de relations.

Le signifié du signe se constitue grâce aux relations syntactiques entre les signes et il est ancré à la réalité à travers sa relation sémantique avec un référent.

Une seconde définition du sens en fait la propriété de l'unité linguistique à référer, en vertu des règles du système, à un objet autre que soi-même.

0.3. Sens et signification. La seule connaissance des règles syntactiques et sémantiques d'un système linguistique qui associent à une unité linguistique un référent à travers le sens (signifié) dont cette unité est conventionnellement douée n'explique pas le contenu qu'un lecteur français voudra exprimer en utilisant, par exemple, les phrases suivantes:

(1) "Deux petites pièces, dont l'une était mangée par le lit et l'autre par la table et le buffet".

(E. Triolet, apud LEXIS, s.v. table)

(2) C'est réussi !

(3) Si le contrôleur vient, je ne suis pas ta mère !

(apud MARTIN, 1976, 120)

(4) Il fait chaud ici.

Le sens des mots composant la phrase (1) ne nous dit rien sur l'intention qu'a eue le docteur en prononçant cette phrase: a-t-il

voulu décrire ou évaluer une situation, ou encore donner un exemple de l'emploi correct du mot "table"? Pourtant cette information est décisive pour la compréhension correcte de la phrase, si compréhension signifie possibilité de réagir de manière adéquate à une information.

Pour l'exemple suivant, le PETIT ROBERT, mais non le LEXIS, indique "réussi, ie adj./.../3^o Fam (souvent iron.)". Remarquable dans son genre"; "souvent iron.", suggérant la possibilité pour le locuteur d'utiliser cette phrase pour référer à une situation évaluée négativement, n'est qu'une indication; le choix entre le sens "normal" et le sens ironique de l'expression dépend de la connaissance que les locuteurs ont de la situation, ainsi que d'autres éléments de la communication (mimique, intonation, gestes, etc.).

En commentant l'exemple (3) R.Martin dit que cette phrase, dont le sens est la négation de "être la mère de...", prononcée dans un train par une mère excédée par le comportement de son enfant, en vient à véhiculer le contenu de "ne pas prendre la défense de...".

Enfin, la seule saisie du sens de la phrase (4) n'explique pas pourquoi les réponses possibles:

(5) Voulez-vous que j'ouvre la fenêtre ?

(6) Oui, en effet, passons au salon,
seront ressenties comme "normales", alors que:

(7) Oui, en effet, il fait chaud.

(8) Non, pas du tout.

apparaissent comme moins normales, ou du moins empreintes d'une certaine agressivité.

Les exemples ci-dessus montrent l'existence, outre un contenu véhiculé par les unités linguistiques en vertu des règles (sémantiques) du système, d'une composante significative due à l'emploi de ces unités comme signes, dans un discours, avec une intention et à l'intention de quelqu'un, dans une situation donnée. La compréhension de cette composante significative, la SIGNIFICATION,

met en jeu des règles différentes de celles du système, des règles gouvernant le fonctionnement du système et dont l'ensemble forme la compétence discursive des locuteurs.

La signification est due à la propriété qu'ont les unités linguistiques d'être utilisées par les locuteurs afin de réaliser leurs intentions communicatives et de construire une certaine relation socio-communicative.

0.4. Dénotation vs connotation. Cette dichotomie, de source logique, utilisée fréquemment en linguistique, opère une dissociation de niveaux significatifs. Partiellement recouverte par l'une ou l'autre des oppositions suivantes: sens central vs sens périphérique, sens explicite vs sens implicite, sens objectif vs sens subjectif, sens premier, littéral vs valeurs additionnelles, etc., elle ne s'identifie à aucune d'entre elles. La connotation a reçu, selon le cadre théorique où le terme a été utilisé, des définitions différentes. En linguistique, la définition la plus précise et opérationnelle nous semble être celle proposée par HJLEMSLEV (1943/1968, chap.2.2), pour lequel la connotation est un système de signification second, dont le plan de l'expression est constitué par un premier système dénotatif; sont dénotatifs les systèmes "dans lesquels aucun des deux plans n'est à lui seul un langage".

On a:

Dénotation	EXPRESSION ₁	CONTENU ₁
Connotation	EXPRESSION ₂	
		CONTENU ₂

A chaque fois qu'un signe, doué d'un sens₁, est utilisé afin de véhiculer un sens₂, on dira qu'il a un sens connotatif ₂; ainsi, utiliser le terme bagnole c'est non seulement référer à un objet réel (une voiture) - sens dénotatif -, mais aussi "connoter" un jugement de valeur /péjoration/ sur l'objet dénoté et/ou un certain type de relation sociale /familiarité/ existant entre les interlocuteurs.

Le caractère systémique de la connotation fait pourtant problème; voici une énumération des diverses variétés de connotation (d'après C.KERBRAT-ORECCHIONI, 1977):

- valeurs connotatives issues d'une exploitation des jeux phoniques (ex. "Femme boniche femme potiche"); sur cette variété de connotation repose la valeur des slogans publicitaires, des comptines, etc.;

- valeurs connotatives portant sur d'autres aspects de la communication:

- a) informations sur le locuteur, sur la situation ou le type de discours;
- b) informations sur le type de relation communicative (à travers le sous-code de la langue utilisé);
- c) valeurs reposant sur des associations sémantiques; un mot peut évoquer des significations étrangères à son sens par:
 - ses emplois antérieurs (le mot voeux de par son association fréquente dans le syntagme voeux pieux connote la "dévotion");
 - la culture du sujet (on associe au mot loup le sens connotatif de "injustice" en vertu des données culturelles - (la fable bien connue de La Fontaine Le loup et l'agneau);
 - les qualités prêtées aux objets à travers les référents (on associe au mot chien l'idée de "fidélité");
 - l'expérience plus ou moins particulière du locuteur (le café au lait peut connoter pour quelqu'un l'idée euphorique de l'"enfance").

Le sens connotatif peut donc être plus ou moins socialisé, plus ou moins systématique; certaines valeurs connotatives, apparaissant dans toute situation de communication, quels que soient le locuteur et son interlocuteur, s'objectivant par rapport à l'intention de l'utilisateur, ont un caractère systémique: telle est la situation des connotations "ruse" ou "endurance" pour les mots renard et respectivement boeuf, ou encore les valeurs connotatives ayant trait aux données de

la situation, en particulier au type de relation sociale existant entre les interlocuteurs et déterminant le choix d'un certain sous-code (régistre) de la langue. Ces valeurs connotatives socialisées et conventionnelles (enregistrées par les règles sémantiques et inscrites dans les dictionnaires), peuvent et doivent faire l'objet d'étude en sémantique. En revanche, les valeurs connotatives apparaissant dans une situation communicative unique, dont l'exemple de choix est sans doute la connotation poétique, échappent à une étude systématique, et se réservent pour une approche stylistique.

0.5. La sémantique - étude du sens. Le contenu global véhiculé par une unité linguistique (mot, syntagme, phrase) utilisée par un locuteur doit par conséquent être analysé à deux niveaux:

- le S E N S de l'unité linguistique, relevant des règles (conventions) du système, associant à une forme de l'expression une forme du contenu donnée; le sens est constant et apparaît inscrit dans les définitions lexicographiques; la compréhension du sens dépend de la seule compétence linguistique;
- la S I G N I F I C A T I O N due à l'emploi de la même unité par un locuteur avec une certaine intention communicative et à l'intention d'un interlocuteur précis, dans une situation de discours spécifique.

On dira qu'une unité linguistique ayant un sens conventionnel est utilisée par un locuteur avec l'intention de signifier quelque chose à son interlocuteur.

Dans une langue naturelle, la signification dépend non seulement de la relation expression - contenu - référent, mais également de la relation signe - référent - locuteur instituée au cours du processus discursif. Ceci explique le fait que la signification caractérise non pas, ou rarement, le signe minimal (le mot), mais bien la phrase énoncée.

En schématisant, on obtient la représentation suivante:

1.1. Objet vs Référent. Il existe des manières différentes de concevoir l'objet du signe, ce qui peut prêter à des confusions. Le signe peut renvoyer à:

(1) une entité ou une classe d'entités concrètes du monde réel: école, chien, froid, écrire renvoient à des "objets" (êtres, objets, phénomènes, activités, etc.) dont l'existence peut être perçue par les sens ;

(2) une entité ou une classe d'entités abstraites: qualités, actions, événements, dont l'existence est perçue par l'expérience; ainsi bonté, curiosité, angoisse renvoient à des sentiments, à des propriétés dont nous avons tous l'expérience;

(3) une entité (concrète ou abstraite) n'existant pas dans le monde "réel", mais à laquelle on peut référer de la même façon que dans le cas des objets réels. Nous comprenons la phrase:

(9) La sirène charme les marins par sa voix.

(apud J.REY-DEBOVE, 1976)

de la même façon que la phrase:

(10) La cantatrice charme le public par sa voix.

Selon certains, sirène, licorne, etc. ne renvoient pas à un objet réel, et n'ont pas de référent. Pourtant, le discours littéraire, utilisant des signes qui ne renvoient pas à des existants dans le monde réel, n'est pas pour autant dépourvu de sens ou de signification.

Cette conception trahit une identification de la langue à un inventaire d'étiquettes correspondant aux inventaires d'objets, phénomènes du monde réel. La langue ne se réduit pourtant pas à cette fonction. Ce qu'on appelle "objet" du signe est un objet construit par le locuteur au moyen de la langue; c'est l'objet nommé à la suite d'une opération cognitive (aussi empirique soit-elle). A ce point de vue, la distinction objet réel, concret ou abstrait vs objet imaginaire n'est plus pertinente: le mécanisme référentiel et le type de rapport

sémantique rattachant un signe à un objet ainsi construit est dans chaque cas identique. Les signes sont "produits sous la pression de l'expérience du monde" (ECO, 1980, 75). Nous proposons d'introduire le terme de r é f é r e n t pour désigner l'"objet" construit, tout en réservant le terme d' o b j e t aux phénomènes de la réalité.

Une comparaison entre les langues révèle que si des usagers utilisant des systèmes linguistiques différents se rapportent à un même objet réel, ils peuvent le faire de manière différente. Ainsi, le locuteur roumain et le locuteur français pourront identifier, en utilisant les énoncés:

- (11) 1. Am participat la o vânătoare de vulpi
2. J'ai participé à une chasse au renard.
- (12) 1. Fii atent, e o vulpe sireată!
2. Fais gaffe, c'est un fin renard!

la même classe d'animaux auxquels ils assignent les mêmes propriétés: animal + mammifère carnivore + oreilles droites + museau pointu + ... ruse, reflétées par le sens du mot; mais une expérience sociale et culturelle différente explique la création en français d'emplois où le mot acquiert des sens absents en roumain: renard /.../4.Vx. Ouvrier non affilié à un syndicat, qui refuse de faire la grève (syn.JAUNE), piquer un renard (=vomir), tirer un renard (refuser d'avancer) (apud LEXIS). Un même objet réel se trouve à la base de référents distincts, traduisant des mentalités, opinions, points de vue, expériences divers.

Le référent du signe est donc une construction culturelle, un ensemble de propriétés que les locuteurs attribuent aux objets. L'ensemble des référents forme l'univers sémantique (la substance du contenu) d'une langue; construire la sémantique d'une langue naturelle touche de près à la reconstruction de l'univers culturel de la communauté linguistique respective. Le linguiste allemand Ch.Trier, précurseur du structuralisme sémantique, écrivait: "Chaque langue est un système qui opère une sélection au travers et au dépens de la réalité objective. En fait, chaque langue crée une image de la réalité, complète,

qui se suffit à elle même. Chaque langue structure la réalité à sa propre façon et, par là même établit les éléments de la réalité qui sont particuliers à cette langue donnée". (apud MOUNIN, 1963, 44).

1.2. Signifié, référent, concept. Pour les linguistes qui confondent signifié (sens) et concept, la distinction référent vs objet (denotatum) correspond à la distinction logique intension vs extension: les logiciens définissent le concept soit par son e x t e n s i o n, en indiquant la classe d'objets auxquels s'applique le concept, soit par son i n t e n s i o n, ou ensemble de propriétés essentielles, nécessaires et suffisantes pour reconnaître l'appartenance d'un objet à la classe respective. Le logicien se propose de répondre à la question si l'énoncé L'objet x est un A est vrai ou faux, ou encore d'expliquer pourquoi l'énoncé A est a₁ et/ou a₂, et/ou a₃,... (où A est le nom de l'objet et a₁, a₂, etc indiquent des propriétés de l'objet) est toujours (analytiquement) vrai.

Le linguiste doit expliquer ce qu'un locuteur dit en énonçant:

(13) Il voyage toujours en voiture.

(14) Il a acheté une bagnole.

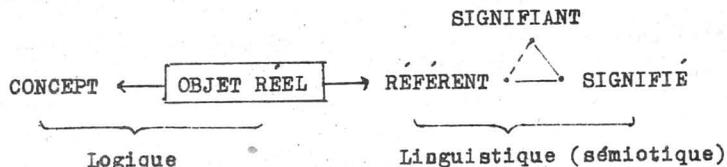
(15) Il ressemble à son père.

(16) Mon papa m'a fait cadeau d'un train électrique.,

et, à cette fin, ajouter aux définitions conceptuelles "objet appartenant à une sous-classe de la classe des véhicules caractérisée par...", "personne appartenant à une sous-classe de la classe des humains + + mâle + adulte caractérisée par..." des propriétés telles que "objet de luxe vs objet utilitaire", "dans le langage des enfants vs dans le langage standard" ou encore "exprimant un rapport affectif du locuteur à l'objet désigné". Ces propriétés, qui ne caractérisent plus l'objet, mais le rapport du locuteur à l'objet ou à son interlocuteur, appartiennent au référent du signe et non au concept et encore moins à l'objet.

1.2.1. Le signifié et le référent doivent être retenus comme des entités constitutives du signe linguistique, le concept et l'objet comme

des entités dont le rapport forme l'objet d'étude en logique.[≠] On peut proposer le schéma suivant:



1.2.2. D'autre part, dirions-nous que voiture et bagnole, ou encore père et papa renvoient respectivement à des référents distincts? La réponse négative nous semble s'imposer. La synonymie relève du système linguistique qui introduit, à l'intérieur de l'ensemble non organisé de propriétés référentielles (l'univers sémantique) une organisation qui lui est propre; ainsi dans les exemples ci-dessus un même référent est en rapport avec des signifiés distincts; dans une autre langue, les distinctions peuvent ne pas être pertinentes, c'est-à-dire, ne pas se trouver à la base d'une opposition lexicale: si les Français savent que la neige peut être molle ou durcie, ou encore poudreuse, qu'elle tombe au sol, leur expérience sociale n'a pas imposé la lexicalisation de ces propriétés par des mots différents, comme c'est le cas dans la langue des Eskimos. Le signe est donc dépositaire d'un sens - signifié, résultat d'une structuration linguistique de l'univers sémantique.

Un autre phénomène témoigne de la même distinction signifié vs référent: il est possible qu'un référent "pensable" (que l'on peut

[≠] Sous le nom de conceptualisation, B.POTTIER (1974, 21) décrit le processus de la constitution du concept: "Le stimulus est le monde de référence (réel ou imaginaire). Il est non-fini et non discret. L'émetteur doit en faire une saisie mentale pour sélectionner un certain nombre d'éléments de la perception: tout ce qui est imaginé ou perçu n'est pas dit. C'est le phénomène fondamental de la conceptualisation ou réduction sélective de la référence \mathcal{R} ;

$$\mathcal{R} \xrightarrow{\quad} \text{conceptualisation}$$

Il naît ainsi une structure d'entendement, très profonde, lieu de la connaissance, par nature déliée des langues naturelles".

construire) ne soit pas actualisé dans un système linguistique; ce phénomène est connu sous le nom de lacunes lexicales (trous lexicaux, lexical gaps); si le français dispose du mot siège pour référer à tout objet (meuble) servant à s'asseoir, tel n'est pas le cas en roumain; les deux langues ne disposent pas d'un terme référant à la classe des objets "pour écrire", etc.

La distinction signifié vs réfèrent reflète donc la distinction forme du contenu vs substance du contenu.¹⁸ Et même si l'on s'en tient à la seule étude du système linguistique, sans se préoccuper du fonctionnement discursif de ce système, il est impossible à notre avis de décrire le système des signifiés (objet de la sémantique du sens) en dehors de toute considération sur la substance du contenu (l'ensemble des référents). Hjelmslev remarquait déjà que "La description de la substance du contenu doit /.../ consister avant tout en un rapprochement de la langue aux autres institutions sociales, et constituer le point de contact entre la linguistique et les autres branches de l'anthropologie sociale". (HJELMSLEV, 1957/1971, 118). De là les nombreuses difficultés auxquelles se sont heurtés les chercheurs, les échecs qu'ils ont essuyés et qui ont motivé le refus que beaucoup de linguistes ont opposé à toute tentative de décrire (systématiquement) le sens.

Méthodes en sémantique

O. La démarche traditionnelle

Pendant longtemps l'étude du sens accepté comme un phénomène empirique, dont seule la modification est analysable, a autorisé une méthodologie visant à décrire les changements subis en diachronie par le sens d'un mot isolé - le plus souvent - du (micro)système auquel il appartient. On étudiait les causes et les types de changements; le sens demeurait une entité inanalysable et la possibilité d'une étude systématique de l'univers sémantique était exclue.¹⁹

¹⁸ GREIMAS (1966) parlait de niveau sémantique et de niveau sémiologique.

¹⁹ À consulter à ce sujet GUIRAUD (1969) et ULLMANN (1965).

1. Les approches structurales

La conception de la langue comme système, le double postulat du caractère structural de l'objet étudié et de l'isomorphisme des plans de la langue a abouti à la constitution d'une sémantique structurale. Les représentants de cette direction s'évertuent à décrire principalement le sens lexical, utilisant les procédures mises à l'épreuve en phonologie et en morpho-syntaxe. Dans les cadres de la grammaire générative, à partir du principe de la description d'un nombre virtuellement infini d'unités au moyen d'un ensemble fini de traits, il s'est constitué d'abord une sémantique interprétative, s'attachant à décrire le mécanisme qui associe aux formes engendrées par la syntaxe une interprétation sémantique. La grammaire comporte un dictionnaire assignant à chaque élément lexical une ou plusieurs interprétations. Des règles d'insertion lexicale prévoient la substitution des entrées lexicales aux symboles des indicateurs syntagmatiques engendrés par la syntaxe.

1.1. Le renouveau en sémantique, après le tournant structuraliste, a été apporté par la sémantique générative,^X dont les tenants nient la centralité de la syntaxe, comme d'ailleurs la distinction syntaxe vs sémantique; les mécanismes génératifs engendrent des formes (structures sous-jacentes) contenant toutes les instructions pour l'interprétation sémantique (des représentations sémantiques). Le sens lexical est structuré de manière analogue au sens phrastique et les mêmes contraintes générales président aux règles gouvernant la combinaison des éléments du sens lexical et les règles syntaxiques.^{XX}

1.2. A la suite de H.PARRET (1976), nous présentons quelques aspects

^X Pour une bonne présentation de cette direction, on peut consulter GALMICHE, 1975

^{XX} Pour une excellente présentation analytique et critique de la sémantique dans le cadre de la grammaire générative transformationnelle, v. TUTESCU (1982).

qui rapprochent ou qui opposent les directions principales de la sémantique contemporaine:

Approches structurales

Approche génétique

- sémantique structurale (analyse sémique, analyse compositionnelle)
- sémantique interprétative

- sémantique générative

- | | |
|--|------------------------------|
| - <u>objet</u> : le sens, conçu comme ensemble | structuré d'unités minimales |
| - <u>visée</u> : descriptive | explicative |
| - <u>niveau d'analyse</u> : le lexème | la phrase |
| - <u>procédure de découverte</u> : inductive | déductive |
| - <u>rôle de la sémantique</u> : interprétatif | génératif |

Les deux types d'approches ne s'excluent pas mutuellement, ils sont complémentaires par le choix du niveau de description de l'objet, s'inscrivant dans une même conception "structurale" du sens; ils fournissent chacun des procédures de découverte dont on doit tenir compte si l'on veut dépasser le niveau lexical pour arriver à la compréhension des phrases ou des textes.

1.3. L'étude de la signification a suscité des difficultés considérées pendant longtemps comme insurmontables; envisagée comme un fait de parole, non systématique et accidentel, il a fallu que soit d'abord reconnue l'existence d'une compétence et, par conséquent, des règles discursives pour que les linguistes se hasardent à avancer sur ce terrain de sables mouvants. L'étude du discours, constitué d'actes de langage, dont la performance obéit aux règles d'un système dynamique prescrivant l'emploi adéquat d'une unité linguistique dans une situation donnée et afin de réaliser une certaine intention communicative, a mis en évidence des mécanismes dont la description exige le recours à des modèles et des méthodes empruntés à des disciplines telles que la logique de l'action, les logiques modales (épistémique, érothétique, déontique, etc), la sociologie.

2. Langue-objet vs métalangage en sémantique

A la suite de HJLEMSLEV (1943/1968) on appelle un système second de signification dont le plan du contenu est constitué par un autre langage m é t a l a n g a g e. Tel est le cas du métalangage scientifique permettant de décrire un objet lui-même constitué en langage.

Langue objet	EXPRESSION ₁	CONTENU ₁
Métalangage	CONTENU _j	
		EXPRESSION _j

La question du rapport objet décrit vs discours descriptif polarise les démarches sémantiques autour de deux attitudes qui semblent irréconciliables:

- (i) la plupart des sémanticiens acceptent la nécessité d'un métalangage descriptif et beaucoup tentent de forger une expression propre afin d'éviter les confusions et imprécisions dues à l'homonymie lexème du métalangage - lexème de la langue naturelle (objet de la description);
- (ii) certains sémanticiens proposent, dans la tradition du modèle définitionnel aristotélicien dont la civilisation européenne semble profondément empreinte et dans le sillage de l'idée peircésienne de la sémiotique infinie (le sens d'un signe est un autre signe), une sémantique "synonymique", fondée sur l'identité référentielle, et rendant inutile tout métalangage (J. REY-DEBOVE, 1976).

Tout en cherchant à éviter les barbarismes auxquels peut aboutir la tentative de créer un métalangage, c'est la première position qui a été adoptée dans la rédaction de ce cours.

Conclusions

- L'objet d'étude de la sémantique est le contenu (sens) véhiculé par les unités linguistiques utilisées par les locuteurs dans une situation de communication.
- Une sémantique restreinte - la sémantique du système (du sens) - se

propose de décrire le sens des unités linguistiques au sein du système auquel elles appartiennent.

- Le sens - signifié - des unités linguistiques en est un élément constitutif; il a un caractère systématique et relationnel.
- Le sens permet à un locuteur d'utiliser l'unité linguistique afin de référer à une entité extra-linguistique: l'unité linguistique devient ainsi signe d'autre chose.
- Le réfèrent du signe est une construction culturelle, résultat d'une expérience sociale.
- L'emploi des unités linguistiques comme signes dans un discours engendre la signification, plus ou moins conventionnelle constante ou accidentelle.
- Une unité linguistique, douée d'un sens par les conventions du système, est utilisée par le locuteur afin de signifier à son interlocuteur quelque chose (avec une certaine signification) et de réaliser ainsi une intention communicative donnée.
- L'étude du sens implique par conséquent l'étude des conventions (règles) qui associent à toute forme de l'expression une forme du contenu.
- Le caractère ouvert du lexique d'une langue naturelle exclut la prétention d'exhaustivité et astreint le sémanticien à l'étude des mécanismes généraux qui engendrent le sens et/ou la signification, ainsi qu'à une étude toujours partielle des microsystèmes sémantiques d'une langue donnée.

Ce cours présente les résultats obtenus dans l'étude du sens lexical et adopte, dans le cadre général d'une approche sémiotique, la méthodologie adéquate à l'objet ainsi restreint, notamment les procédures de description structurale.

Chapitre II. LA STRUCTURE DU SENS LEXICAL

L'analyse sémique

0. L'hypothèse structurale

L'étude du sens repose sur un ensemble d'axiomes régissant la description linguistique à tous ses niveaux:

- (1) le caractère systemique des langues naturelles
- (2) la nature biplane de l'unité linguistique
- (3) l'isomorphisme structurel des deux plans (expression et contenu).

Accepter ces axiomes, c'est accepter:

- a) la possibilité de viser à une description du plan du contenu
- b) la possibilité d'utiliser à cette fin les mêmes moyens utilisés dans la description du plan de l'expression (phonologie, morpho-syntaxe) et de jeter ainsi les bases d'une sémantique structurale.

0.1. Objections. Les objections à cette hypothèse n'ont pas manqué: elles viennent de la part des linguistes qui estiment que le sens (et/ou la signification) relèvent de la parole (situation d'usage), phénomène individuel, irrépétable, non-systemique et, par conséquent, inanalysable (attitude adoptée par le distributionnalisme américain); d'autre part, de nombreux linguistes qui acceptent le caractère systemique de la langue, refusent toutefois cet attribut au lexique, en invoquant son caractère ouvert.

A ceci on peut répliquer que:

- le sens n'est pas réductible à la signification;
- la signification elle-même est en grande partie régie par des mécanismes réguliers, sans quoi le fait de parler et de se comprendre serait inexplicable;
- l'interdépendance d'un signifiant et d'un signifié à l'intérieur

d'une unité linguistique autorise à considérer le plan des signifiés susceptible d'une analyse systématique au même degré que le plan des signifiants;

- le lexique s'organise en micro-systèmes sur la base (i) d'une structuration physique ou logique de l'objet (v., par exemple, les ensembles lexématiques désignant les relations de parenté, les grades militaires, les couleurs, etc, ensembles connus généralement sous le nom de terminologies), soit (ii) sur des rapports exclusivement sémantiques (relations d'identité, d'inclusion, d'intersection, de disjonction) ou encore, souvent, (iii) sur la complémentarité du critère référentiel et du critère sémantique;

- la gaisie synchronique caractérisant toute approche structurale limite le nombre des unités à décrire à un ensemble sinon fini, du moins déterminé et exclut les changements diachroniques.

O.1.1. Toutefois, la définition du référent comme construction culturelle et de l'univers sémantique comme ensemble des référents virtuellement nommables dans une langue naturelle donnée, contient les limites que la sémantique structurale se doit d'assumer, sous peine de vouer à l'échec une promesse d'exhaustivité impossible à tenir. La co-extensivité de l'univers sémantique d'une langue à la culture qu'elle permet de véhiculer condamne le sémanticien à accepter de limiter le principe structural d'une description de l'objet au moyen d'un ensemble fini de traits distinctifs aux seules analyses des micro-systèmes lexicaux. "Ainsi - avoue A.J.Greimas - la grande illusion des années 1960 - qui croyait possible de doter la linguistique des moyens nécessaires pour l'analyse exhaustive du plan du contenu des langues naturelles - a-t-elle dû être abandonnée, car la linguistique s'était ainsi engagée, sans toujours s'en rendre bien compte, dans le projet extraordinaire d'une description complète de l'ensemble des cultures, aux dimensions mêmes de l'humanité" (GREIMAS, COURTÉS, 1979, s.v. Sémantique, 327).

O.2. Buts et étapes d'une analyse structurale. La définition structu-

rale du sens se fait jour à la croisée d'une définition substantielle: le signe est la réunion d'une image acoustique et d'un concept (SAUSSURE, 1916/1960, 98) et d'une saisie relationnelle: le signe est valeur au sein d'un système (SAUSSURE, id., 159 et passim). La sémantique structurale s'attachera à décrire le contenu dans ses rapports avec le plan de l'expression (description "positive" ou qualificative du sens) ainsi qu'à surprendre les relations de chaque unité avec les autres unités du système sémantique (description "négative" ou fonctionnelle du sens).

Toute analyse structurale, postulant la nature systémique de l'objet, se donne pour but de décrire au moyen d'un ensemble fini de traits l'organisation systématique d'un nombre virtuellement infini d'unités. Pour ce faire, une analyse structurale se propose:

- (1) d'identifier les unités minimales
- (2) de découvrir les principes d'un classement (paradigmatique) de ces unités
- (3) de décrire les relations (syntagmatiques) que ces unités peuvent contracter entre elles pour s'intégrer à des unités de rang supérieur.

1. Procédures de description

Elaborée à partir du modèle phonologique, l'analyse structurale du sens (analyse sémiq u e, de souche européenne, ou analyse componentielle proposée d'abord dans le champ de l'anthropologie américaine) utilise une procédure fondée sur les opérations de segmentation et de commutation déjà mises à l'épreuve dans le plan de l'Expression. La commutation consiste à opérer une modification dans l'unité analysée pour étudier si cette modification en entraîne une autre, équivalente dans le plan opposé. Ainsi, tout comme b et p sont des unités du plan de l'expression, car la substitution au trait /sonorité/ du trait /surdité/ entraîne la modification dans le plan du contenu de l'unité /BAS/ en l'unité /PAS/, /BAS/ s'oppose à /HAUT/, sur la base des

traits communs /spatialité/, /dimensionnalité/, /verticalité/, par la substitution du trait /supérativité/ à /non supérativité/, ce qui se reflète dans le plan de l'expression par la différence entre les unités bas et haut.

N.B. La notation suivante sera adoptée:

- lexèmes (unités du plan de l'expression): table, chaise, etc.
- sémèmes (unités du plan du contenu): TABLE, CHAISE, etc.
- sèmes (unités minimales du contenu): /objet/, /pour s'asseoir/, etc.

Comme dans le cas de l'analyse pratiquée dans le plan de l'Expression, l'épreuve de la commutation implique le recours au plan opposé de la langue: "L'analyse des deux plans doit donc être menée, bien que par les mêmes méthodes, séparément /.../. La jonction du signifié et du signifiant, une fois réalisée dans la communication, est donc destinée à être dissoute dès l'instant où l'on veut faire progresser tant soit peu l'analyse de l'un ou de l'autre plan du langage. Ce qu'il faut en retenir c'est la possibilité et la nécessité de se servir du signifié pour l'étude du signifiant et du signifiant pour celle du signifié" (GREIMAS, 1966, 30-31).

A chaque unité de l'expression, l e x è m e^x, il correspond dans le plan du contenu au moins une unité, appelée s é m è m e. Le sémème est constitué d'un ensemble organisé de traits distinctifs de contenu, nommés s é m e s (traits sémiques). L'identification des unités distinctives dans le plan du contenu se fait au moyen de la procédure segmentation-commutation. Il y aura unité minimale distinctive

* GREIMAS (1966) attribue au lexème un sens différent, en faisant une unité du plan du contenu; pour notre part, nous préférons nous en tenir à l'acception devenue classique en linguistique, celle d'une classe d'unités minimales autonomes à double face (signe minimal) qu'il est courant d'opposer au morphème à caractère grammatical.

(sème) si la commutation de ce trait par un autre produira une modification dans le plan opposé de l'expression.

1.1. Le modèle Pottier. Les premières analyses de POTTIER (1964, 1974) portent sur un ensemble de lexèmes "présentant un maximum d'affinités", délimités par un "champ d'expérience", et formant ce qu'on appelle un champ sémantique, ou encore champ conceptuel ou notionnel. A la suite de l'application des opérations de segmentation et de commutation, il résulte un tableau ordonnant les traits distinctifs de sens sur l'horizontale et la série lexématique sur la verticale:

Sèmes Lexèmes	S ₁ /pour s'asseoir/	S ₂ /sur pieds/	S ₃ /pour une personne/	S ₄ /avec dossier/	S ₅ /avec bras/	S ₆ /en matière rigide/
chaise	+	+	+	+	-	+
fautueil	+	+	+	+	+	+
tabouret	+	+	+	-	-	+
canapé	+	+	-	+	+	+
pouf	+	-	+	-	-	-

POTTIER, 1964

Ou encore:

Sèmes Lexèmes	S ₁ /manifes- tation sonore buccale/	S ₂ /par le chat/	S ₃ /par le chien/	S ₄ /par la poule/	S ₅ /avec n décibels/	S ₆ /par un humain/
aboyer	+	-	+	-	~	-
crier	+	-	-	-	~	+
glousser	+	-	-	+	~	-
miauler	+	+	-	-	~	-

POTTIER, 1974

~ marque la non pertinence du sème respectif pour la description du sens du lexème

Pottier utilise le terme sémème pour désigner un ensemble de

sèmes décomposable en un sous-ensemble de sèmes spécifiques (sémanème), un sous-ensemble de sèmes génériques (classème) et un sous-ensemble de sèmes connotatifs (virtuème).

Remarque. Pour Pottier le sème est un trait minimal de sens, alors qu'il apparaît évident que la plupart des sèmes dégagés par ses analyses sont à leur tour décomposables. Il semble préférable de parler de traits distinctifs, sans avancer la prétention d'aboutir aux traits minimaux de sens.

L'analyse comparative du sens des lexèmes appartenant à un micro-système isole un ou plusieurs traits distinctifs communs (exemple: /objet pour s'asseoir/, /manifestation sonore buccale/) que l'on appellera a r c h i s é m è m e. Un archiséme peut être manifesté, mais ne l'est pas toujours, par un a r c h i l e x è m e: tel est le cas de /objet pour s'asseoir/, réalisé en français par le lexème siège. Ce cas est plutôt rare: à l'archiséme /manifestation sonore buccale/, ou encore /objet pour écrire/ de la série crayon, porte-mine, porte-plume, stylo, stylo à bille, bic[®] il ne correspond en français aucun lexème.

1.2. Le modèle Greimas. Se proposant de mener plus loin l'étude du sens lexical, de préciser le statut des traits de sens, d'en étudier l'organisation au sein du sémème, A.J.GREIMAS (1966) approfondit le sens du lexème tête. Pour ce faire, il propose une procédure complémentaire à celle de Pottier, il étudie notamment l'ensemble de contextes (propositions, syntagmes discursifs ou figés) comportant le mot tête recensés par le Littré.

1.2.1. A partir de la définition "réaliste" du mot: "partie (du corps) unie au corps par le cou", Greimas procède à une étude détaillée des variations significatives de ce mot dans diverses sous-classes contextuelles; il obtient ainsi:

* v. S.FAİK, 1977, 16

a) partie du corps...

- recouverte par les cheveux : la tête nue, laver la tête, tête de fou ne blanchit pas
- non recouverte par les cheveux (visage) : faire une tête de circonstance, tu en fais une tête
- partie osseuse : fendre la tête à quelqu'un, se casser la tête

b) organisme

- en tant qu'unité discrète : ce troupeau est composé de cent têtes, vous aurez à payer tant par tête
- être vivant ou vie : mettre la tête de quelqu'un à prix, il paye de sa tête
- personne humaine : une tête couronnée, se payer la tête de quelqu'un

Greimas remarque que dans tous ces contextes, le mot se caractérise par un contenu invariant, "partie du corps".

2) Une nouvelle série de contextes révèle un autre sens du mot caractérisé par les traits /extrémité/ + /supérativité/^x :

-/extrémité/ + /supérativité/ /horizontalité/ : la tête d'un arbre, être à la tête des affaires, avoir des dettes par-dessus la tête

-/extrémité/ + /antériorité/ + /horizontalité/ + /discontinuité/ : fourgon de tête, tête de cortège, prendre la tête

-/extrémité/ + /antériorité/ + /horizontalité/ + /continuité/ : tête de nef, tête d'un canal, tête de ligne

3) Une troisième série de contextes fournissent le trait de sens /sphéroïdité/ : la tête d'une comète, tête d'une épingle, de clou, etc., se casser la tête, avoir la tête dure, se mettre dans la tête, se creu-

^x /supérativité/ désigne soit l'/antériorité/ soit la /supériorité/, selon que la position des deux extrémités est évaluée sur l'horizontale ou sur la verticale.

ser la tête. Remarquant l'apparition dans ces contextes du sens "partie du corps", Greimas affirme que ce sens repose également sur les traits: /extrémité/ + /supérativité/, qui forment ainsi un ensemble de traits sémiques commun à toutes les occurrences du mot tête.

1.2.2. Cette analyse permet de distinguer à l'intérieur du sens des lexèmes un ensemble de traits sémiques ou s è m e s commun à une ou à plusieurs classes contextuelles, désigné par Greimas n o y a u s é m i - q u e (ou figure nucléaire) (Ns); chaque classe contextuelle se caractérise par des sèmes spécifiques, dus au contexte, appelés e l a s - s è m e s (ou sèmes contextuels) (Cs); des sèmes comme /solidité/ dans se casser la tête, ou encore /contenant/ dans se mettre dans la tête, une tête bien remplie viennent s'ajouter à /sphéroidité/ suite à l'emploi du terme dans des contextes différents. Ainsi, le s é m è m e (sens, signifié d'un lexème)² peut se représenter comme:

$$S_m = N_s + C_s$$

Le lexème tête recouvre deux noyaux sémiques principaux:

$N_{s_1} = /extrémité/ + /supérativité/ + /sphéroidité/$

$N_{s_2} = /extrémité/ + /supérativité/ + /point/$

qui, se combinant avec les divers sèmes contextuels, engendrent un certain nombre de sémèmes:

$$\underbrace{/extrémité/ + /supérativité/}_{N_s} + \underbrace{/continuité/}_{C_s}$$

la tête d'une comète, la tête d'épingle

$$\underbrace{/extrémité/ + /supérativité/ + /sphéroidité/}_{N_s} + \underbrace{/solidité/}_{C_s}$$

2 Précisons que les termes sens lexical, signifié, sémème, ayant un même objet de référence, trahissent le point de vue de la recherche: au sens, donnée primitive dans la conception traditionnelle, vient s'opposer le signifié, élément constitutif du signe; l'analogie formelle phonème, morphème, lexème, sémème met en évidence le caractère décomposable de ces unités en traits distinctifs.

se casser la tête

/extrémité/+supérativité/+point/+continuité/

Ns

Cs

tête de ligne

/extrémité/+supérativité/+discontinuité/

Ns

Cs

tête de cortège

Enfin, on a remarqué qu'un même sémème, disons: /extrémité/+supérativité/+sphéroïdité/ ("partie du corps") peut désigner soit la partie recouverte par les cheveux, soit celle recouverte par la peau, soit encore le crâne. A l'encontre de Greimas - qui utilise le terme comme synonyme de sémème - nous désignerons ces variations contextuelles non distinctives (dans tous ces exemples nous avons affaire à un même sémème) par effets de sens, résultat de la réalisation dans le discours d'un trait latent non distinctif (l'opposition /recouverte par les cheveux vs non recouverte par les cheveux/ n'est pas distinctive puisqu'elle ne permet pas de distinguer deux sémèmes ou deux noyaux sémiques) (v. ci-dessous, chap. IV, § 3.1).

1.2.3. Les deux types de procédures décrites ci-dessus sont complémentaires. Pottier part d'un contenu constant ("champ d'expérience") censé être structuré par les signifiés des divers termes qui l'expriment, et commute un trait de sens par un autre pour observer s'il y a ou non modification dans le plan de l'expression.

Greimas se propose d'identifier les divers contenus véhiculés par une unité de l'expression et modifie à cet effet le contexte - ce qui se ramène toujours à une opération de commutation dans le plan du contenu.

L'analyse de Greimas a l'avantage d'éviter le risque qui "consiste à glisser imperceptiblement de l'analyse d'un champ sémantique à celle d'un champ d'expérience (psychologique) pour aboutir finalement à la description d'un champ de la réalité (physique)" (GREIMAS, COURTES,

1979, Sv. Sémique (analyse ~), 347).

Les résultats sont également complémentaires: Pottier arrive à préciser les traits distinctifs au sein d'une série "synonymique", Greimas distingue les divers sens dont une seule expression se fait porteuse.

1.3. Conclusions

- Tout comme le plan de l'expression, le plan du contenu d'un système linguistique est susceptible d'une description structurale.
- A une unité de l'expression - lexème - il s'associe conventionnellement une ou plusieurs unités du contenu, sémèmes.
- La segmentation et la commutation permettent d'identifier le trait minimal distinctif du sens - le sème.
- Le sémème est constitué d'un ensemble de sèmes.
- L'ensemble de sèmes commun à plusieurs sémèmes, associé à un ou plusieurs lexèmes, forme un archisémème, qui peut être dans certains cas manifesté dans le plan de l'expression par un archilexème.

La structure du contenu

0. La structure élémentaire du contenu

L'étude du système phonologique fait ressortir la nature relationnelle des traits distinctifs: seule l'existence du trait /surdité/ permet d'identifier un trait /sonorité/; ce qui distingue b et p c'est l'existence d'un trait commun, à savoir la propriété conventionnellement désignée par /sonorité/ et qui se manifeste dans chaque phonème par sa présence et respectivement par son absence.

Pareillement, dans le plan du contenu, deux unités, soit BLANC et NOIR, ou encore GRAND et PETIT, acquièrent leur identité en vertu d'une relation d'opposition basée sur l'idée commune de /absence de couleur/ et respectivement /étendue/.

C'est le phénomène qui a fait dire à SAUSSURE (1916/1968, 166) que "dans la langue il n'y a que des différences", ou des opposi -

tions.^{ME} Or, l'opposition, en tant que relation entre deux termes est constitutive d'une structure élémentaire. Le terme opposition peut masquer la double nature - conjonctive et disjonctive - de cette relation; par exemple, l'opposition /sonore/vs/sourd/ est conventionnellement subsumée à la /sonorité/, tout comme /grand/vs/petit/ à /grandeur/.^{ME} Ce qui est important - affirmait GREIMAS (1966, 21) - c'est l'existence d'un point de vue unique, d'une dimension à l'intérieur de laquelle se manifeste l'opposition".^{ME}

O.1. La catégorie sémique. Les relations d'opposition introduisent au sein de l'univers sémantique d'une langue donnée une structuration, dont le niveau inférieur sera la catégorie sémique. Structure élémentaire du contenu, la catégorie sémique se définit comme la relation unissant deux traits de sens, (mêmes). Il s'agit de fait d'un contenu actualisable en deux termes, dont l'un apparaît comme la négation, l'opposé ou encore l'inverse de l'autre.

Voici, par exemple, les verbes parler et aboyer: ils possèdent en commun les traits /activité/, d'émission/ de /sons/, /au moyen de/, /l'appareil phonatoire/, et se distinguent par la modalité de manifestation de la catégorie classématique de l'animé articulée en /humain/vs/animal/.

De même, parler s'oppose à crier (dans le sens de "Parler fort,

* Rappelons qu'en linguistique le terme opposition sert à désigner une relation existant entre deux entités caractérisées par au moins un aspect commun.

^{ME} Si l'une des acceptions du mot grandeur renvoie à l'idée d'"étendue, en hauteur ou en largeur ou en longueur", la plupart de ses emplois privilégient le pôle "positif" (étendue maximale): la grandeur d'un appartement, d'un conquérant, d'âme, d'une épopée, d'un sacrifice, etc. (apud LEXIS).

^{ME} Il est intéressant que d'autres auteurs ont proposé d'utiliser dans la description du sens lexical des "points de vue" (Granger, apud GERMAIN, 1981, chap. V, 2) ou des dimensions (COŞERIU, 1975).

élever la voix au cours d'une conversation, d'une discussion", apud Le PETIT ROBERT) par la manifestation opposée de la catégorie nucléaire de l'intensité/:

- (1) Il parlait d'une voix douce et monotone.
- (2) Il fut obligé de crier pour couvrir le brouhaha.

Les contenus de parler vs se taire sont comparables au niveau de l'ensemble de traits: /activité/, d'émission/ de /paroles/, et se distinguent par une catégorie modale: modalité ontologique: /virtuel/ vs /actuel/, dans la mesure où se taire peut être compris comme "ne pas actualiser la possibilité qu'a l'agent d'émettre des paroles" (cf. "s'abstenir de parler" in LEXIS):

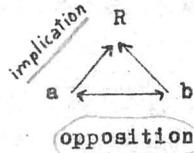
- (3) Il parlait toute la journée.
- (4) Il se taisait toute la journée.

La structure élémentaire peut être représentée sous l'une des formes: a R b, ou R(a,b), où a et b désignent les termes et R la relation; on peut également la représenter comme:



où la relation apparaît comme le noeud d'embranchement de deux termes.

Au sein de la catégorie sémique chacun des termes constitutifs implique la relation constituante, une relation d'opposition (contradiction, contrariétés) s'établissant au même niveau:



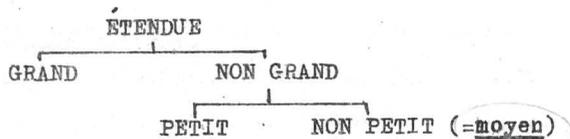
0.2. Catégories simples vs catégories complexes. Dans les deux plans de la langue, la structure élémentaire est binaire.* Pourtant la re-

* Le binarisme semble caractériser le fonctionnement de l'esprit humain; une longue tradition logique et philosophique procédant de ce postulat épistémologique.

lation d'opposition peut se manifester soit comme une contradiction: (ou a ou b), ou bien (ou a ou non a), soit comme une contrariété: (ou a ou b/ou /ni a ni b/), ou bien (ou a ou b ou /et a et b/); la contrariété est donc caractérisée par la présence d'un terme intermédiaire: /ni a ni b/ ou /et a et b/. Ainsi par exemple, les termes: MARIÉ vs CELIBATAIRE sont opposés en vertu du trait /ayant contracté une relation d'alliance maritale/, présent dans MARIÉ et absent dans CELIBATAIRE. Dans le contenu des deux lexèmes, par ailleurs semblables, apparaît une opposition du type (a ou non a); dans le cas des sémèmes GARÇON vs FILLE, il existe une différence de type (ou a ou b): (sexe: masculin vs féminin), qui les distingue.

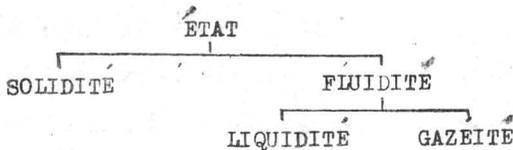
Mais à côté des termes grand et petit, il existe le terme moyen dont le signifié contient le trait /ni a ni b/ (trait neutre); le signifié du terme gazeux se définit au moyen du trait complexe /et a et b/, présent dans fluide, qui organise la série gazeux, solide, liquide.

On dira qu'il y a dans ce cas une structure complexe, l'un des pôles de la relation étant à son tour une relation (de rang inférieur). Ainsi:



où le terme intermédiaire NON PETIT (=moyen), par rapport auquel s'organise l'opposition grand vs petit, se décrit comme NI GRAND NI PETIT.

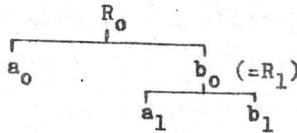
Dans:



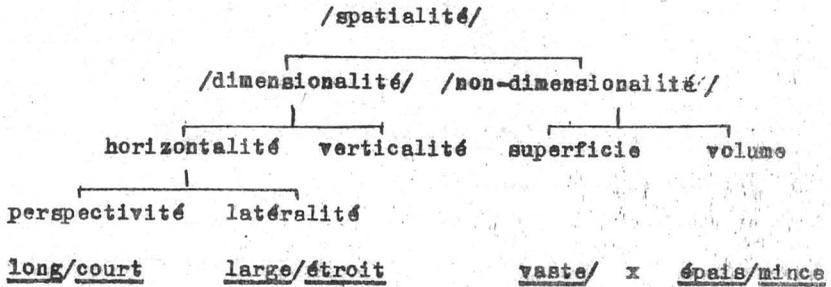
les oppositions SOLIDE vs LIQUIDE, SOLIDE vs GAZEUX sont rapportées à un terme intermédiaire FLUIDE = ET LIQUIDE ET GAZEUX.

La description correcte des oppositions fondées sur le rapport

logique de contrariété conduit vers une structure hiérarchique organisant une relation entre deux catégories binaires, dont l'une est en-châssée dans l'autre:



0.3. Le système sémique. Une telle structure complexe taxinomique, plaçant plusieurs catégories sémiques sous la dominance d'une même catégorie de rang supérieur forme un système sémique. Il s'agit donc de l'organisation d'une zone conceptuelle homogène, telle par exemple "la spatialité" décrite par GREIMAS (1966, 33):



Le système sémique, tout comme le sème, la catégorie sémique ou le sémème, représente une construction abstraite, modèle de l'organisation du plan du contenu d'une langue; il est à supposer qu'une telle organisation relève d'une sorte de "logique linguistique immanente" (ibid,32), à caractère universel, pouvant servir de base à une analyse contrastive des systèmes linguistiques.

0.4. Le sémème. Cette définition du sème comme unité constitutive d'une catégorie sémique (ou trait minimal distinctif) impose une modification corrélatrice de la définition du sémème: c'est un ensemble organisé de catégories sémiques, chaque catégorie pouvant se manifester soit au niveau de la relation, soit au niveau des termes, par l'un ou par l'autre des deux termes.

N.B. Dans un souci d'économie, on parlera indifféremment de catégories sémiques ou de sèmes, là où la distinction ne sera pas importante. En disant qu'un sémème contient tel ou tel sème, on comprendra que dans la composition du sémème figure la catégorie sémique dont ce sème est une spécification possible.

Prenons l'exemple des lexèmes mourir et périr, contenant chacun les catégories /événementialité/, /objet animé/, /objet vivant/, /causalité/; dans la langue courante, les deux verbes se différencient au niveau de la catégorie /causalité/, présente dans mourir au niveau de la relation;

(5) Mourir de sa belle mort.

(6) Mourir dans un accident.

et dans périr au moyen du terme /causalité accidentelle/:

(7) Périr dans un accident.

(8) ^x Périr de sa belle mort.

Ceci explique la possibilité de substituer, dans tous les contextes, au verbe périr le verbe mourir, alors que l'inverse n'est pas possible. Une seconde opposition se manifeste dans les contextes où les deux verbes sont synonymes, périr apparaissant comme synonyme littéraire de mourir.

(9) La sécheresse a fait | mourir | toutes les plantes.
 | litt. périr |

L'exemple du verbe mourir nous conduit vers la constatation suivante: à l'intérieur du sémème viennent s'articuler des catégories appartenant à des systèmes sémiques différents; la catégorie très générale et non définissable /continu/vs/discontinu/ (régissant, par exemple, l'opposition ÉVÈNEMENT vs ÉTAT), le système de la /causalité/, celui de la /temporalité/ (qui permet, au moyen de son articulation en /duratif vs non duratif/ d'opposer ÉVÈNEMENT à PROCÈS, ainsi que ACTION à ACTIVITÉ), la /transitivité/ relevant du système de l'/agentivité/, dont l'une des articulations oppose /sujet/ à /objet/;

etc. A l'encontre du système sémique, qui est une structure complexe homogène, le sémème apparaît comme un ensemble hétérogène de catégories sémi-ques.

1. La structure du sémème

1.0. Critères de structuration. A l'intérieur du sémème il existe une organisation qui repose sur deux types de critères:

- (i) un critère fonctionnel (extrinsèque), relatif au fonctionnement du sémème dans les diverses classes de contextes où il peut figurer;
- (ii) un critère structurel (intrinsèque); les relations logiques existant entre les catégories sémi-ques constitutives.

1.0.1. L'analyse greimassienne a mis en lumière l'existence d'une première organisation du sémème en: noyau sémique (sèmes nucléaires) et base classématique (sèmes contextuels ou classèmes):

$$S_m = N_s + C_s$$

due au fonctionnement du sémème dans les diverses classes de contextes. L'ensemble des catégories sémi-ques (ou de sèmes) commun à plusieurs classes de contextes constitue le noyau sémique, alors que la possibilité qu'a le noyau de figurer dans ces différentes classes contextuelles est assurée par l'existence de certaines catégories (de sèmes) ayant la propriété d'appartenir à au moins encore une autre unité du contexte: ce sont les catégories classématiques, ou les classèmes, ou encore sèmes contextuels.

Ce qui est commun aux emplois du verbe mourir dans les deux classes de contextes caractérisés respectivement par /animé/ et /inanimé/ c'est la catégorie /événementialité/:

(10) Le malade peut mourir d'un jour à l'autre.

(11) Les civilisations peuvent mourir.

(apud LEXIS)

Les emplois du verbe mourir exemplifiés ci-dessus reposent sur le noyau sémique commun: /événementialité/, /état/; une /événementialité/ du type "a \Rightarrow non a" (qu'on peut lexicaliser par cesser de), l'/état/

du type "existence" qui, combiné avec la catégorie /animé/ dans mourir₁, se lexicalise par vie et avec /non animé/, par existence;

mourir₁ = cesser de vivre

mourir₂ = cesser d'exister.

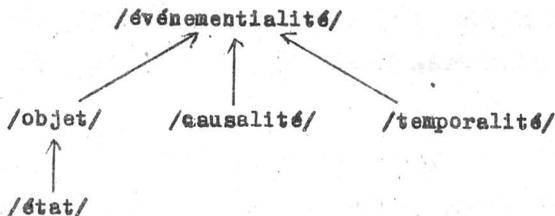
La catégorie sémique /animé/vs/non animé/ est encore présente dans le contexte au moins dans le nominal sujet (malade, civilisation), d'où l'appellation de sèmes contextuels. On obtient donc:

MOURIR₁ = /événementialité/ + /état/ + ... + /animé/
N_S C_S

MOURIR₂ = /événementialité/ + /état/ + ... + /non animé/
N_S C_S

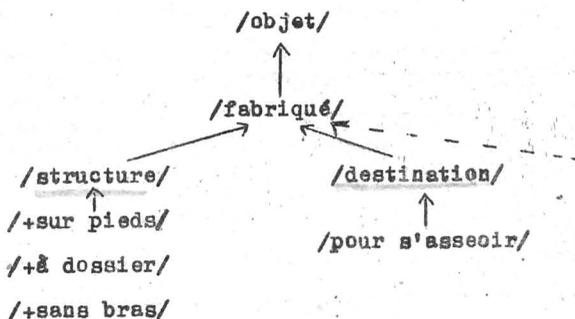
1.0.2. Divers types de relations logiques organisent le sémème indépendamment de ses emplois contextuels: ainsi, tout événement se définissant comme un "changement d'état subi par un objet sous l'influence de...", les catégories de /objet/, /causalité/ et /temporalité/ impliqueront* celle d'événementialité/, tout comme celle d'état impliquera celle d'objet/:

* On dira qu'une entité A implique l'entité B ($A \rightarrow B$) si toutes les fois que A est vrai, B l'est également, et si A est faux, B est également faux; la présence de A entraîne toujours la présence de B, alors que l'inverse n'est pas valide: $a \rightarrow b$, non $a \rightarrow \text{non } b$. Ainsi la vérité de la phrase Il a plu implique la vérité de la phrase Le trottoir est mouillé; cette relation d'implication entre phrases reflète directement la relation d'implication factuelle entre le phénomène de la pluie et le fait que les trottoirs sont mouillés. D'autre part, dire Je m'assieds sur une chaise implique (que l'on puisse dire - avec la même valeur de vérité) Je m'assieds sur un siège, la relation inverse n'étant pas vraie. Dans ce cas, la relation entre les deux phrases reflète la relation d'implication lexicale: chaise \rightarrow siège.



Il existe une organisation logique des catégories sémiques reflétant une logique factuelle (référentielle) et/ou cognitive qui fait que le sémème n'est pas la somme des catégories composantes (comme le suggérait la formule: chaise = objet pour s'asseoir + avec dossier + sans bras + sur pieds + pour une personne), mais un ensemble hiérarchisé de catégories: des catégories de rang inférieur impliquent des catégories de rang supérieur (et de niveau plus élevé de généralité).

Chaise recouvre le sémème:



On remarquera que:

- certaines catégories en impliquent d'autres: /fabriqué/ vs /non fabriqué/ implique la catégorie de l'/objectualité/, la /structure/ ainsi que la /destination/ impliquent /fabriqué/;
- la présence de la catégorie /fabriqué/ entraîne une structuration spécifique des sens prédicatifs (sens des unités verbales, adjectivales, etc.), l'idée de "fabrication" amenant une configuration de type /agent/, /matériau/ et /structure/ de l'objet, /instrument/, /destination/, etc.;
- par contre, la catégorie de la /structure/ entraîne une configuration spécifique des unités nominales, un ensemble cumulatif, non taxinomique,

de catégories (/sur pieds/, /à dossier/, etc.).

1.1. La structure de l'unité verbale. L'analyse du verbe remercier permettra d'approfondir le concept de s é m è m e, en particulier dans la classe des unités verbales.

Défini par les dictionnaires comme:

remercier v.tr. 1. Dire merci, témoigner quelque reconnaissance à quelqu'un. (Le PETIT ROBERT)

remercier v.tr. 1. Remercier quelqu'un de quelque chose, lui exprimer de la gratitude pour une chose qui nous a été utile ou agréable . (LEXIS)

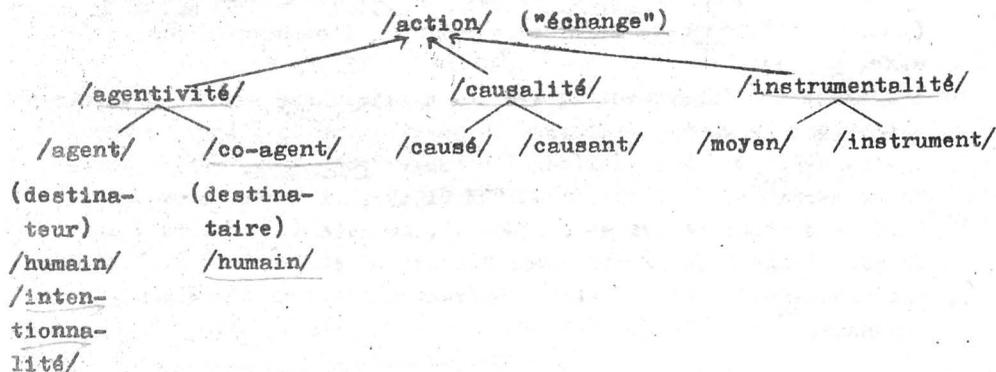
ce verbe apparaît dans les contextes:

(a) remercier (quelqu'un) verbalement
par lettre
par un cadeau
d'un copieux pourboire

(b) remercier (quelqu'un) de son hospitalité
d'être venu
de ses bienfaits
des services (rendus)

(c) remercier (quelqu'un) pour un cadeau
pour un envoi
pour son hospitalité
pour son travail

Le sens du verbe contient les catégories sémiques:



On remarque que ces catégories se retrouvent ailleurs dans le contexte: l'/agentivité/ dans le nominal sujet et respectivement complètement d'objet direct lexicalisant le destinataire; la /causalité/ dans le sens de la préposition de/pour, introduisant les contextes (b) et (c) et dans le flexif /perfectif/; l'/instrumentalité/ dans la préposition par/de, présente dans les contextes (a), ainsi que dans le flexif adverbial -ment; il s'agit donc dans tous ces cas de catégories classématiques.

Le sens du verbe remercier est spécifié par les traits nucléaires tels que: /échange/ particularisant le type d'action; /expérimentateur/, spécifiant l'agent, ressenteur d'un sentiment de "gratitude" ou de "reconnaissance", à la suite d'une évaluation favorable ("utile", "agréable"); le co-agent est également particularisé comme l'agent d'une action qui forme l'objet de cette évaluation, action pouvant être lexicalisée comme acte, qui, une fois évalué, devient "service", ou comme don ("cadeau", "envoi", etc.). Apparaît ainsi évidente la nature réciproque de la relation prédicative exprimée par remercier²⁸. La personne qui joue le rôle de destinataire (agent locuteur dans le cas d'un "remerciement" verbal, ou agent dans le cas d'un remerciement par un autre moyen: fleurs, cadeau, pourboire²⁹) a été successivement:

²⁸ Remarquons que l'étymologie du verbe appuie ce sens, remercier provenant de l'a.fr. mercier dérivé de merci, du lat. mercedem (accusatif de merces: salaire → prix > gallo-romain: faveur > a.fr. grâce).

²⁹ L'analyse a délibérément ignoré les distinctions entre les diverses acceptions du verbe, reflétant en particulier la diversité des moyens utilisés pour réaliser l'échange: remercier, défini comme "dire merci" est, selon BENVENISTE (1969), un verbe délocutif (=dérivé d'une locution et dénotant un acte de discours); dans ce cas, l'agent se décrit comme "locuteur" et le moyen utilisé est une "locution" dont la valeur équivaut à celle de l'événement causant.

- l'expérimentateur (bénéficiaire) d'un acte du co-agent;
 - l'expérimentateur (bénéficiaire) d'un jugement évaluatif porté sur un acte du co-agent;
 - + l'expérimentateur (ressenteur) d'un sentiment envers le co-agent, au cours d'un segment actionnel (narratif):
1. B fait p à l'intention de A
 2. A juge p utile, agréable
 3. A ressent un sentiment favorable à l'égard de B
 4. A dit à B qu'il ressent ce sentiment.

1.1.1. Cette analyse nous a conduit d'une définition apparemment simple vers un récit complexe. Peut-on dire que tout ce contenu appartient - et si oui, au même titre - au sémème recouvert par le lexème remercier ?

On découvre au niveau du sens lexical la présence d'un phénomène étudié jusqu'à présent surtout au niveau phrastique, à savoir l'existence d'un contenu implicite rattaché par une relation quelconque au contenu explicite.

Tout comme au niveau phrastique, il a été remarqué que, si l'on affirme (et on croit donc vrai) que:

(12) p: Pierre conduit ses enfants à l'école.,

on est tenu d'accepter également la vérité (et donc l'assertabilité) de:

(13) q: Pierre a des enfants.

On dit que p présuppose q.

Le verbe remercier exprime (pose, affirme) le niveau 4 du parcours narratif décrit ci-dessus; il "implique"^{*} les contenus 3, 2 et 1. Ceci peut expliquer les relations évidentes existant entre des uni-

* Nous utilisons ici le verbe "impliquer" dans le sens courant du terme, et non dans son acception logique.

tés comme remercier, rendre service, cadeau (offrir un)¹¹.

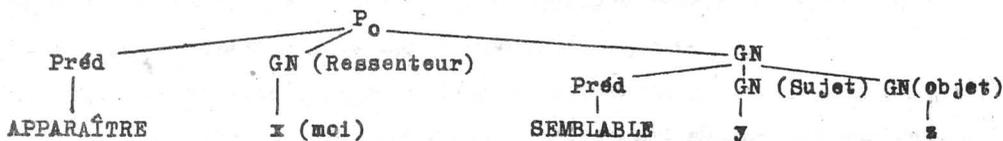
Remarque. La lexicalisation de cette structure sémémique dans les divers systèmes linguistiques peut témoigner d'une attitude différentes des locuteurs qui transparait au travers de la structure syntaxique de surface caractérisant l'emploi du verbe; ainsi, au français (remercier quelqu'un) et à l'anglais (to thank somebody), où le co-agent est lexicalisé comme un complément d'objet direct, s'opposent les systèmes roumain (a mulțumi cuiva) et espagnol (dar las gracias a uno); on peut supposer, à titre d'hypothèse, que la relation actancielle agent vs co-agent est atténuée par la relation syntaxique superficielle sujet vs complément (l'objet est en général le non agent, le subissant) au profit d'une insistance sur le "service", accentuant la nature d'échange de l'acte de remercier; le roumain et l'espagnol paraissent mettre en évidence la relation inter-actancielle (agent vs co-agent), effaçant le procès causant; ceci pourrait expliquer l'emploi en espagnol de gracias dans l'expression de gracias (= gratuitement).

1.1.2. Le sens des unités lexicales verbales qui peuvent fonctionner en position de prédicat) se caractérise donc par une structuration sémémique particulière, qui respecte la configuration logique des "participants" au procès, à l'action, à l'événement ou à l'activité.

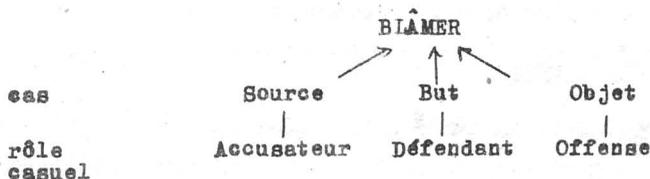
Ces constatations rapprochent la description structurale (dans le sens restreint d'analyse sémémique proposée dans les cadres de la linguistique structurale) - qui découvrirait sans y insister l'existence

¹¹ Remarquons que le lien unissant ces contenus apparaît dans une description casuelle dans la position d'expérimentateur que l'agent de l'acte de remercier occupe à tous les niveaux, bien que remplissant des rôles différents (bénéficiaire, bénéfactif, ressenteur) (v. à ce sujet, CRISTEA, 1976, CUNIȚĂ, 1979).

d'une syntaxe sémique - du modèle proposé par la sémantique générative. GREIMAS (1966) suggérait qu'il faut "envisager les relations entre les sèmes à l'intérieur d'un lexème comme étant de la même nature que les relations entre les sèmes situés à l'intérieur d'unités de communication plus larges", et affirmera plus tard qu'un sème, tel celui du mot colère équivaut à un "micro-récit qui condense le schéma narratif" (GREIMAS, 1983). A la même époque, WEINREICH (1966) soutenait que "toute relation qui peut exister entre les composants d'une phrase apparaît également entre les composants du sens d'une unité lexicale". P.POSTAL (1971) décrit le sens du verbe rappeler (remind) comme:



Une autre direction de la sémantique générative propose de décrire le sens prédicatif par une certaine structure casuelle, chaque argument du verbe occupant un cas et/ou un rôle casuel donné. Ainsi, pour FILMORE (1971), le verbe blâmer se décrit par la structure casuelle:



1.2. La structure de l'unité nominale. Dans la classe des unités nominales, on remarquera une même dépendance rattachant le sens d'une unité donnée au sens d'autres unités avec lesquelles elle peut virtuellement se combiner. L'exemple du lexème chaise démontre la dépendance du sens nominal de l'idée verbale de /fabrication/. De même, on ne saurait décrire une unité de la classe des 'instruments' en dehors des rapports logiques existant entre le sens de ces unités et l'idée d'action exécutée à l'aide de cet instrument:

COUPEAU = instrument (=objet fabriqué servant à exécuter une certaine opération)

qui sert à couper
des objets physiques
ayant une certaine forme.

De même, le sens d'une unité désignant un agent (noms de métiers, par exemple) se définit en rapport avec l'activité dont il est l'instigateur. POTTIER (1976) démontre que la structure sémantique nominale comporte - tout comme celle verbale - les valences actantielles des noms respectifs; ainsi, le sens de pont contient les traits /accusatif/ (objet d'une activité productrice) et /locatif/ (lieu de passage).

Il existe un rapport étroit et peu encore étudié entre la logique factuelle, la structure sémantique et la structure syntactico-sémantique des unités lexématiques et phrastiques, reposant sur la dépendance langue - pensée - monde.

On ne peut donc parler d'autonomie du sémème, chaque sémème étant rattaché par un ensemble de rapports à des unités l'impliquant ou qu'il implique, la substance sémantique s'organisant ainsi en micro-systèmes d'étendue plus ou moins importante.

2. Le noyau sémique

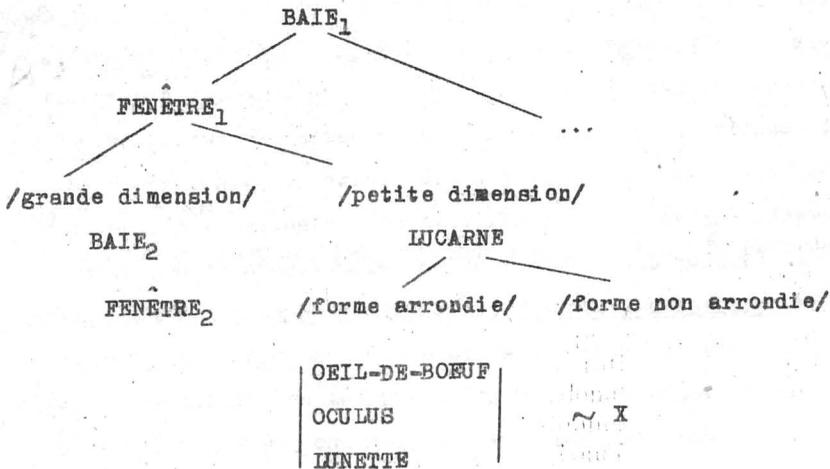
2.0. Sèmes distinctifs vs sèmes non distinctifs. L'interférence entre la structuration proprement linguistique du système sémantique d'une langue donnée et l'organisation de l'univers référentiel de la communauté humaine parlant cette langue se traduit par l'existence dans le sens lexical de certains traits de sens dont la fonction n'est plus distinctive (c'est-à-dire qui ne servent plus à opposer deux unités au sein du système lexico-sémantique). Ainsi, dans le sens de œil-de-bœuf:

fenêtre }
petite } lucarne
pratiquée dans un mur
un comble

ronde ou ovale
(d'après PETIT ROBERT)

la catégorie /forme: rond vs non rond/ ne permet pas de distinguer cette unité de lucarne (qui peut être ronde ou carrée), ni d'autres unités, vu qu'en français il n'y a pas de lexème manifestant le sens de: /fenêtre/, /petite/, /pratiquée dans un mur, un comble/, /non ronde (carrée)/.

Le micro-système des lexèmes: baie, bow-window, fenêtre, lucarne, lunette, oeil-de-boeuf, oculus, désignant une /ouverture/ /pratiquée dans un mur, une paroi, etc./, /pour laisser pénétrer l'air et la lumière/ (noyau sémique commun actualisable par l'archilexème baie) s'organise en vertu des oppositions articulées par les catégories /dimension/, /forme/, /position/:



(BAIE₁ note le sens de "ouverture pratiquée dans ... pour faire une porte, une fenêtre"; BAIE₂ note le sens de "grande fenêtre"). Les distinctions organisant le micro-système oeil-de-boeuf, oculus, lunette relèvent éventuellement de la /position: dans un mur vs dans un toit, au sommet d'une coupole/. Ainsi le trait /forme/ n'a pas de valeur distinctive, mais il est indispensable à l'emploi "normal" (adéquat au point de vue de la relation signe-référent) du terme. Il reflète une propriété du denotatum (objet), enregistré par le référent, et se rattache à l'univers référentiel. Certains linguistes (ECO, 1980;

FILLMORE, 1971; LAKOFF, 1971) ont parlé de traits encyclopédiques (pour les distinguer des traits servant à opposer les unités linguistiques au sein du système) et ont souligné leur importance dans la bonne formation (sémantique) des phrases dans une langue naturelle, et par conséquent dans la pédagogie du sens.

A l'encontre des catégories sémiques distinctives, le nombre de ces traits de sens n'est pas limité, sinon par les nécessités du "mode d'emploi" des termes; d'autre part, ils forment un ensemble non hiérarchisé de traits de sens. Ainsi, /forme/, /position/, etc. sont des catégories situées au même "niveau", et on peut y ajouter par exemple /style architectural/. FRADIN et MARANDIN (1979) montrent que dans la définition du mot corbeau s'accablent des traits descriptifs comme "grand oiseau au plumage noir, au bec fort et légèrement recourbé, réputé charognard", dont la plupart n'ont pas de fonction distinctive, mais qui constituent un critère dans le jugement de normalité sémantique. On peut s'attendre à ce que les traits de sens encyclopédiques caractérisent surtout le sens des unités substantives; ils se retrouvent en particulier dans les ensembles lexématiques connus sous le nom de terminologies, désignant un ensemble référentiel, dominés par un archilexème. C'est au niveau des archilexèmes que l'on retrouvera l'organisation linguistique. Voici par exemple, une comparaison entre divers systèmes linguistiques: poisson - esp. pez vs pescado; raisin - angl. grape vs raisin; arbre - roum. arbore vs copac vs pom, alors que l'ensemble de lexèmes désignant des poissons, des fruits, des arbres, etc. ne présentent pas une structuration lexicale^x.

2.1. Sèmes centraux vs sèmes périphériques. Les rapports implicatifs (taxinomiques) structurant le noyau sémique ont pu faire parler, au moyen d'une métaphore spatiale, de catégories sémiques centrales vs

^x Ces ensembles non organisés sont en large partie responsables du refus que certains ont opposé à l'idée d'une approche systémique du sens.

straction apparaît en général en proportion inverse du nombre de sèmes entrant dans la composition d'un sémème, phénomène désigné par densité sémique (GREIMAS, COURTES, 1979, s.v. Densité sémique, 89). "La définition parfaite des mots concrets dans un dictionnaire idéal nécessiterait l'inventaire de nos connaissances sur le référent" (GROUPE μ , 1970, 101). Les archisémèmes, désignant des entités abstraites (dénomination d'objets-type d'une classe, résultat d'une opération logique de classification) sont tous caractérisés par un degré d'abstraction plus élevé que les sémèmes dont ils représentent le noyau commun. Un bon exemple est le texte suivant où R. Queneau obtient un effet parodique en substituant aux termes concrets exigés par l'univers référentiel formant le thème du discours, les termes abstraits corrélatifs:

- (14) "Il reprit son chemin et, songeusement quant à la tête, d'un pas net quant aux pieds, il termine sans bavures son itinéraire. Des radis l'attendaient, et le chat qui miaula espérant des sardines, et Amélie qui craignait une combustion trop accentuée du fricot. Le maître de maison grignote les végétaux, caresse l'animal et répond à l'être humain qui lui demande comment sont les nouvelles aujourd'hui:
- Pas fameuses".

(QUENEAU, apud GROUPE μ , 1970, 103).

La densité sémique est à mettre en rapport avec l'extension des termes: plus le sens d'un terme est riche de sèmes, plus le nombre des entités auxquelles il renvoie est limité; un sémème pauvre en sèmes correspond à un concept plus général et renvoie donc à un nombre plus élevé d'unités. La densité sémique détermine donc le niveau de généralité (extension plus ou moins large), et à ce point de vue on opposera les termes généraux aux termes spécifiques, distinction co-extensive à celle de abstrait vs concret. Il a été remarqué (GREIMAS, COURTES, 1979;

GROUPE¹, 1970) que "Le vocabulaire concret est simplement descriptif, il oppose une étiquette sur les objets de notre perception: soleil, Méditerranée, Paul Valéry, belette... Le vocabulaire abstrait par contre rassemble les concepts par lesquels nous entendons analyser ces objets: bleu, tiède, transcendant, pointe.../.../ Il semble bien notamment que l'espèce linguistique première du vocabulaire concret soit le nom substantif, alors que le vocabulaire abstrait, qui exprime des modalités de l'être, use d'adjectifs (le nom "patience" dérivant de l'adjectif "patient" et non l'inverse)" (GROUPE¹, 1970, 101).

On obtient les deux dichotomies co-extensives:

concret vs abstrait

spécifique vs général

permettant de classifier les lexèmes d'une langue et auxquelles il correspond, dans le plan sémantique, le critère quantitatif de la densité sémique.

Remarque. La richesse ou la pauvreté sémique concerne le seul noyau sémique, la base classématique étant de toute façon un ensemble restreint de sèmes de haute généralité.

3. La base classématique

3.0. Analyse d'un exemple. Le fonctionnement du sème dans le discours fournit une classification des unités minimales de contenu identifiées au cours de la première étape de l'analyse structurale du sens: les sèmes se regroupent donc en sèmes nucléaires et respectivement sèmes contextuels ou classèmes.

Dans l'exemple:

(15) "De temps à autre, mon père traversait la cour, pour remplir un seau de charbon dont il bourrait le poêle".

(Alain FOURNIER, Le Grand Meaulnes)

le verbe traverser se caractérise par les traits de sens

+ /déplacement/

+ /spatialité (horizontalité)/

+ /directionalité/

+ /perfectivité/

repérables dans les définitions lexicographiques:

traverser l⁰ passer d'un côté, d'un bord à l'autre
(passer = aller d'un lieu à un autre par rapport à un point situé soit sur la ligne du mouvement, soit hors de cette ligne)

(apud LEXIS)

Le verbe exige un complément caractérisé par le trait /spatialité/, catégorie manifestée au niveau de l'articulation /horizontalité vs verticalité/.³ L'introduction d'un nominal ne possédant pas ce trait de contenu conduit vers des énoncés non repérables:

(16) ³ traverser le camion

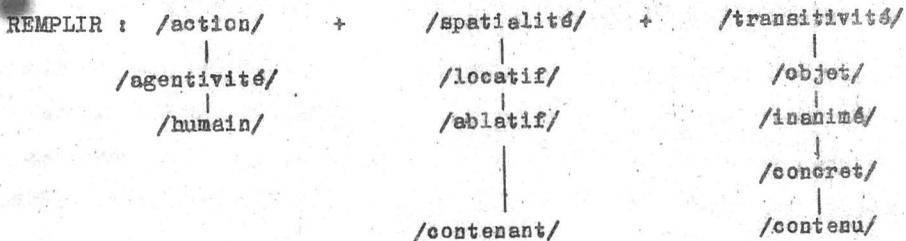
(17) ³ traverser le mur

Dans l'exemple analysé les syntagmes:

remplir un seau de charbon

bourrer le poêle (de charbon)

sont constitués sur la base de l'existence dans le sens verbal de sèmes présents également dans le nominal complément:



³ Il est à remarquer que si le nominal possède le trait /spatialité/ manifesté par /verticalité/, comme dans

(18) traverser la montagne

il se produit une modification dans le sens verbal, à savoir la suspension de l'opposition /horizontalité vs verticalité/ et l'ajout du sème /obstacle/; ainsi, traverser une montagne c'est la franchir, ce qui implique l'idée de difficulté (v. ci-dessous chap. IV, § 3).

BOURRER: *ibid.*, + /intensif/²⁵

On retrouve dans les nominaux seau et poêle, occupant la place du locatif ablatif le trait /contenant/, de même que charbon (l'objet) est caractérisé par /objet/, /inanimé/, /concret/, /contenu/.

3.1. Fonctions des classèmes. Ces exemples démontrent une première fonction des sèmes contextuels: la fonction syntagmatique ou discursive. Les classèmes organisent le discours, assurant la compatibilité sémantique entre les unités co-présentes dans la chaîne syntagmatique; deux ou plusieurs noyaux sémiques peuvent se combiner s'ils contiennent au moins un sème contextuel commun (s'il existe une base classématique commune).

Les sèmes contextuels se chargent d'autre part d'une seconde fonction, à savoir la classification paradigmatique des unités lexico-sémantiques. Ils construisent ainsi "le cadre paradigmatique général de la classification de l'univers signifiant" (GREIMAS, 1966, 85); plusieurs unités lexico-sémantiques forment un paradigme s'ils possèdent en commun au moins un classème.

3.2. Classification des sèmes contextuels. Une description approximative du domaine sémantique recouvert par les classèmes expliquera pourquoi et comment ce type de sèmes peuvent assumer cette double fonction syntagmatique et paradigmatique.

3.2.1. Une première sous-classe de sèmes contextuels est formée par les sèmes dits "grammaticaux", formant le sens des catégories "morphologiques" et "syntaxiques"; il s'agit de ce que la grammaire structurale appelle "les traits inhérents et contextuels" présents dans les diverses catégories (nominale, verbale, etc.). La nature sémantique de ces traits a été soutenue par divers linguistes qui signalent des phénomènes tels que:

- la distribution en catégories nominale, verbale et verbo-nominale ne

La différence synonymique /+ intensif/ est marquée dans la définition lexicographique par "jusqu'au bout".

résiste pas à une analyse plus approfondie; par exemple, la catégorie nominale du "cas" se retrouve dans la description du sens verbal, le sens de tout verbe se définissant par une structure casuelle spécifique; de même, MOUNIN (apud GERMAIN, 1981, 55-56) avance l'idée que des catégories estimées purement verbales se manifestent dans le sens nominal; ainsi, des unités telles que semence, blé mûr, veau de lait, nouveau-né, fiancé, nouvelle mariée, etc. contiendraient des traits sémiques aspectuels, tout comme les unités futur gendre, gendre, future maman, maman porteraient des marques temporelles;

- les dérivés à partir d'une même base contiennent un noyau sémique commun et se distinguent en premier lieu par des sèmes contextuels assurant leur fonctionnement "grammatical"; POTTIER (1976) donne l'exemple des unités jeune, jeunesse, rajeunir se partageant le noyau /humain/, /âge faible/ (conventionnellement noté jeun-);

- le caractère purement grammatical (morphologique ou syntaxique) de ces sèmes contextuels ne saurait expliquer des modifications qu'une incompatibilité - de quelle nature, sinon sémantique? - entre certains traits entraîne dans le sens lexical: l'incompatibilité entre la /durativité/ exprimée par la désinence de l'imparfait et l'/inchoativité/ manifestée dans le sens lexical d'un verbe comme s'envoler entraîne la modification de la "valeur" aspectuelle de l'imparfait, qui arrive à exprimer l'/itérativité/, comme dans:

(19) Il s'envolait (souvent, chaque semaine) pour Paris.

3.2.2. Une seconde sous-classe de sèmes contextuels est constituée de sèmes d'un très haut niveau de généralité, corrélatifs à des concepts primitifs, tels que /relation vs terme/, /action vs état/, /spatial vs temporel/, etc.; ainsi que de sèmes génériques organisant, dans chaque culture, les classes de référents /animé vs inanimé/, /animal vs végétal/, /mâle vs femelle/.

3.2.3. Une autre catégorie classématique a trait au jugement que le locuteur peut formuler - par le biais du système linguistique - sur le

référent ou sur la situation de communication; il s'agit de classèmes connotatifs, marquant dans le sens lexical.

(a) un jugement sur le référent, organisé par les catégories sémiques /évaluation: mélioration vs péjoration/ ou /affectivité: positive vs négative/; les unités roux, carotte et queue de vache réfèrent à une même couleur des cheveux, mais carotte et surtout queue de vache expriment en même temps une évaluation péjorative absente dans roux. Pareillement, on désignera une personne attachée à une autre personne ou aux idées de celle-ci tantôt par partisan, tantôt par suppôt.

Le contexte ou la situation de discours peuvent souvent polariser le sens des unités lexicales ayant trait à l'idéologie; ainsi les prolos, les bourgeois, le patron, camarade (ainsi que d'autres appellatifs) peuvent avoir un sens mélioratif ou péjoratif selon celui qui les utilise et la situation dans laquelle il les utilise. Le terme bureaucrate (=employé de bureau), dépourvu de toute connotation dans:

(20) "Plus d'un poète fut un excellent bureaucrate"

(VALÉRY)

reçoit une connotation péjorative dans:

(21) "Ils menaient l'existence monotone et morne des bureaucrates" (MAUPASSANT)

(b) un jugement sur la situation discursive (sur le statut réciproque des locuteurs) organisé par les oppositions:

familiarité vs distance

intimité vs première rencontre

situation informelle vs situation formelle.

Ces catégories organisent les sous-codes (registres) d'un système linguistique, le choix d'un registre ou d'un autre (populaire, familier, "standard", soutenu, etc.) témoignant de la perception qu'a le locuteur de sa position au sein de la situation de discours.

L'énoncé:

(22). "Quand c'est pas l'heure, c'est pas l'heure! La baraka,

quoi !" (DANINOS, Le Pyjama)

ne peut s'adresser qu'à des intimes, il est caractérisé par la présence de lexèmes tels que baraka (synonyme familier de chance^{*}), par des traits morphologiques (absence d'un formant de la négation) et une syntaxe peu soignée caractérisant le langage familier.

Remarque. Un rapport s'établit souvent entre les deux catégories de classèmes connotatifs: un même formant peut manifester tantôt une valeur évaluative, tantôt un jugement sur la situation discursive; les diminutifs connotant souvent l'affectivité se rencontrent le plus souvent dans le registre familier; d'autre part, dans un même énoncé peuvent apparaître des traits relevant des deux aspects; il existe un système de compatibilités préférentielles, telles que:

/péjoration/ vs /mélioration/ et /familiarité/ ,
comme le montre le trait /affectivité/ qui pourrait subsumer aussi bien un jugement sur le référent qu'un jugement sur la situation, traduisant l'attitude du locuteur envers le monde et envers son interlocuteur. Dans:

(23) "C'est fou ce que ça turlupine les gens, l'argent."

(DANINOS, op.cit.)

le trait /familiarité/, décelable au niveau lexical, morphologique et syntaxique fait ressortir le trait /péjoration/, latent dans le sens collectif du lexème gens.

Les sèmes connotatifs constituent des catégories classématiques vu que l'apparition d'un tel trait à un point de la chaîne syntagmatique entraîne sa réitération, au niveau lexical ou grammatical ou encore prosodique. Ainsi, le verbe souhaiter (verbe affectif désidératif), dont le sens est "désirer, pour soi ou pour autrui, la possession, la

* Les conditions de cette synonymie sont explicitées dans la phrase suivante: "Il a la baraka, disent de lui ses amis, toujours effarés de voir le poisson mordre dès qu'il lance sa ligne." (L'EXPRESS, N°1637, 26 nov. 1982)

présence de, la réalisation d'un événement" (Le PETIT ROBERT) contient le trait connotatif /euphorique/*; ce trait doit se manifester également dans le nominal complément: le verbe se construit en général avec:

souhaiter (à quelqu'un) la santé,
toutes sortes de prospérités
une vieillesse heureuse
la réussite /qu'il réussisse, etc.,

nominaux évalués comme "source d'un sentiment euphorique".

De même, dans l'exemple:

(25) "Marre d'être commandés, marre d'être ballottés, marre d'être pris pour des poires - nous étions tous les trois montés". (DANINOS, Le Pyjama)

le trait /familiarité/ se retrouve au niveau lexical (avoir marre, (être) ballotté, poire, être monté) ainsi qu'au niveau morphologique (ellipse du verbe couplatif dans avoir marre) et syntaxique ordre syntaxique).

Conclusions

- Le plan du contenu d'une langue naturelle est structuré de manière analogue (isomorphe) au plan de l'expression.
- L'application de la description structurale au plan du contenu (analyse sémique) permet d'identifier les unités minimales de sens, les sèmes.
- Les sèmes sont des entités relationnelles dont l'existence n'est

* Dans un contexte tel que:

(24) Je souhaite qu'il connaisse lui-aussi le malheur
l'incompatibilité entre le trait /dysphorique/ contenu par le sens du lexème malheur et le sens de souhaiter est résolue par la suspension du trait /dysphorique/ sous la dominance du sème contraire présent dans l'unité verbale (le malheur de l'autre devient source de sentiment euphorique); ce type de modifications que peut subir le sémème sous l'influence du contexte sera étudié au chap. IV,
§ 3.

assurée qu'au sein de la structure minimale de sens, la catégorie sémique.

• La catégorie sémique peut être simple (relation entre deux sèmes) ou complexe (l'un au moins des termes de la catégorie est à son tour une catégorie de rang inférieur).

• Chaque terme de la catégorie implique la relation constitutive et s'oppose au second terme.

• Le sens d'une unité de l'expression, le sémème, est constitué d'un ensemble organisé de catégories sémiques.

• Une catégorie sémique peut figurer dans un sémème soit par la relation soit par un de ses termes.

• Le fonctionnement du sémème dans le discours isole une classe de sèmes (catégories sémiques) contextuels ou classèmes, communs à plusieurs unités du contexte, et des sèmes nucléaires, spécifiques de l'unité respective. Le sémème s'organise ainsi en noyau sémique et basé classématique.

• Une relation d'implication logique introduit au sein du sémème une structure taxinomique, mettant de l'ordre dans l'ensemble de catégories sémiques constitutives.

• Cette structuration sémique est le reflet d'une logique du monde naturel; il en résulte une structure-type des unités "substantives" et des unités "adjectives (ou prédicatives)".

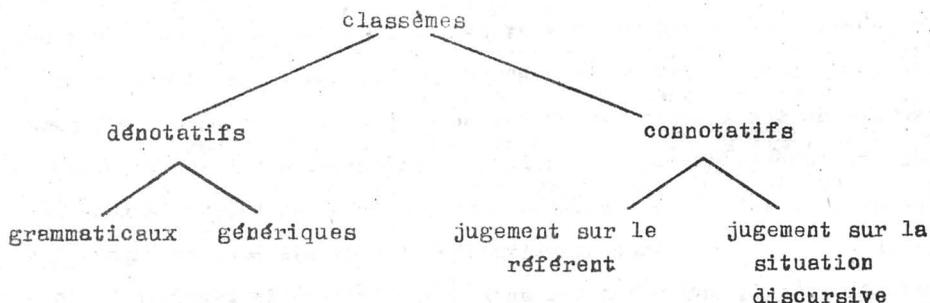
• Le noyau sémique peut comporter, outre des catégories sémiques (sèmes) distinctives, redevables de l'organisation du système linguistique, des catégories sémiques non distinctives (encyclopédiques) ressortissant à la connaissance de l'univers référentiel et dont la spécification est indispensable pour un emploi correct des unités linguistiques.

• Le vocabulaire d'une langue peut être classifié, selon le critère sémantique de la densité sémique (nombre des catégories sémiques constitutives du sémème) en vocabulaire abstrait et vocabulaire concret (lexèmes de sens général vs lexèmes de sens spécifique).

• Les classèmes sont des sèmes:

- d'un haut degré d'abstraction et de généralité
- ayant de ce fait un caractère récurrent
- assurant d'une part la compatibilité sémantique et la cohérence syntagmatique et d'autre la classification paradigmatique des unités lexicales.

• Selon leur contenu on peut les classer en:



Chapitre III. LES RELATIONS SEMANTIQUES

Introduction

0. La description substantive du sens, visant à saisir le sens lexical dans son identité, doit être complétée par une description relationnelle qui précise les rapports de l'unité ainsi identifiée avec les autres unités du système. La saisie "positive" (substantive) dépend en fait d'une saisie "négative" (relationnelle). Une unité est quelque chose que les autres unités ne sont pas, elle a "sa valeur par son opposition avec tous les autres termes" (SAUSSURE, 1916/1968, 126). C'est l'ensemble de ces rapports qui organise le plan du contenu d'une langue donnée et, conséquemment, son lexique, manifestant ainsi une structuration que les locuteurs de cette langue introduisent dans la réalité environnante. Les deux axes constitutifs de tout système, syntagmatique et paradigmatique, sous-tendent un réseau complexe de rapports, l'unité - à la fois point d'arrivée et point de départ - n'étant qu'un noeud d'embranchement.

Le présent chapitre, consacré à la description de ces rapports dans le plan sémantique, envisage d'abord les divers types de relations paradigmatiques pour s'attarder dans la suite sur les rapports syntagmatiques, dont il précise la nature, le mécanisme et les résultats.

1. Une relation apparaît comme le résultat d'une opération cognitive établissant "de manière concomitante et l'identité et l'altérité de deux ou plusieurs grandeurs" (GREIMAS, COURTES, 1979, s.v. Relation). Elle est constitutive de la structure minimale (de sens) ainsi que de la structure du système dans son ensemble. A l'axe des combinaisons syntagmatiques (relation de type et...et) s'oppose l'axe des oppositions paradigmatiques (relations de type ou...ou). Dans le plan du contenu, les rapports paradigmatiques organisent le contenu en zones cognitives, fournissant le matériau aux combinaisons syntagmatiques, responsables de la cohérence et de la "normalité" du discours.

Remarque. Repérable dans la constitution de tout système, les rapports syntagmatiques et paradigmatiques ont une même nature abstraite. Il s'ensuit qu'il ne faut pas confondre les relations syntagmatiques abstraites - atemporelles et aspatiales - avec les relations de contiguïté (linéarité) organisant l'étendue - spatiale ou temporelle - de la manifestation discursive. On a coutume d'assimiler à l'opposition paradigmatique vs syntagmatique l'opposition virtuel vs actuel, et d'en déduire que les rapports syntagmatiques, actuels, relèvent de la parole; cette opposition doit être réservée au système, et on lui ajoutera le niveau du réalisé, de la manifestation concrète de ces rapports dans la chaîne écrite ou parlée (v. chap.IV, § 3).

L'étude des relations sémantiques ne saurait se faire sans le recours au rapport existant entre les deux plans de l'expression et du contenu; on distinguera dans le plan du contenu entre le niveau sémique et le niveau sémémique:

Plan Niveau	Contenu	Expression
sémique	sèmes	lexèmes, lexies
sémémique	sémèmes	

Relations paradigmatiques

0. Définition

Une propriété commune: la possibilité de substitution mutuelle dans le même contexte, est constitutive de classes (paradigmes) d'unités dont la spécificité est assurée par les relations d'opposition^m distinctive de type ou...ou qu'elles contractent au sein de ces paradigmes.

^m Le terme opposition sera utilisé dans une acception large, celle de relation paradigmatique en général, et dans un sens restreint pour désigner la relation appelée généralement antonymie.

Les relations paradigmatiques, fondées sur l'invariance de la base classématique concernent en premier lieu le noyau sémique, auquel elles assurent l'identité.

O.1. Le lieu de la relation sémantique est à chercher au niveau de la catégorie sémique, structure minimale de sens, comportant et organisant à la fois le réseau de relations, paradigmatiques comme d'ailleurs syntagmatiques.

Rappelons que la catégorie sémique représente une structure où des termes situés dans le même plan contractent une quelconque relation d'opposition, alors qu'entre le terme et la relation l'articulant il s'établit une relation taxinomique d'implication:



C'est cette propriété commune d'impliquer un même terme (relation) de rang supérieur qui fonde la base sur laquelle s'établissent les différences.

La même configuration organise les rapports sémiques: en tant qu'unités différentielles, les sèmes régissent toute relation sémique, en assurant la base commune et la distinction constitutive de la relation.

Le rapport décrit dans le plan et au niveau sémique se reflète dans le plan lexical par une organisation analogue, mais non identique. Il est parfaitement possible de construire, sur la base des rapports logiques d'identité ou d'opposition sémique, des sèmes (unités abstraites), similaires ou opposés; en revanche, il n'est pas toujours possible de les actualiser en discours par un lexème. Ainsi, eu égard à:

- (1) CLAQUER /fermer une porte/
/avec un bruit sec/

on peut construire un sème:

- (2) X /fermer une porte/
/sans bruit/

auquel pourtant il ne correspond en français aucun lexème.²¹

0.2. Classification des relations paradigmatiques. Les rapports constitutifs de la catégorie sémique président à la classification des relations sémantiques paradigmatiques. Ainsi, ajoutant au critère externe du rapport entre le plan de l'expression et celui du contenu le critère interne du type de relation logique, on obtient la suivante classification des relations sémantiques paradigmatiques:

- (1) les relations contractées par les sémèmes recouverts par un seul et même formant: la poly-sémie
- (2) les relations contractées par les sémèmes recouverts par des formants différents:
 - l'hypo-sémie, qui repose sur la relation logique d'implication;
 - la synonymie (relation de double implication) et l'antonymie (relation d'opposition).

1. La polysémie

1.0. Définition. Traditionnellement, la polysémie se décrit comme une relation entre signifiants et signifiés, notamment comme l'état d'un signifiant ("mot", lexème) auquel il correspond plusieurs signifiés. Sont dits monosémiques (plus exactement mono-sémiques²²) les unités lexématiques recouvrant un seul sémème; il s'agit de lexèmes appartenant aux vocabulaires spécialisés, tels: (Chimie) alun, (Techn.) électrophone, (Méd.) spasmophilie, etc.

La plupart des unités lexématiques sont poly-sémiques, elles peuvent manifester des sémèmes plus ou moins divergeants:

²¹ C'est le phénomène des lacunes lexicales, mentionné à plusieurs reprises dans cet ouvrage, résultat d'une part d'une loi générale de la constitution des systèmes linguistiques, le principe d'économie et, d'autre part, des besoins langagiers caractérisant la communauté linguistique respective; v. également ci-dessous, même chapitre, § 2.3.

²² v. GREIMAS, COURTÈS, 1979, s.v. Polysémie, 284.

- (3) alvéole:
1. cellule d'une abeille
2. (Anat.) cavité des os maxillaires dans laquelle est enchâssée une dent
3. (Géomorphol.) petite dépression excavée dans une roche

(apud LEXIS)

Au niveau sémémique, la polysémie se traduit par une relation d'intersection entre les ensembles sémiques manifestés par un lexème; cette intersection représente un noyau sémique commun, sur lequel repose l'intuition du sujet parlant quant à la parenté de sens qui rattache ces diverses acceptions d'un mot. Dans (3) les sémèmes corrélatifs à alvéole sont composés des catégories sémiques:

- s_1 /espace contenant/
 s_2 /dans un corps solide/
 s_3 / susceptible de recevoir un contenu/
 s_4 /naturel vs fabriqué/
 s_5 /objet contenu.../

Le noyau sémique $Ns(s_1+s_2+s_3)$ forme la base de l'opposition se situant au niveau de la spécification des autres catégories sémiques.

Si, par contre, il n'est pas possible de déceler un noyau sémique commun, on estime qu'il s'agit de deux sémèmes accidentellement recouverts par un même formant, et on parle d'h o m o n y m i e.

1.1. Mécanisme de la polysémie. En diachronie, un même type de mécanisme explique:

- (1) l'"enrichissement du sens" des lexèmes (p o l y s é m i s a t i o n)
(2) l'éclatement d'une unité polysémique en plusieurs unités homonymes.*

Le mécanisme est déclenché par l'emploi individuel d'un lexème dans un nouveau type de contexte, ce qui entraîne des mo-

* Il va sans dire que seuls ce type d'homonymes seront ici considérés et non les homonymes issus d'une évolution phonique convergente de deux étymons différents.

difications sémémiques; s'il y a socialisation (acceptation par la communauté linguistique) de cet emploi, le nouveau sémème, ainsi produit, forme l'objet d'une conventionnalisation, étant fixé par une règle sémantique du code:

phénomène individuel → socialisation → phénomène social

usage

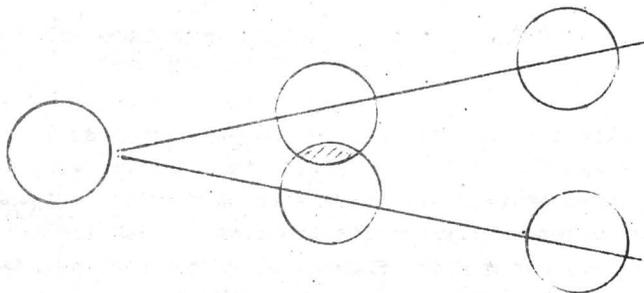
norme

performance

compétence

Ainsi, sur le modèle de assainir le climat politique, déjà conventionnalisé, un journaliste a pu dire¹² aseptiser le climat politique. Le noyau sémique /faire que disparaisse tout germe infectieux/, fonctionnant dans le contexte /concret/, devient - dans le contexte /abstrait/: /faire que disparaisse tout phénomène susceptible de corrompre/. Cette création, encore à l'état de performance, a toutes les chances de se généraliser et même de concurrencer le plus ancien assainir.¹³

Si la liaison avec le sémème initial n'est plus ressentie par les sujets parlants, la rupture ainsi produite est à l'origine de l'apparition d'unités homonymes. Tel fut le cas des exemples souvent cités des lexèmes grève, balle, voler, etc. L'évolution divergente des sens aboutit ici à un ensemble d'intersection vide:



Polysémie

Homonymie

¹² Exemple emprunté à J.BASTUJI, 1974.

¹³ A propos de la télévision française, une ex-speakerine affirmait: "Elle est tellement aseptisée qu'elle va perdre le contact avec le public" (Le FIGARO MAGAZINE, 27 nov. 1982).

1.2. Classification des relations de polysémie. Le schéma précédent suggère l'existence d'une zone étendue occupée par la polysémisation, et laisse prévoir la difficulté à établir des classes discrètes de rapports polysémiques.

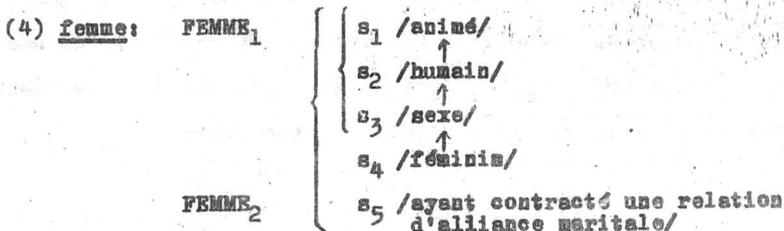
On peut toutefois proposer, à la suite de R.MARTIN^M, la distinction entre:

- une polysémie étroite
- une polysémie lâche,

situées aux deux extrémités de cette zone.

Si la relation de polysémie se définit comme une relation d'intersection sémémique, une intersection (noyau sémique commun) constituée d'un nombre élevé de catégories sémiques déterminera une polysémie étroite; un nombre réduit de catégories sémiques (à la rigueur, une seule) communes relâchera le rapport qui aura toutes les chances à disparaître, laissant la place à des lexèmes homonymes.

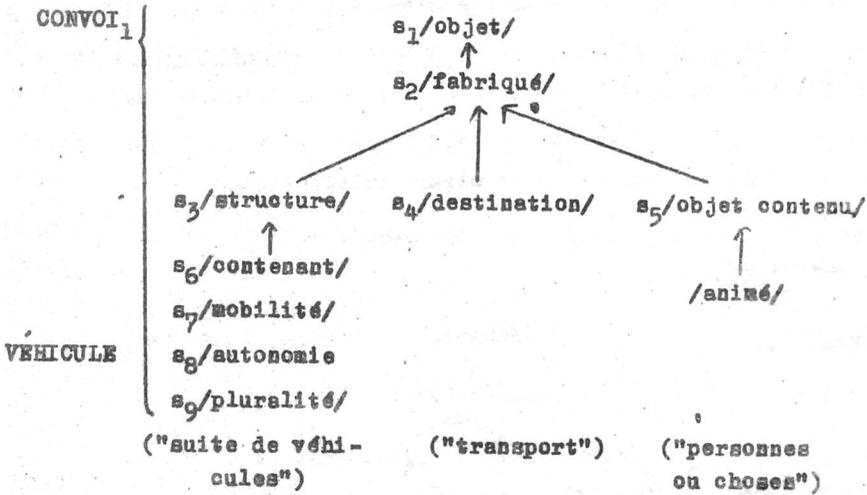
1.2.1. Considérons les exemples suivants:



* Nous avons profité dans la rédaction de ce paragraphe de l'analyse effectuée par R.MARTIN (1983), en particulier dans son chapitre "Relations logiques entre définitions - La polysémie" (p.63-82), auquel nous empruntons également les exemples. Un lecteur avisé constatera pourtant une manière divergente de traiter les problèmes comme d'ailleurs d'analyser ces exemples: MARTIN propose une description de la polysémie redevable en premier lieu à une perspective diachronique, ce qui lui fait expliquer les relations logiques entre sèmes comme le résultat des procès d'addition et/ou de suppression sémique. Le parti pris strictement synchronique nous oblige à considérer ces relations indépendamment des "changements" qui ont produit la polysémisation.

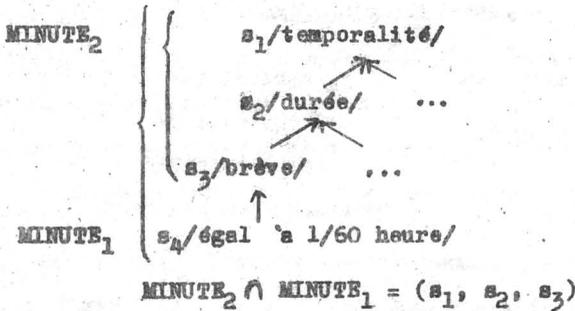
FEMME₁ ∩ FEMME₂ = (s₁, s₂, s₃, s₄)
où ∩ note l'intersection

(5) convoi:



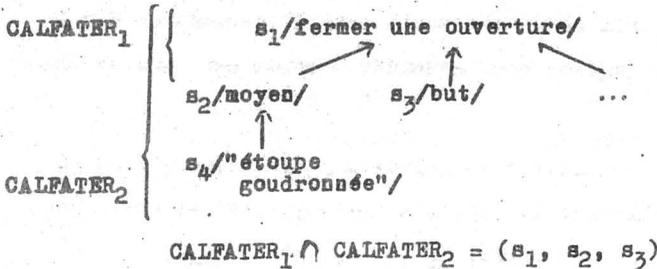
CONVOI₁ ∩ CONVOI₂ = (s₁, ..., s₇)

(6) minutes:



MINUTE₂ ∩ MINUTE₁ = (s₁, s₂, s₃)

(7) calfater:



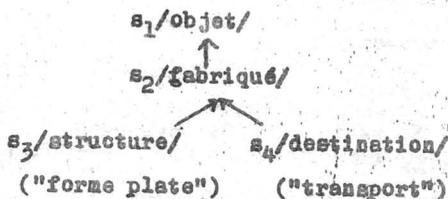
CALFATER₁ ∩ CALFATER₂ = (s₁, s₂, s₃)

Dans le cas de ces exemples, la base classématique est préservée, il existe un noyau sémique à densité sémique élevée, les distinctions se situant au niveau d'une catégorie nucléaire (périphérique). On peut parler (si l'on envisage une relation d'ordre reflétant la modification diachronique) de spécification ou, au contraire, de généralisation du sens. Le métalangage lexicographique a adopté les formules "par restriction" et respectivement "par extension" qui concernent les modifications corrélatives subies par la classe référentielle.

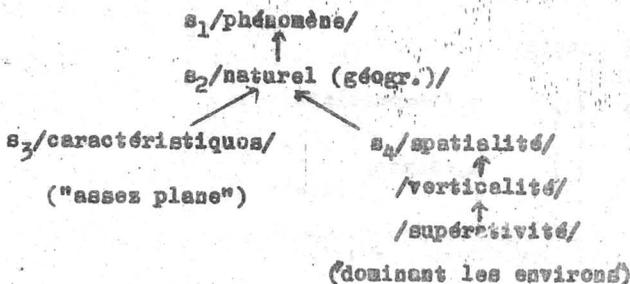
1.2.2. Au pôle opposé, considérons les exemples:

(8) plateau:

PLATEAU₁



PLATEAU₂

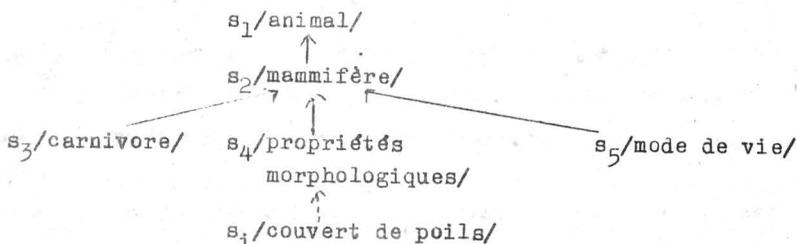


où seul un sème périphérique est commun ("forme plate", "assez plane"); les deux sèmes se distinguent également quant à la base classématique (Cs₁ /objet/, Cs₂ /phénomène géogr./); le lien sémantique est ténu et l'on peut se demander s'il persiste encore dans la conscience des locuteurs ou si les deux sèmes sont considérés comme deux unités homonymes.

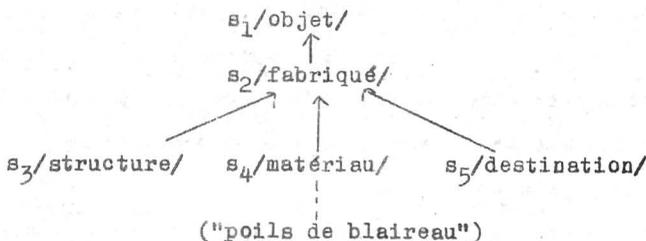
1.2.3. Dans la zone intermédiaire de rapports polymériques, on a pu distinguer traditionnellement la relation "métonymique" et celle "métaphorique" (dans les dictionnaires: méton., p.anal., fig.):

(9) blaireau:

BLAIREAU₁



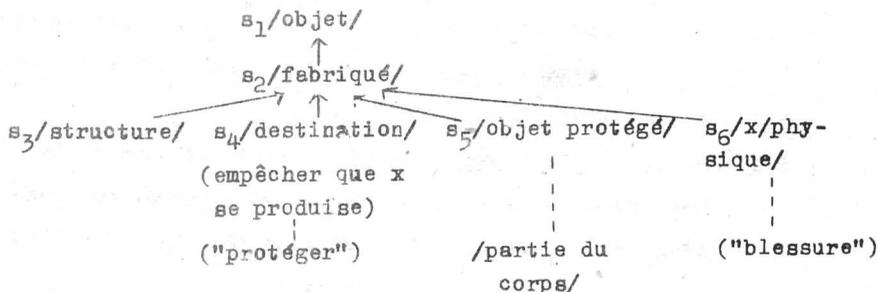
BLAIREAU₂

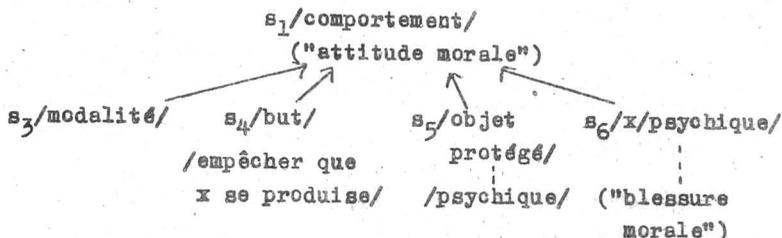


On interprète généralement le rapport entre les deux sémèmes comme un rapport d'inclusion: le Sm₁ jouerait dans son ensemble la fonction de trait sémique dans Sm₂. A notre avis, cette description n'est pas exacte, puisque /blaireau/ (-sème) ne coïncide pas avec le sémème BLAIREAU₁, mais se réduit à /animal + couvert de poils/, seuls traits sémiqes pertinents dans BLAIREAU₂. La relation sémique est donc toujours d'intersection, un nombre assez réduit de sèmes étant commun; à remarquer également la distinction classématique: /animé/vs/inanimé/.

(10) cuirasse:

CUIRASSE₁



CUIRASSE₂

Dans cet exemple également, les sèmes communs sont en nombre limité, les deux sèmes étant différents aussi par leur traits contextuels /concret/vs/abstrait/. L'exemple est interprété comme un cas de métaphorisation, l'usager établissant une analogie de type "tout comme" entre les deux référents (la CUIRASSE₂ sert à se protéger des blessures morales, tout comme la CUIRASSE₁ sert à se protéger le buste contre les blessures physiques).

Pour nous, ces distinctions: polysémie métonymique, métaphorique concernent le mécanisme qui a produit la polysémisation (dans ce cas, la figurativisation v. chap. IV, § 3), et non le rapport sémique; aussi, sans en nier la justesse, nous les considérons comme non pertinentes pour la perspective ici adoptée.

1.2.4. L'étude des rapports existant entre les sèmes d'un lexème polysémique aboutit ainsi, plus qu'à une classification, à l'identification de trois zones dans un espace continu, en fonction du nombre et de la nature - nucléaire ou classématique - des sèmes constituant l'intersection commune:

- une première zone de la polysémie étroite: base classématique, noyau sémique commun riche en sèmes (polysémisation par spécification ou par généralisation)
- à l'opposé, la polysémie lâche: base classématique et la plupart des sèmes nucléaires différents, à l'exception d'une catégorie sémique, en général périphérique; il s'agit d'unités que beaucoup considèrent comme homonymes;
- une zone intermédiaire, de la polysémie "moyenne"; rapports établis sur la base d'un ensemble plus ou moins large de sèmes - nu-

clésaires et/ou classématiques - communs; en font partie la polysémie métonymique et métaphorique.

1.3. Polysémie vs homonymie. La frontière lexème polysémique / lexèmes homonymes n'est pas facile à tracer à l'intérieur d'un même état de langue. Le critère sémantique: l'existence d'un noyau sémique commun, apparaît par trop dépendant de l'analyse et, surtout, de la perception commune hésitante; le locuteur moyen perçoit-il encore le rapport existant entre les divers sémèmes recouverts par alvéole ?

Un second critère, morpho-syntaxique, a été proposé pour pallier au subjectivisme du critère sémantique, à savoir l'ensemble - identique ou divergent - de rapports lexicaux et sémantiques qui caractérisent un lexème/sémème: la série dérivationnelle et les rapports sémantiques d'hyponymie, de synonymie et/ou d'antonymie; le lexème poli est à la source de deux séries dérivationnelles divergentes:

(11) poli₁ (Cs:/inanimé/) → polir, dépolir, polissage

HYP. Sm = /causation/ , /sensation tactile/

SYN. lisse, brillant

ANT. mat, rugueux

poli₂ (Cs:/humain/) → impoli, politesse

HYP. Sm = /comportement social/, /ritualisé/

SYN. civil, courtois

ANT. grossier, impoli

De même:

(12) ombrage₁ (Cs:/végétal/) → ombre, ombrager, ombrageux

HYP. (?) Sm = /collectif/, /causation/, sensation tactile et visuelle/

SYN. feuillage

ANT. ∅

ombrage₂ (Cs:/animé/) → ombrageux

HYP. Sm = /sentiment/, /causé/

SYN. méfiance, soupçon

ANT. confiance

Remarque. La pratique lexicographique témoigne de cette difficulté, faisant preuve, dans le choix des solutions, du même arbitraire. Ainsi, à comparer le PETIT ROBERT et le LEXIS, on constate:

	PR	L
<u>poli</u>	2 unités	2 unités
<u>ombrage</u>	1 unité	2 unités

1.4. Polysémie et discours. La polysémie, ainsi que les autres relations sémantiques paradigmatiques, est un phénomène de système; elle n'existe qu'en tant que virtualité. Elle est la manifestation du principe d'économie qui régit la constitution des langues naturelles.

La polysémie est levée par l'act u a l i s a t i o n du sémème en discours, le contexte sélectionnant parmi les virtualités sémantiques du lexème le sémème compatible avec les autres sémèmes actualisés dans l'énoncé.* Dans:

(13) Cette croûte est excellente.

le sème /évaluation positive/ caractérisant le sémème EXCELLENT exclut l'interprétation de croûte comme "mauvais tableau" et conduit vers le sens "pâtisserie".

Dans:

(14) 1. Passe-moi vite l'appareil, le panorama est superbe, je voudrais l'avoir en photo !

2. Passe-moi l'appareil, je veux lui parler!

à chaque occurrence du lexème appareil il correspond un sémème unique, identifié par le contexte.

* Une discussion plus approfondie de l'actualisation sémique sera faite dans le chap. IV, § 2.

Il existe des cas où l'ambiguïté persiste, soit parce que le contexte n'arrive pas à désambiguiser, comme dans:

(15) Je me suis payé le luxe d'une cuisinière, je mange mieux maintenant,

soit parce qu'elle est due à l'intention du locuteur de produire plusieurs interprétations (lectures, isotopies), comme dans le cas du discours littéraire, publicitaire ou dans les blagues. En voici un exemple, extrait d'un article consacré à un artiste méconnu, Henri Rivière:

(16) "Les gravures ne supportent pas d'être laissées en permanence à la lumière. Ces fragiles beautés sont condamnées à l'obscurité absolue des cartons des cabinets d'estampes /.../ Autant dire à l'obscurité tout court".

(L'EXPRESS, N° 1654, 25 mars 1983)

1.5. Conclusions. La polysémie est un phénomène qui caractérise la structure de tout système linguistique, relevant du principe d'économie.

- Étudiée au niveau sémémique, la polysémie apparaît comme un rapport d'intersection entre des ensembles de sèmes.
- Envisagée dans la perspective du rapport Expression - Contenu, la polysémie se décrit comme la manifestation de plusieurs sèmes par un même formant.
- La polysémie n'empiète pas, en général, sur la communication: le contexte se charge, par sa fonction identificatrice, de lever l'ambiguïté issue d'un rapport polysémique.
- La polysémie peut être utilisée intentionnellement dans le discours, étant le lieu d'articulation de plusieurs lectures (isotopies).

2. L'hyponymie

2.0. Définition. L'hyponymie se définit comme un rapport d'inclusion entre deux sèmes dont l'un, l'hyponyme inclut le sème hypéronyme.

Envisagée au niveau des lexèmes, l'hyponymie est une relation

d'implicationⁿ entre le lexème hyponyme et son hyperonyme.

A la relation hyponymique entre sémèmes, il correspond, dans le plan référentiel, une relation d'inclusion inverse d'une entité ou d'une classe d'entités-référent(s) du terme hyponyme à une autre classe à laquelle réfère le terme hyperonyme. Ainsi, dans la série: chaise, fauteuil, canapé, etc.:

CHAISE = s₁/Objet/ + s₂/pour s'asseoir/ + s₃/avec dossier/

⊃ SIEGE = s₁ + s₂

chaise → siège (plan référentiel)

"chaises" ⊂ "sièges"

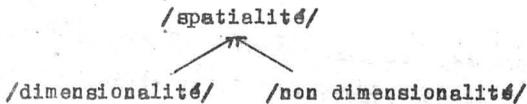
où ⊃ marque l'inclusion sémémique ou référentielle, et → l'implication lexématique.

2.1. Lieu de la relation hyponymique. L'hyponymie sémémique repose sur la relation d'implication constitutive de la catégorie sémémique (hyponymie sémémique); au sein d'une catégorie sémémique



s₁ → R et s₂ → R, quel que soit le type de rapport entre s₁ et s₂.

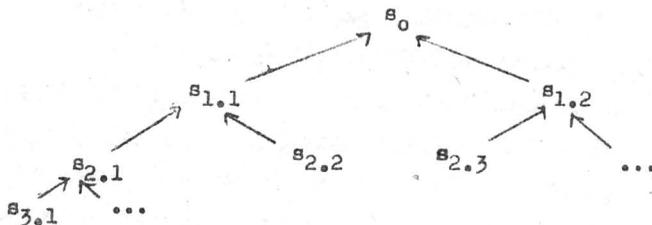
Ainsi dans:



/dimensionnalité/ est un sème hyponyme de la catégorie /spatialité/ comme l'est également /non dimensionnalité/. On dira que les sèmes qui s'articulent dans une catégorie sémémique sont **co-hyponymes**.

Idéalement, l'hyponymie sémémique organise la substance sémantique en une structure taxinomique de type arborescent:

* En logique, à la relation d'inclusion entre ensembles il correspond la relation d'implication entre unités.



où chaque unité de rang inférieur implique une unité de rang immédiatement supérieur; la relation d'implication étant transitive, on a :

$$s_{4.1} \rightarrow s_{3.1} \rightarrow s_{2.1} \quad \text{et} \quad s_{4.1} \rightarrow s_{2.1}, \text{ etc.}$$

Dans le champ de la /spatialité/ analysé par Greimas :

/perspectivité/ → /horizontalité/,

/horizontalité/ → /dimensionnalité/,

/perspectivité/ → /dimensionnalité/.

2.2. Hyponymie sémémique. Au niveau sémémique, l'hyponymie apparaît comme le rapport entre deux sémèmes différant par le degré de spécification d'une catégorie sémémique; le sémème hyponyme est équivalent à l'unité hypéronyme à laquelle on ajoute la spécification d'un terme de la catégorie sémémique de rang inférieur :

hyponyme ≈ hypéronyme + sème spécificateur de catégorie

Exemples :

- (17) 1. ÉCARLATE ≈ /ROUGE/ + /éclatant/
2. ENDOSSER ≈ /METTRE UN HABIT/ + /sur son dos/
3. SOULEVER ≈ /LEVER/ + /objet lourd/

Cette équivalence explique pourquoi le lexème hyponyme peut, dans certains contextes peu marqués, être remplacé par son hypéronyme :

- (18) 1. Il avança une chaise et elle put s'asseoir.
2. Il avança un siège et elle put s'asseoir.

La substitution devient anormale si la cohérence contextuelle (les rapports sémiques syntagmatiques) exige l'explicitation du sème différenciateur :

(19) 1. Elle s'appuya contre le dossier de la chaise.

* Elle s'appuya contre le dossier du siège.

2. Il souleva à grand-peine le fauteuil et le déplaça.

? Il souleva à grand-peine le siège et le déplaça.

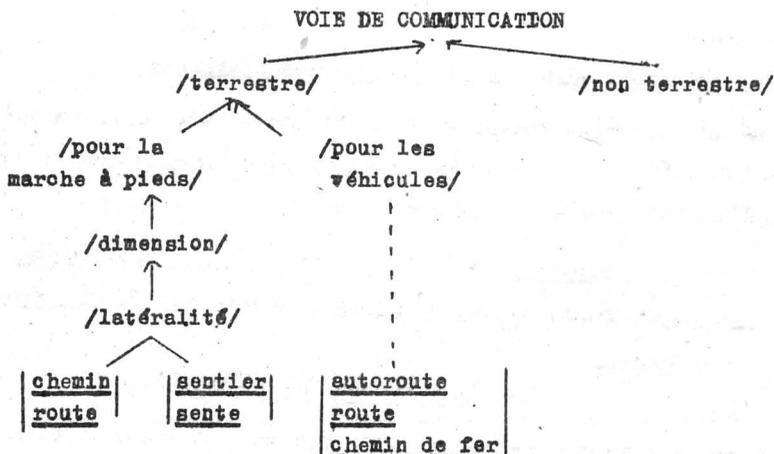
2.3. Hyponymie lexicale. L'hyponymie apparaît également comme un principe organisateur du lexique. Si l'état actuel des études en sémantique permet de présumer qu'il serait possible de décrire la substance sémantique au moyen de ce rapport, au niveau lexématique la structure est, de loin, moins rigoureuse:

- le signe linguistique est une entité conventionnellement arbitraire, il n'existe pas de correspondance biunivoque entre le plan du contenu et le plan de l'expression;
- par conséquent, l'isomorphisme des plans doit être envisagé comme analogie formelle;
- le principe d'économie gouvernant la construction lexicale (dont l'aboutissement est la polysémie) accentue les disparités entre l'organisation sémantique et l'organisation lexicale.

Le lexique d'une langue contient de nombreuses lacunes lexicales ("lexical gaps", LYONS, 1977), noeuds de la structure sémantique sans correspondance dans le plan lexical. Ajoutons aux exemples déjà cités (v. ci-dessus § 0.2), d'autres exemples: s'il existe un lexème manifestant le sémème ROUGE, hyperonyme de la série vermillon, écarlate, pourpre etc., il n'existe pas de lexème manifestant l'hyperonyme de rouge, vu que l'adjectif coloré ne peut occuper cette place: les co-hyponymes de rouge sont vert, noir, blanc, etc. et coloré n'est pas hyperonyme de blanc.

Plus le degré de généralité de la catégorie sémique visée par le rapport hyponymique s'accroît et moins il existe de ressources lexématiques pour la lexicalisation des hyperonymes (v. également ci-dessus, Chap. II, L'analyse sémique, § 1.1).

Prenons l'exemple suivant:



On constate que la lexicalisation (par des lexèmes spécifiques) apparaît dans les zones périphériques du tableau.

2.4. Hyponymie et discours. La relation hyponymique est manifeste dans des structures discursives, telles que:

(i) la structure définitionnelle: A est une sorte de B

(20) 1. Cloche = (sorte d')instrument creux, évasé, en métal sonore dont on tire des vibrations...

(apud le PETIT ROBERT)

2. Epigramme = (sorte de) petit poème satirique

(ibid)

(ii) la structure énumérative: A ou/et (d')autres B

(21) Il y avait sur son établi des raboteuses, des scies, des fraises et autres outils de menuisier.

(iii) la structure exemplificatoire:

- B, par exemple/notamment A₁, A₂...

(22) Il existe en Italie des volcans en activité;

exemple: le Vésuve (apud le PETIT ROBERT)

- B: A₁, A₂...

(23) Les cultures alimentaires: coton, tabac, café...

- A₁, un des B

(24) Le lait en poudre, une des meilleures protéines.

Ces mécanismes sémantiques, à l'oeuvre dans la pratique, discursive scientifique et/ou didactique, peuvent agir dans un discours de type différent, ^{en} en facilitant la compréhension :

(25) "Quand/.../Prométhée eut bien éprouvé que les chaînes, tenons, camisoles, parapets et autres scrupules/.../ l'ankylosaient..."

(GIDE, Le Prométhée mal enchaîné).

Remarque. L'hyponymie ne doit pas être confondue avec la relation d'implication synecdochique entre deux lexèmes :

- la propriété de transitivité de l'implication hyponymique est source d'énoncés aberrants si elle est appliquée à un couple synecdochique :

(26) le bouton de la porte

la porte de la maison

* le bouton de la maison

- pareillement, l'introduction de ces lexèmes dans une structure discursive typique de l'hyponymie produit des énoncés anomaux :

(27) * la roue est une sorte de bicyclette

* roue, guidon et autres bicyclettes

* la bicyclette, notamment la roue, le guidon

2.5. Conclusions

- La relation hyponymique repose sur une relation d'implication sémique ;
- C'est une relation taxinomique organisatrice de la substance sémantique ;
- L'hyponymie intéresse en égale mesure la pratique lexicographique et la pratique didactique, en particulier par ses conséquences sur la structuration lexicale.

3. La synonymie

3.0. Définition. Connue généralement comme identité de sens entre lexèmes différents, la synonymie assure la possibilité de substituer à une unité du contexte d'autres unités similaires. On a également toujours souligné qu'en fait il ne peut y avoir d'identité, que la synonymie n'est jamais totale.

Cette correction trahit une confusion de plan d'analyse, à savoir entre le plan sémantique et le plan de l'expression. Il n'existe pas d'identité en langue : même dans le cas des lexèmes monosémiques des vocabulaires spécialisés, il n'existe que rarement identité de sens ; ainsi, dans les exemples souvent cités :

(28) (Ling.) e caduc, e muet, e instable

(Techn.) électrophone, tourne-disque, pick-up

(Méd.) stimulateur cardiaque, pace-maker

L'identité extensionnelle (dénotative) ne masque pas les différences intensionnelles (propriétés assignées aux objets), ou encore la différence connotative de registre, porteuse d'une signification relative au statut socio-professionnel du locuteur.

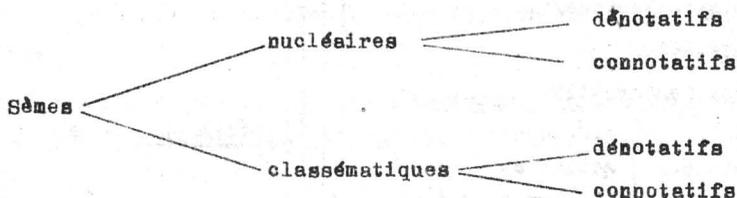
Dans le plan sémémique, la synonymie apparaît comme un rapport d'identité, résultat d'une neutralisation^M dans le contexte des sèmes différenciateurs, contextuellement non pertinents. La neutralisation repose sur un rapport d'équivalence extensionnelle perçue au niveau des denotata.

Au niveau des lexèmes, la synonymie est une équivalence fonctionnelle assurée par l'identification sémémique.

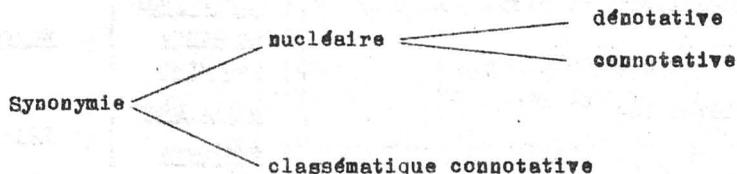
3.1. Lieu de la relation. Pour rendre compte de ce phénomène, il est nécessaire d'étudier :

(1) le lieu de la relation de synonymie

* La neutralisation est, en sémantique, la suppression de sèmes différenciateurs, nucléaires ou contextuels connotatifs, l'invariance de la base classématique dénotative étant exigée.



On obtient conséquemment:



Remarque. L'invariance contextuelle exigée par la substitution synonymique explique l'absence d'une éventuelle synonymie classématique dénotative.

3.2.1. Dans le cas de la synonymie nucléaire

a) l'opposition sémique neutralisable reflète la manifestation différente d'une propriété de l'objet, devenue non pertinente d'un certain point de vue.

Dans:

(33) Lui, d'habitude si exubérant, il s'est montré hier soir
plutôt | réservé |
 | discret |

c'est la catégorie sémique +/intention de paraître/ qui est neutralisée.

De même:

REPONDRE ≈ OBJECTER + /contenu contraire/

(34) Il ne trouve rien à | répondre | à un tel argument.
 | objecter |

REPONDRE ≈ RÉTORQUER + /contenu contraire/+/agressivité/

(35) "Votre Eminence raisonne comme un tire-bottes.

Et vous comme un chauffe-bain, rétorqua le Cardinal"

répondit

(apud LEXIS)

b) très souvent, la différence sémique marque une spécification de la catégorie /intensité/ (synonymes intensifs):

(36) craindre ~ redouter

fatigué ~ épuisé

(cheveux) clairsemés ~ rares

Une fois de plus, un contexte marqué n'admet plus la substitution synonymiques

(37) Une angoisse | lui étraignait la gorge

| ? peur

Le couple synonymique foudroyer ~ terrasser exemplifie un cas de synonymie nucléaire connotative: par rapport au noyau sémique qu'ils se partagent, les deux sèmes se différencient au niveau de la catégorie /impression causée/ (impliquant la catégorie /modalité/): /comme s'il était frappé par la foudre / ~ /comme s'il était jeté à terre au cours d'une lutte/. Comparons:

(38) Il fut | foudroyé | par la nouvelle de ce malheur.

| terrassé |

3.2.2. Selon la nature des classèmes connotatifs concernés par l'opération de neutralisation, les synonymes classématiques reflètent:

a) un jugement subjectif sur le référent, organisé par la catégorie classématique /évaluation: mélioratif ~ péjoratif/:

(39) Dans la neige tout devenait | terne |

| mat |

La différenciation des deux sèmes, par ailleurs identiques: /couleur/ + /sans éclat/ est placée au niveau de la catégorie /évaluation/ manifestée dans terne par son pôle négatif. Ceci ressortit nettement dans:

- (40) 1. La peinture est un peu terne
2. C'est une belle jeune fille au teint mat.
- (41) Il ne doit pas être vaniteux, cependant il peut être orgueilleux (Le FRANÇAIS DANS LE MONDE, No. 131, 69).

La langue dispose d'une batterie de moyens^x pour réaliser ce type de différences synonymiques:

- moyens lexicaux: /péjoration/: acteur ~ cabotin

jouer d'un instrument ~ racler le

boyau

(vêtement) étroit ~ étriqué

(jeune fille) mince ~ maigre

mélioration/: (un air) hautain ~ altier

(un jeune homme) casse-cou ~ téméraire,
intrépide

-moyens suffixaux: /péjoration/: -ard: chauffard, froussard, mochar

-asse: vinasse, lavasse

-âtre: marâtre, bellâtre, noirâtre

b) un jugement porté sur le signifiant (appartenance du lexème à un registre quelconque de la langue), reflet d'un jugement porté sur les relations - sociales, affectives ou autres - existant entre les participants à la communication.

A la base de ces oppositions se trouve la catégorie abstraite de /asymétrie/, caractérisant ces relations. Traditionnellement on distingue entre : langue courante, langue familière, langue populaire, langue soutenue, langue officielle (formelle), langue poétique.

Exemples:

(42) (cour.) chaussures ~ (fam.) godasses

(cour.) avoir peur ~ (fam.) avoir la trouille

(cour.) trace ~ (fam.) vestige

^x Pour une étude approfondie de ces moyens, nous renvoyons à l'ouvrage de CUNIȚĂ, 1980.

Remarque. Les rapports existant entre les divers types de classèmes expliquent les affinités rattachant les deux types de synonymie classématique ayant en commun l'expression d'une évaluation; la péjoration apparaît plus fréquemment dans une situation discursive peu formelle; ainsi, la plupart des lexèmes marqués /péjoratif/ sont également marqués /familier/.

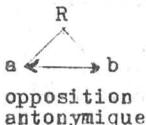
3.3. Conclusions

- La synonymie est un rapport d'identité sémémique, résultat de la neutralisation contextuelle des différences sémiques;
- la condition de l'identification sémémique est l'existence d'un noyau sémémique commun, la différence étant placée au niveau de l'articulation d'une catégorie sémémique périphérique;
- la synonymie représente un principe constitutif du fonctionnement sémiotique: le sens d'un signe peut toujours être explicité par un autre signe de sens équivalent, de même niveau (lexème-lexème) ou de niveaux différents (lexème-lexie, lexème-énoncé définitionnel).

4. L'antonymie

4.0. Définition. Envisagée au niveau lexématique, l'antonymie est connue comme le rapport établi entre les mots qui "par leur sens, s'opposent directement à un autre" (Le PETIT ROBERT); la question est de comprendre en quoi consiste cette "opposition directe", quel est le lieu de sa manifestation.

4.1. Lieu de la relation. Comme dans le cas des autres relations sémantiques, l'antonymie se décrit au niveau de la catégorie sémémique. C'est la manifestation, par des lexèmes différents, des termes polaires d'une catégorie sémémique, dans les conditions de l'existence d'un noyau sémémique commun aux sémèmes recouverts par ces lexèmes:



Les sémèmes antonymes occupent une position symétriquement inverse dans une structure hyponymique. Soit les exemples:

- (43) 1. Jean est célibataire / Jean est marié
 2. Jean sort en ce moment / Jean reste pour le moment
 3. C'est une condition acceptable / inacceptable
 4. Jean est le mari d'Anne / Anne est la femme de Jean
 5. Jean sort de la chambre / Jean entre dans la chambre
 6. Jean entre
 Jean sort / Jean marche

Dans (1), célibataire s'oppose à marié par la négation d'un terme de la catégorie sémique /rapport de parenté par alliance, premier degré/

CELIBATAIRE = s_1 /humain/ + s_2 /adulte/ + s_3 /sexué/ + $\sim s_4$ /rapport de parenté.../

MARIÉ = s_1 + s_2 + s_3 + s_4

Les deux sémèmes ont pour hypéronyme commun:

$S_m = s_1 + s_2 + s_3$,

qui, par ailleurs, ne connaît pas de réalisation lexématique en français.

Les lexèmes mari et femme recouvrent des sémèmes différenciés par:

MARI = s_1 + s_2 + s_3 /masc/ + s_4 + s_5 /direction du rapport x,y/

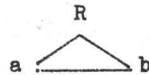
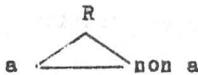
FEMME = s_1 + s_2 + s_3 /fém/ + s_4 + s_5 /direction du rapport y,x/

L'hypéronyme commun est réalisé en français, dans certains contextes, par l'archilexème époux (Ex: L'époux infidèle est puni par la loi).

Les lexèmes sortir et rester sont opposés par la négation de la catégorie /mouvement/, alors que sortir spécifie la catégorie /directionnalité/ par le terme polaire inverse à celui actualisé dans entrer; entrer et sortir s'opposent à marcher par la négation de la catégorie /directionnalité/.

4.2. Classification des rapports d'antonymie. Rappelons qu'il existe des

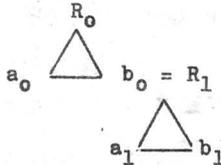
catégories sémiques simples:



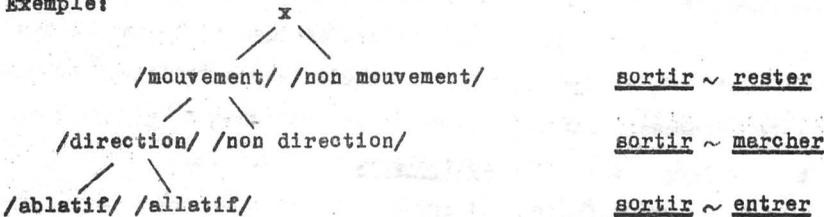
acceptable inacceptable

mari, femme

et des catégories complexes, où l'un au moins des termes est à son tour une catégorie; ceci explique le fait que l'opposition binaire s'articule en rapport avec un troisième terme, intermédiaire:



Exemple:



Dans ce cadre, la nature du rapport articulant la catégorie sémique détermine une classification des rapports antonymiques. Les sèmes d'une catégorie peuvent être opposés par:

- une relation de contradiction (ou a ou b)
- une relation d'incompatibilité (ou a ou b ou (ni a ni b))
- une relation de contrariété (ou a ou b ou (et a et b))

4.2.1. La catégorie produit, par la négation d'un de ses termes, des oppositions que la langue lexicalise:

a) comme absence de la propriété dénotée par la catégorie concernée; dans (43) la catégorie /possibilité d'être accepté/ (ou/acceptabilité/), manifestée par son terme négatif, est perçue comme absence de cette propriété. Les oppositions de ce type sont dites **p r i v a t i v e s**; elles sont lexicalisées le plus souvent au moyen de la dérivation

préfixale ;*

b) comme présence de la propriété contradictoire (opposition é q u i - p o l l e n t e). Soit comme exemples:

- (44) singulier / pluriel
statique / dynamique

Ces oppositions trouvent leur lexicalisation par des moyens lexématiques.

Remarque: Un même lexème peut figurer dans les deux variantes de structures lexématiques:

- (45) modération / immodération
modération / abus, excès

4.2.2. L'incompatibilité sémique donne naissance à des antonymes c o n v e r s e s: les lexèmes recouvrent des sémèmes contenant chacun un sème distinct de la catégorie, mais il existe la possibilité (théorique) d'avoir un sémème contenant le terme neutre (ni a ni b)

- Exemples: mari / femme (opposés à célibataire)
sortir / entrer (opposés à rester)
acheter / vendre (opposés à posséder)

Les couples antonymiques de ce type ont en commun la propriété de contenir une catégorie désignant une relation d'ordre. Exemple

- | | |
|--|-------------------------------|
| (46) <u>MARI</u> = s ₁ /humain/ | <u>FEMME</u> = s ₁ |
| s ₂ /adulte/ | s ₂ |
| s ₃ /sexué/ | s ₃ |
| s ₄ /rapport d'alliance./ | s ₄ |
| s ₅ /directionnalité/ | s ₅ |
| x → y | y → x |

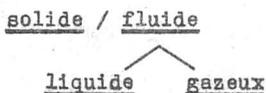
Il est possible d'appliquer à ce type d'antonymes l'opération d'inversion; R.MARTIN (1976) indique une série de lexèmes antonymiques appartenant à la catégorie qu'il appelle "antonymie lexicale d'inversion":

* Nous renvoyons une fois de plus à CUNIȚĂ, 1980

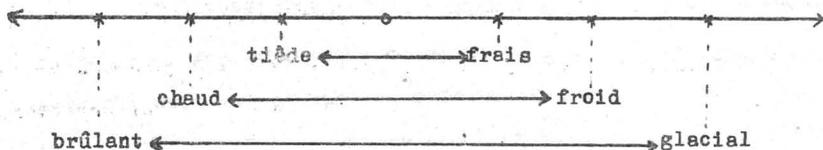
- inversion de position (spatiale, temporelle ou logique): en haut / en bas, hors de / dans, proche de / loin de, avant / après, début / fin, cause / conséquence, etc.

- inversion de direction de mouvement (réel, "figuré"): monter / descendre, s'approcher / s'éloigner, sympathie / aversion, pour / contre.

4.2.3. Lorsque plusieurs couples antonymiques s'articulent sur une même catégorie supra-ordonnée on obtient une échelle intensive, dont les termes désignent une propriété graduée. La catégorie sémique est organisée dans ce cas par un rapport de contrariété, admettant la présence du terme intermédiaire complexe (et a et b). Exemple:



Les exemples où le terme intermédiaire soit également actualisable sont rares. Ainsi, la plupart des adjectifs désignant une propriété graduée s'articulent binairement sur une échelle intensive autour d'un point de repère conventionnellement établi et non lexicalisé:

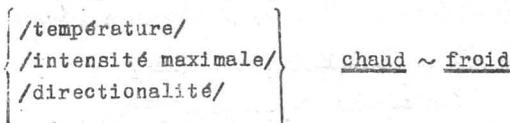


Certains auteurs (LYONS, 1977) réservent le terme d'antonymie à cette seule classe de rapports d'opposition.

4.3. Antonymie et contexte. Comme pour les autres relations sémantiques, les lexèmes antonymes

- sont ramenés à une catégorie sémique
- dans les conditions d'une base classématique constante.

Ainsi, en commutant un seul trait sémique, l'échelle de la température s'articule en plusieurs couples antonymiques:



/température/ /intensité moyenne/ /directionnalité	<u>tiède</u> ~ <u>frais</u>
--	-----------------------------

Par conséquent, les termes chaud et frais ne constituent pas une opposition antonymique.

De même la condition de l'invariance classématique - dénotative et connotative - doit être satisfaite. En changeant le contexte, de nouveaux couples antonymiques peuvent naître:

- (47) (vent, air) tiède ~ frais, frisquet
 (café) tiède ~ chaud •
refroidi ~ brûlant
 (eau du bain) { tiède
 refroidi } ~ "bon bain"

Il faut également veiller à ce que les changements de registre linguistique soient bien marqués, car: à un discours critique s'oppose un discours élogieux, et non (litt.) thuriféraire; une personne est bien ou mal élevée, mais à un chic type s'oppose un plouc.

4.4. Antonymie et discours. Les rapports logiques qui sous entendent l'antonymie lexicale sont également à la base de certains mécanismes discursifs producteurs de signification:

a) un premier effet discursif de l'opposition sémique est la polarisation positive; la neutralisation d'une opposition sémique se fait, le plus souvent, en faveur du terme positif; l'actualisation en discours de la valeur positive sélectionne par conséquent le lexème positif du couple antonymique:

- (48) 1. Il est grand ton appartement ?
 2. Il est bon, ce professeur ?

Ces questions sont "normales" lorsque aucune attente sur la réponse possible ne caractérise le locuteur. Les questions:

- (49) 1. Il est petit ton appartement ?
 2. Il est méchant, ce professeur ?

laissent entendre que le locuteur possède des éléments (croyances, évidence) pour attendre une certaine réponse. Les questions (48) admettent les réponses Oui ou Non, alors que la demande d'information devient demande de confirmation dans (49); on y répondra par:

- (50) 1. Oui, en effet / Non, pourquoi ? (=pourquoi le penses-tu ?)
2. Il n'est pas du tout petit
3. Il n'est pas méchant du tout
4. Absolument pas; etc.

b) l'interprétation en langue naturelle de la relation logique de contrariété comme relation de contradiction explique l'implication conversationnelle de:

(51) Le thé n'est pas mauvais --> Le thé est bon

alors que logiquement pas mauvais n'implique pas bon. Si le locuteur veut expliciter la relation de contrariété, il est tenu à utiliser des moyens supplémentaires:

(52) Le thé n'est pas mauvais, mais il n'est pas bon non plus.

Ce même effet discursif produit une variante de litote:

(53) Il n'est pas sot (= il est (même) intelligent).

c) la langue naturelle admet, dans son fonctionnement expressif, la gradation de deux termes en relation de contradiction:

(54) Il est plus mort que vif.

4.5. Conclusions

- Antonymie et synonymie apparaissent au niveau sémique comme des relations complémentaires; elles se partagent le champ d'une catégorie sémique - et par conséquent une zone notionnelle en tant que rapports établis entre les termes de la catégorie.
- Elles se définissent hiérarchiquement par le rapport hyponymique terme-catégorie.
- L'antonymie recouvre plusieurs classes d'oppositions qui connaissent une distribution préférentielle en rapport avec les espèces de mot

(la contradiction apparaît de préférence dans l'espèce nominale, la contrariété dans l'espèce adjectivale et adverbiale).

5. Structure paradigmatique du lexique (les "champs sémantiques")

5.0. Les champs lexico-sémantiques. Les relations paradigmatiques forment des réseaux de relations rassemblant un certain nombre d'unités lexicales; puisque les relations sémantiques, en général, trouvent leur source au niveau de la catégorie sémique, le choix d'une catégorie ou d'une autre aboutit à l'organisation du lexique en micro-systèmes lexicaux se partageant une même zone de signification ou champ d'expérience; on les désignera par **champs lexico-sémantiques**.

5.0.1. L'existence d'une organisation lexicale a été remarquée depuis l'Antiquité;^x elle a hanté la pensée philosophique de Leibniz, Husserl, Cassirer, Humbold, qui partent dans leurs considérations philosophiques du rapport entre le langage et la pensée; en linguistique c'est à J. TRIER que l'on doit une première tentative d'approche structurale du phénomène des champs lexicaux saisis en diachronie. Pour Trier le lexique d'une langue se présente comme un ensemble hiérarchisé de groupements de mots recouvrant chacun un domaine notionnel délimité. Analysant le vocabulaire allemand de la "connaissance" aux XIII^e et XIV^e siècles,^{xx} Trier fournit une preuve en faveur de la thèse structuraliste du sens lexical conçu comme valeur; une unité lexicale n'a de sens que par opposition aux autres unités d'une même zone.

5.1. Difficultés de l'entreprise. Tenter de décrire les champs lexico-sémantiques est une entreprise hardie, comportant des risques dont il faut être conscient et qu'il faut assumer délibérément. L'écueil majeur

^x Dionysos de Thrace invoquait les relations entre nuit et jour, entre mort et vie, entre père et filis.

^{xx} J. Trier, Der deutsche Wortschatz im Sinnbezirk des Verstandes, Heidelberg, 1931

est de se voir glisser de l'étude de l'organisation lexicale (ou lexico-sémantique) vers l'étude de l'organisation (extra-linguistique) de l'expérience référentielle, de la langue vers la pensée. Ainsi, il n'est pas aisé de prouver que le champ lexical du mot siège étudié par Pottier est une étude des sens lexicaux ou d'un ensemble référentiel empiriquement délimité.^{XX} Théoriquement on vise à décrire non pas l'organisation de la substance du contenu (l'univers référentiel), mais celle du plan de la forme du contenu, et ceci dans ses rapports avec une organisation (forme) du plan de l'Expression; non pas l'organisation conceptuelle, ni même tout simplement celle sémémique, mais la structuration des sémèmes en tant que parties constitutives du signe (dans leur rapport avec un signifiant).^{XXX} Ceci explique les difficultés de l'entreprise.

5.1.1. Une première difficulté surgit dès que l'on se propose de définir les unités lexicales, compte tenu de l'existence à côté des "mots simples", de "mots composés", syntagmes plus ou moins automatisés (v. ci-dessous Chap. III, Relations syntagmatiques, § 5.1). Ainsi, comment traiter des unités appartenant formellement à une même classe: chaise de bureau, fautail de bureau, chaise de jardin, chaise de bébé, siège de bébé, chaise électrique, siège éjectable, etc.^{XXX}

5.1.2. La difficulté majeure est créée par la nature même du signe, à savoir l'arbitraire de la relation signe-référent,^{XXXX} engendrant le phénomène de la polysémie et, partiellement, de l'homonymie.

Ainsi, chaque sens (sémème) recouvert par un lexème polysémique peut donner naissance à une série d'oppositions constituant un micro-

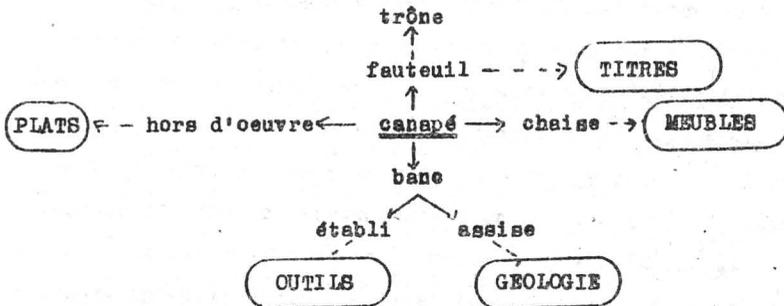
XX V. à ce sujet la critique que Greimas adresse à l'étude de Pottier, citée ci-dessus au Chap. II, L'analyse sémémique, § 1.2.

XXX Ceci explique notre choix terminologique de champ lexico-sémantique.

XXXX Nous avons emprunté les exemples à Cl. GERMAIN, 1981, 77.

XXXXX Dans la discussion autour de la question de l'arbitraire du signe, nous faisons nôtre la solution de BENVENISTE (1965).

ystème lexico-sémantique distinct. Cl.GERMAIN (1981, 79) donne l'exemple du mot canapé, et construit le schéma que nous reproduisons en simplifiant:



Un même lexème peut migrer d'un champ à l'autre, ce qui, pour beaucoup représente un argument contre la description taxinomique du lexique.

5.1.3. Le phénomène des lacunes lexicales fait que, si dans le plan sémantique l'organisation peut être rigoureuse, dans le plan lexical le système est de loin moins complet.

5.1.4. Une autre difficulté se rattache à la délimitation même du champ, se faisant le plus souvent à la suite d'un choix arbitraire, empirique ou emprunté à une autre discipline.

La plupart des études dans ce domaine portent sur un concept, exprimé linguistiquement par un ensemble synonymique: les termes désignant l'"habitation", la "beauté", les "animaux domestiques", etc. L'organisation rigoureuse de ces ensembles est rendue d'autant plus difficile que les traits sémiques qui les opposent sont souvent "encyclopédiques" (v. chap. II, §2.0): à l'intérieur du champ décrit par Pottier, chaque trait sémique crée des oppositions qui lui sont spécifiques, mais dont l'ensemble ne conduit pas vers une organisation réelle. Par exemple:

+/dossier/ → chaise, canapé, fauteuil vs tabouret, pouf

+/bras/ → fauteuil, canapé vs chaise, tabouret

+/pour une personne/ → chaise, fauteuil, tabouret, pouf vs canapé

+sur pied(s)/ → chaise vs tabouret, pouf (le trait ne nous semble pas pertinent pour canapé ou fauteuil)

+en matière rigide/ → tabouret vs pouf (même remarque)

Il apparaît ainsi que ce champ présente une structuration bien moins rigoureuse que le tableau établi par Pottier ne le laissait supposer. L'explication se trouve dans le fait que nous avons affaire, dans de tels cas, à des terminologies, où, comme nous l'avons dit, fonctionnent des traits sémiques encyclopédiques, la structuration linguistique apparaissant au niveau des archilexèmes.

5.2. Hypothèse de travail. Sans prétendre offrir une solution définitive, encore moins la meilleure solution, nous discuterons la solution qui semble cadrer le mieux avec les principes qui sous-tendent la présentation d'ensemble du sens lexical dans ce cours. Dans cette perspective, une structuration paradigmatique du lexique prend sa source au niveau profond de la catégorie sémique, là où s'établissent les rapports d'opposition paradigmatiques entre sémèmes.

L'opposition binaire constitutive de la catégorie sémique, simple ou complexe, permettra d'organiser de manière hiérarchique des micro-systèmes sémiques de complexité toujours accrue, selon que l'on fait jouer un nombre accru de catégories sémiques. En admettant l'idée que le sémème est un ensemble de catégories sémiques relevant de champs d'expérience divers (et partant de systèmes sémiques différents), on devra assumer qu'un même lexème puisse et doive figurer dans divers micro-systèmes, selon que l'une ou l'autre des catégories composantes est prise en considération.

5.2.1. On partira ainsi des systèmes sémiques (relevant du seul plan du contenu), organisés par des rapports d'opposition et d'implication, pour étudier - par un recours constant au plan des formants - la structuration lexico-sémantique des micro-systèmes sémiques de plus en plus complexes. A examiner le système sémique de la "spatialité" décrit par GREIMAS (1966, 33), comme :

+/quantité/		haut prix ~		bas
		élevé		modéré, modique

+/abstrait/	une âme		haute ~ une âme		basse
			noble, élevée		ignoble, vile

un haut fonctionnaire ~ petit

de la basse littérature ~ de la bonne littérature

D'autre part, si l'on s'en tient au seul système sémique de la spatialité, l'ajout de lexèmes appartenant à d'autres espèces de mots que celles adjectivale ou adverbiale aurait également pour effet une complexification du système lexico-sémantique.

5.2.2. L'étude la plus poussée en la matière appartient à COSERIU (1975) qui se propose d'établir une typologie des champs lexico-sémantiques, sur la base d'un certain nombre de critères, dont nous citons ceux qui peuvent nous intéresser:

- les types d'oppositions constitutives de la catégorie sémique (privatives, équipollentes, graduelles, antonymiques¹⁵);
- le nombre des catégories sémiques considérées.

Coseriu parle de champs unidimensionnels, fondés sur une seule catégorie sémique, et donne l'exemple de:

- champs antonymiques: bas/haut, court/long, etc.;
- champs graduels: les adjectifs désignant la température.

A notre avis, seuls les systèmes sémiques peuvent être unidimensionnels, alors qu'un champ lexical, même à un faible niveau de complexité, implique des catégories hétérogènes. Dans le champ des adjectifs désignant la température il existe déjà trois catégories:

- la catégorie de la /température/
- la catégorie de l'/intensité/, appartenant au système de la /quantité/

¹⁵ Nous mentionnons que l'acception ici donnée à ces termes ne concorde pas tout à fait avec celle de Coseriu; le type d'approche est pourtant le même (soulignons par ex. l'analogie "catégorie sémique" - "dimension")

Comme on le voit, la classification, et d'ailleurs l'ensemble de la discussion menée par Coseriu, s'en tient à des micro-structures lexico-sémantiques de portée réduite, dont l'analyse ne semble pas exiger de moyens autres que ceux utilisés dans la description des relations sémantiques paradigmatiques.

Il reste de toutes ces tentatives la démarche onomasiologique implicitement utilisée par Pottier et, à sa suite, par de nombreux chercheurs, et dont le principal acquis est la description minutieuse de diverses séries synonymiques. On est encore loin d'une visée de plus haute portée, qui mette en jeu le réseau complexe de relations susceptibles d'aboutir à une description rigoureuse de zones plus amples du vocabulaire d'une langue naturelle.

5.3. Conclusions

- Les champs lexico-sémantiques sont des micro-systèmes lexicaux recouvrant une zone commune d'expérience;
- Leur description met à l'oeuvre le réseau des rapports paradigmatiques;
- Dans le plan sémantique, on peut déceler des systèmes sémiques homogènes, organisés et organisables comme des structures hyponymiques arborescentes;
- La polysémie lexématique d'une part, la non homogénéité sémantique d'autre part, engendrent un degré de complexité qui fait reculer le succès de cette tentative.

Relations syntagmatiques de sens

0. Définition

Décrites comme des relations de combinaison entre sèmes co-présents dans une même (partie de) phrase, les relations syntagmatiques, du type et...et, reposent - comme toute relation - sur l'existence d'un élément commun; assurant la possibilité de combinaison d'unités distinctes.

Dans l'exemple:

(57) "Le salon d'Angèle était déjà plein de monde".

(GIDE, Paludes)

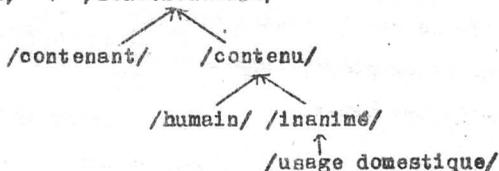
la combinaison des lexèmes est assurée par la présence dans le sens des divers lexèmes de certains sèmes communs (classèmes):

salon: pièce (=partie d'un appartement/.../d'une certaine superficie...)

destinée à recevoir les visiteurs (apud LEXIS)

est caractérisé par les catégories sémiques:

/spatialité/ + /fonctionnalité/



dans plein ("se dit d'une chose qui contient tout ce qu'elle peut contenir") on retrouve les traits: /spatialité/, /contenant/ ainsi que le trait /quantitatif/. monde, lexème qui occupe la place de "objet contenu" est également caractérisé par les traits /humain/, /quantitatif/. Ainsi à partir de salon plein de... on peut s'attendre à:

<u>salon plein de</u>	<u>monde</u>
	<u>personnes</u>
	<u>visiteurs</u>
	<u>hommes, femmes, etc.</u>

ou encore

<u>salon plein de</u>	<u>objets (meubles)</u>
	<u>livres</u>
	<u>tableaux</u>
	<u>instruments de musique, etc.</u>

Si la combinaison:

? salon plein de chiens, de chats

semble bizarre, mais possible, vu le trait /domestiqué/ contenu par les sémèmes respectifs, les syntagmes:

?? salon plein de vaches, de moutons

apparaissent carrément bizarres, (sans qu'ils soient totalement impossibles), alors que les groupements:

<u>selon plein de</u>	<u>idées,</u>
	<u>esprit,</u>
	<u>silence</u>

À première vue impossibles, exigent un mécanisme de déchiffrement différent (v. ci-dessous, chap. IV, § 4); enfin, les groupements:

<u>selon plein de</u>	<u>éléphants</u>
	<u>trains</u>

apparaissent comme impossibles (anomaux).

1. La relation de compatibilité

Il doit donc exister entre les sémèmes recouverts par des lexèmes combinés à l'intérieur des syntagmes une c o m p a t i b i l i t é assurée par la présence de sèmes communs, constituant la base clas-sématique du syntagme ou de la phrase respective,

1.1. Remarques préliminaires. a) La combinaison sémantique est orientée par le sens grammatical (le sens de la structure syntaxique);

- le sens des classes syntaxiques (nom, verbe, adjectif, etc.)
- le sens des rapports syntaxiques (sujet de, verbe de, instrument de, etc.);

ainsi, dans le syntagme: selon plein de monde, de marque la relation /contenant vs contenu/ introduisant le "contenu" et le syntagme plein de monde, occupant la place d'attribut, indique une propriété du nominal sujet.

La dépendance du sens syntagmatique du sens grammatical fait que la combinaison des sens lexicaux suit un parcours hiérarchiquement organisé par la structure syntaxique de la phrase.

Ceci explique, par ailleurs, le fait que le sens, ainsi combiné, ne représente pas la simple addition des ensembles sémémiques; deux syntagmes constitués des mêmes éléments ont un sens différent si leur structure syntaxique est différente. Dans:

(58) 1. Une femme professeur entre dans la salle.

2. Un professeur femme entre dans la salle.

où les deux lexèmes femme et professeur changent de position syntaxique (élément référentiel, élément qualifiant), on constate des modifications dans le sens lexématique: professeur et respectivement femme en position d'élément qualificatif, voient leur sens limité à un trait sémique qui décrit une propriété (/profession/, /sexe/), Les deux phrases, bien que pouvant référer à une même réalité, sont énoncées avec des intentions communicatives différentes.

b) Il peut y avoir compatibilité entre deux unités entre lesquelles il existe une relation: (i) de simple conjonction (relation p et q).

(59) La nuit était calme et chaude

(MAURIAC, Le Noeud de Vipères)

(ii) d'implication (si p alors q)

(60) "Ne pouvant dormir, je me suis rhabillé"

(MAURIAC, op.cit.)

(iii) de double implication* (si p alors q,
si q alors p)

(61) "Ces grandes jambes de Robert, ce buste court comme est le mien, cette tête dans les épaules je les exécère"

(MAURIAC, op.cit.)

Ces trois types de relations peuvent se retrouver, comme nous l'avons constaté, au sein du sémème où certaines catégories sémiques en impliquaient une autre qui, à son tour pouvait les impliquer, alors que d'autres catégories se combinaient conjointement avec d'autres. Elles régissent également la combinaison des sémèmes à l'intérieur des syntagmes de rang supérieur.

1.2. Définition. La relation de compatibilité logique dépend des rapports factuels dont la compatibilité linguistique (sémantique) n'est qu'un reflet. On définit la compatibilité (linguistique) comme la possibilité qu'ont deux unités de contracter une relation, d'être présentes ensemble dans une unité hiérarchiquement supérieure
* HJLEMSLEV (1943/1968) nommait ces rapports combinaison, sélection et respectivement solidarité.

ou en position de contiguïté sur l'axe syntagmatique. Sur le plan sémantique, il y a compatibilité à condition que les deux sémèmes en rapport de coprésence ne contiennent pas chacun un terme opposé d'une même catégorie sémique. Ainsi la combinaison des éléments linguistiques dépend de leur possibilité à se combiner avec certains éléments seulement, à l'exclusion d'autres combinaisons jugées incompatibles.

1.2.1. Il apparaît évident que le jugement de compatibilité, de bonne formation ou de "normalité" sémantique repose en tout premier lieu sur le savoir que les locuteurs possèdent du monde réel et/ou de l'univers culturel dans lequel ils vivent. Ainsi, la phrase

(62) La licorne écrit

est inacceptable, vu que le référent 'licorne' est caractérisé par le trait/animal/, alors que écrire possède le classème /humain/.

1.2.2. Pourtant, la langue n'étant pas une liste d'étiquettes inventariant le monde réel, mais un ensemble de signes dont le propre est d'être arbitraires par rapport à leurs référents, au système de compatibilités sémantiques - déterminées par des rapports référentiels - il se superpose un système de compatibilités lexématiques, purement linguistiques, relatives aux possibilités combinatoires dont chaque lexème est doté en vertu des règles du système. Ainsi, si l'on dit en français:

(63) faire, accomplir une bonne action

on dira:

(64) commettre une mauvaise action (méfait, crime, erreur).

Le recours à la comparaison des systèmes linguistiques fait davantage ressortir le rôle des compatibilités lexématiques dans la construction de la syntagmatique discursive; on dit en français et respectivement en anglais aller à cheval, et aller à bicyclette, to ride a horse, to ride a bicycle, pour ce qui en roumain reçoit une lexicalisation différente: a călări, a merge pe bicicletă; la factitivité exprimée en français par deux structures en dépendance contextuelle: faire que quelqu'un soit heureux et rendre heureux (quelqu'un) s'exprime en rou-

main par un même moyen: a face ca cineva să fie fericit, a face pe cineva fericit.

2. Classification des relations syntagmatiques

On peut distinguer parmi les relations syntagmatiques, selon leur niveau d'incidence, entre les relations:

- intra-syntagmatiques, qui rattachent deux ou plusieurs unités à l'intérieur d'une unité de rang supérieur correspondant aux syntagmes constituants de phrases;

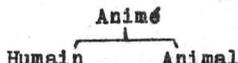
- inter-syntagmatiques, combinant des syntagmes de ce niveau pour former des phrases ou des unités supérieures à la phrase. Notre attention sera portée en priorité aux relations intra-syntagmatiques, concernant de manière plus directe le sens lexical.

3. L'amalgame sémique

3.1. Lieu de la relation syntagmatique. Il ressort de la définition proposée ci-dessus, que la compatibilité sémantique, quelle qu'en soit l'origine (référentielle ou lexématique) plonge ses racines jusqu'au niveau le plus profond de la structuration sémémique, la catégorie sémique. Ainsi, dans l'exemple cité:

(62) La licorne écrit

le sujet et le prédicat contiennent chacun le terme opposé de la catégorie



Dans:

(65) Le salon était plein d'idées

c'est la catégorie /abstrait/vs/concret/ qui est mise en cause, vu que salon exige un adnominal /concret/.

3.2. Mécanisme de l'amalgame. Comme nous l'avons déjà vu, la combinaison des sémèmes, ou l'e m a l g a m e s é m i q u e, n'est pas - sauf de rares cas - la simple addition des deux ensembles sémiques; il s'agit d'un processus modifiant la structure interne de chaque sémème consti-

tutif, afin de produire le sens global du syntagme ainsi construit.

3.2.1. Ce mécanisme comporte deux étapes:

(1) L'établissement de la base classématique unique, par:

- le maintien du classème commun aux unités en cause:

(66) Jean est un vrai médecin.

/humain/ /humain/

- la suppression des classèmes incompatibles, comme dans:

(67) Jean est un vrai cheval.

/humain/ /animal/

où l'incompatibilité est résolue en faveur du centre syntagmatique (le nom sujet) et conformément à une vision anthropomorphisante de l'univers propre à notre civilisation;

- parfois, le rétablissement de la compatibilité sémantique exige que les classèmes des unités en combinaison soient supprimés et remplacés par une base classématique différente:

(68) "Dans ce climat inquiet, la panique pouvait éclater à tout instant". (LEXIS, s.v. climat)

les deux sèmes CLIMAT et INQUIET perdent leurs classèmes respectifs de /météorologique/ et /humain/, pour se combiner sur la base classématique commune /abstrait/.

(2) L'expansion nucléaire, par une fusion des noyaux sémiques, avec - ou, rarement, sans - modification, sous l'influence des processus déjà survenus dans la base classématique.

Ainsi, le sème CHEVAL dans (67) se modifie complètement, pour ne garder que le sème nucléaire (connotatif) /endurance/. De même dans:

(69) La lumière donne dans la vue.

la réduction de l'incompatibilité classématique en faveur de l'/inanimité/ entraîne la modification nucléaire:

DONNER₁ = /animé/ + /transfert/, /non réciprocity/, /transitivité/
DONNER₂ = /inanimité/ + /déplacement/, /intransitivité/, /intensif/.

3.1.2. Ce mécanisme permet au locuteur de créer de nouvelles combinaisons, d'innover, en juxtaposant des unités, quitte à enfreindre les lois sémantiques du système; le décodage est rendu possible par la connaissance qu'ont les locuteurs et leurs interlocuteurs de ce mécanisme. Recensant des innovations lexicales dans la presse française, J.BASTUJI (1974) donne les exemples suivants:

(70) "A quoi servent les centres commerciaux? Leur mise en orbite ne se fait pas du jour au lendemain."

où mettre en orbite, caractérisé par un classème /dynamique/ apparaît incompatible avec centre commercial; l'adoption du classème /statique/ amène un appauvrissement du noyau sémique devenu: "faire fonctionner à partir d'un centre de lancement et de contrôle" ;

(71) "Mettre en œuvre des réformes qu'exigeait un hexagone fatigué et lucide."

où l'incompatibilité classématique /animé/ vs /inanimé/ fait interpréter hexagone sous la pression du classème /spatialité/ comme "étendue ayant la forme d'un hexagone", ensuite comme "étendue habitée par des humains", ensuite enfin, sous la pression de la base classématique /humain/ présente dans EXIGER, FATIGUÉ, LUCIDE, comme "humains habitant cette étendue" (les Français).

3.2.3. Le mécanisme de l'amalgame sémique peut être représenté de manière simplifiée par:

$$(Ns_1 + Cs_1) \wedge (Ns_2 + Cs_2) \longrightarrow (Ns_1' + Ns_2') Cs_1$$

où Cs_1 peut être Cs_1 ou Cs_2 ; Ns' marque la modification du noyau sémique.

4. Possibilités combinatoires des lexèmes

4.0. Les unités lexicales se répartissent, selon leur capacité de se combiner avec un ensemble plus ou moins large d'autres unités, en trois classes:

(1) Les unités qui peuvent se combiner avec un très grand nombre d'autres unités; font partie de cette classe des unités dont le sens est

peu spécifié (à faible densité sémique), dont l'extension est par conséquent très large; dans la classe verbale; être, avoir, faire, arriver, mettre, avancer, pouvoir, devoir, etc.; dans la classe nominale: chose, être, homme, plante, couleur, etc.; parmi les adjectifs: grand, petit, bon, mauvais, etc.

On remarquera qu'il s'agit en général d'archilexèmes, qu'il est toujours possible de remplacer par des unités de sens plus spécifique, adéquates au contexte:

(72) <u>un homme</u>	<u>avance lentement</u> →	<u>...marche...</u>
<u>une voiture</u>		<u>roule</u>
<u>un bateau</u>		<u>navigue</u>
<u>un serpent</u>		<u>rampe</u>
(73) <u>mettre</u>	<u>de l'eau dans un verre</u> →	<u>verser...</u>
	<u>un objet sur un autre</u> →	<u>poser</u>
	<u>un objet à sa place</u> →	<u>ranger</u>
	<u>un tapis sur le parquet</u> →	<u>étendre</u>

(2)A l'opposé se situent les lexèmes dont les possibilités combinatoires sont limitées à un seul contexte; ainsi, la liste bien connue des adjectifs: alezan (cheval), aquilin (nez), crasse (ignorance), circumflexe (accent), grégeois (feu), saur (hareng), salant (marais), philosophale (pierre), pote (main), trémière (rose), cochère (porte), etc.; de même les verbes hocher (la tête), cligner (les/des yeux, de l'oeil) etc.

Une relation d'implication rattache ces unités à l'unité sans laquelle elles ne peuvent figurer dans le discours.

(3) Une classe très large d'unité prend place entre ces deux extrêmes; à côté d'unités à possibilités combinatoires réduites grège (soie, couleur), canine (dent, race), follet (feu, esprit), pantois (laisser, rester), il existe toute la gamme des lexèmes aux possibilités combinatoires plus ou moins larges. C'est le cas des archilexèmes dominant des séries limitées d'unités: bleu (ou tout autre adjectif de couleur), combinable avec les nominaux renvoyant à des objets pouvant être bleus,

du ciel à la peur, par exemple, rond, etc.; pareillement, beaucoup d'objets, et même un humain, peuvent être rompus, ou se rompre. Souvent, un noyau sémique s'associe à des formants divers en fonction du contexte (de la base classématique qui caractérise le contexte). Ces lexèmes ont donc un usage limité à certains types de contextes:

- (74) ALTERATION + Cs₀ /denrée périssable/ → altéré
(un plat, un médicament, un matériau)
+ Cs₁ /corps gras/ → rance (huile, beurre)
+ Cs₂ /liquide/ → tourné (vin, lait).
+ Cs₃ /fruit, légume/ → gâté, passé
+ Cs₄ /pâtisserie/ → rassis (pain,
brioche)

4.1. Les possibilités combinatoires^N des unités lexicales dépendent donc:

(i) de la base classématique des sémèmes (seules deux unités ayant la même base classématique peuvent se combiner), reflet des rapports référentiels;

(ii) de la densité sémique du noyau;

(iii) des conventions linguistiques, qui associent à un contenu divers formants selon la base classématique.

Remarque. Les possibilités combinatoires limitées de certains lexèmes se trouvent à la base d'un procédé d'enrichissement du sens lexical (création de nouveaux sémèmes), connu sous le nom de "dérivation impropre" ou de "conversion".

Dans les syntagmes de structure Déterminé ~ Déterminant, là où le Déterminant accompagne toujours ou le plus souvent un même Déterminé, le lexème Déterminant finit par recouvrir un nouveau sémème constitué syntagmatiquement par l'amalgame des deux sémèmes. Tel a été le cas pour: un alean (=un cheval

* Dans le cadre de la sémantique générative interprétative, on parle de restrictions de sélection, ou de restrictions sélectives.

alezan), du vélin (papier), un follet, le métró. Le procédé continue à être productif: un marginal (homme, c'est-à-dire personne qui vit en marge de la société et en rejette les normes), les (élections) présidentielles, législatives, la (police) judiciaire^M, une (voiture) commerciale^M, une (voiture) Renault, etc. Le procédé agit parfois au sein d'un syntagme de type Verbe Complément. J'aime conduire (une voiture), Il boit beaucoup (de l'alcool). Deux conditions doivent être satisfaites pour que la conversion puisse se produire:

- une condition sémantique: la faible densité sémique du sémème déterminé;
- une condition pragmatique: l'usage fréquent du syntagme, suite à des circonstances socio-historiques ou politiques particulières.

5. La combinatoire syntagmatique

5.0. Introduction. Les possibilités combinatoires des lexèmes assurent leur capacité de figurer dans un nombre plus ou moins élevé d'unités syntagmatiques. Décrire le sens d'un lexème c'est aussi décrire l'ensemble syntagmatique dans lequel il peut figurer. Le sens de l'adjectif blond comporte par exemple l'idée qu'il s'agit d'une couleur spécifique des cheveux d'une personne,^M de même que alezan renvoie à une certaine couleur du poil des cheveux.

Au point de vue sémantique les unités syntagmatiques peuvent être classifiées en fonction de la c o h é s i o n s é m i q u e existant entre les sémèmes constitutifs. La cohésion, degré d'amalgame des unités sémantiques, peut être plus ou moins élevée, à partir d'une valeur minimale, dans le cas des syntagmes où les unités constitutives préservent leur autonomie jusqu'à sa valeur maximale, dans le cas des

^M Exemples empruntés à CUNIȚA, 1980, 217

^M Un emploi tel que "Des beignets de fleurs trempés dans le miel blond" APOLLINAIRE, apud LEXIS) apparaît comme un trope.

syntagmes où les éléments constitutifs ont fusionné pour produire une unité sémantique unique. Entre ces valeurs, on retrouve des syntagmes plus ou moins soudés.

L'étude des types de syntagmes se place à la croisée de la sémantique et de la lexicologie; seule nous intéressera ici la cohésion sémantique de ces unités, sans insister sur l'origine de ces unités, sur leur structure syntaxique sous-jacente, sur leurs caractéristiques lexicologiques.*

5.1. Types de syntagmes

5.1.1. Les syntagmes à faible cohésion sémantique, syntagmes de discours, sont constitués par une combinaison de lexèmes aussi libre que le permet la logique factuelle.

Prenons l'exemple:

(75) "Dans les intervalles de silence, j'entendais la respiration un peu courte d'Isa, un craquement d'allumette. Pas un souffle n'émouvait les ormeaux noirs" (MAURIAC, Le Noeud de Vipères)

dans lequel la combinaison des éléments lexicaux dépend, dans les limites de la "normalité" référentielle, du libre choix du locuteur; ainsi, les syntagmes:

la respiration ^ d(e) ^ Isa
la respiration d'Isa ^ un peu courte
entendre ^ la respiration un peu courte d'Isa
un craquement ^ d(e) ^ allumette
(entendre) ^ un craquement d'allumette
émouvoir ^ les ormeaux, etc.

sont librement construits par le locuteur, compte tenu des restrictions:

* Pour une excellente présentation de cette question, cf. CUNIȚĂ, 1980

respiration \hat{x} /animé/

entendre \hat{y} /manifestation sonore/

craquement \hat{z} /solidité/

émouvoir (=mouvoir) \hat{w} /mobilité/

Les créations métaphoriques: intervalles de silence et Ormeaux noirs, tout en prouvant une liberté que le locuteur assume jusqu'à passer entre les restrictions sélectives, sont toutefois faciles à interpréter par le récepteur qui en rétablit la normalité au moyen du savoir qu'il possède sur les possibilités combinatoires des lexèmes respectifs et sur le mécanisme général de l'amalgame sémique:

INTERVALLE : /temporalité/, /contenant/ \hat{x} /temporalité/

DE : /relation/ \hat{x} /espace/ : intervalle de 2 heures

ou

/contenu/ intervalle (de 2 heures)
de silence

ORMEAU - /végétal/, /couleur/ \hat{x} /vert/

ou

\hat{y} /absence de couleur/

L'incompatibilité entre l'élément sémique conforme à la représentation culturelle que nous avons de l'objet est facile à résoudre par un enchaînement logique: noir ← absence de couleur due à l'obscurité de la nuit.

Le sens de ces syntagmes est obtenu par un amalgame qui n'empiète pas sur l'autonomie de chaque sémème constituant; de même l'extension de ces syntagmes se retrouve par l'intersection des extensions de chaque unité constitutive. Exemple: pour la respiration d'Isa: classe des référents "respiration" \cap classe (à terme unique) des référents "Isa".

5.1.2. A l'opposé se trouvent les syntagmes automatisés, unités codées, présentant un haut degré de cohésion dû à la fusion sémémique réduisant le sens syntagmatique à un sémème complexe unique, à extension également unique, et où les unités constitutives

ne sont plus reconnaissables.

Plusieurs sous-classes sont à identifier, en fonction de leur provenance, de leur structure syntaxique sous-jacente, de leur caractéristiques formantielles. Ainsi, on y retrouvera :

- les structures phrastiques, appelées par Benveniste conglomérés, résultant d'une agglutination des constituants figés dans une forme invariable par un usage répété et socialisé: m'as-tu-vu, un va-nu-pieds, le qu'en dira-t-on, le quant-à-soi, un jusqu'au-boutiste, un je-m'en-fichiste, un je-ne-sais-quoi;

- les syntagmes lexicaux composés^x ("mots composés", "lexies", "paralexèmes"): portefeuille, portemanteau, porte-parole, porte-queue, porte-objet, bien-portant, à queue leu leu, en porte à faux.

Ces deux ensembles syntagmatiques présentent, en dépit des différences génératives et structurelles, des traits sémantiques communs:

- la non autonomie des sémèmes constitutifs (fusion sémémique)
- l'unicité référentielle.

Ainsi, un m'as-tu-vu se décrit comme

Sm = Cs	+ Ns	
/humain/	/évaluation: euphorique vs disphorique/	
("personne")	("vaniteuse qui a bonne opinion")	
	/réflexivité vs transitivité/ ("d'elle")	
	/manifestation vs immanence/ ^{xxx} (sans motifs valables")	(d'après LEXIS)

et renvoie aux entités d'une classe homogène de référents. Ni l'intension, ni l'extension des formes pronominales je, tu ou du verbe voir ne sont plus reconnaissables dans cette nouvelle structure sémantique.

En dépit de ces traits sémantiques et syntaxiques communs, les

^x On peut consulter sur ce sujet POTTIER, 1974

^{xxx} Le premier terme de la catégorie est celui qui figure dans le sémème analysé

syntagmes de ce type sont pourtant loin de présenter une homogénéité totale; ainsi, si le sens de jusqu'au-boutiste ou de je m'en-fichiste est encore facile à déduire à partir des unités agglutinées, peu de locuteurs pourraient déduire le sens de en porte à faux par le même mécanisme.

5.1.3. Une classe bien moins nettement délimitée est formée par les syntagmes demi-automatisés: ce sont des unités lexico-sémantiques complexes, dont les locutions verbales, par exemple: donner lieu à, donner sa parole, ne pas donner un sou de, donner de la tête dans, etc., ainsi que des syntagmes nominaux: film d'animation, machine à écrire, grande école, etc., des locutions adjectivales (mi figue mi raisin) ou adverbiales (du jour au lendemain). Une relation d'implication unit les éléments constitutifs du syntagme de ce type (ANIMATION → FILM, À ÉCRIRE → MACHINE, LIEU → DONNER, etc.), ce qui se traduit par le fait que seuls certains constituants sont bloqués, alors que d'autres sont encore libres.*

Pourtant la distinction syntagmes automatisés vs syntagmes demi-automatisés n'est pas aisée. Il est facile de différencier entre:

(76) Des ronds de cuir étaient posés sur les chaises.

(77) Des ronds-de-cuir étaient assis sur les chaises.

vu que dans (76) le syntagme rond de cuir, caractérisé par le classème /non animé/, présent également dans l'unité verbale poser, a pour sens le résultat de l'amalgame sémique, orienté par le sens grammatical de l'élément de (relation: objet-matériau)

rond: ROND /objet/, /forme ronde/, /fonctionnalité: "se pose sur les chaises en matériau dur"/

cuir: CUIR /matériau/, /origine animale/, /fonctionnalité: "sert à confectionner divers objets d'usage domestique"/

alors que dans (77) le classème /humain/, présent dans le verbe s'asseoir, entraîne une modification totale de l'ensemble sémique et pro-

* v. CRISTEA, 1974/1979, 263 sq

duit ainsi un sémème complètement nouveau:

Sm = /être humain/, /utilisant/, /l'objet "rond de cuir"/
recouvert également par employé (de bureau), dont rond-de-cuir est le
synonyme péjoratif.

Il est également possible de séparer dans rond de cuir les uni-
tés constitutives par l'insertion d'autres éléments: des ronds énormes
de cuir, de très laids ronds de cuir, des ronds de cuir usé(s); c'est
une opération impossible dans le second cas.

La distinction se fait bien moins aisément dans le cas des syn-
tagmes automatisés et demi-automatisés; prenons l'exemple des unités:
rond de main, rond de jambe, rond de bras

(78) saluer avec un rond de bras

(79) "Dans le métier d'avocat, il faut savoir faire des ronds
de bras"

(PARIS MATCH)

dans (78) rond de bras désigne un "mouvement circulaire fait avec le
bras" (le classème /mobilité/ caractérisant les composants rond et
bras); à ce sens, il se superpose ou se substitue dans (79) la signifi-
cation "avoir une attitude obséquieuse, afficher une politesse exagé-
rée"; si dans (78) les sémèmes constitutifs conservent encore une cer-
taine autonomie (ils sont encore reconnaissables), quel est le statut
des mêmes sémèmes dans (79) ? Deux solutions se présentent:

(i) considérer dans les deux exemples rond de bras comme une unité de-
mi-automatisée et accepter conséquemment qu'au sens de (78) il se super-
pose dans (79) une signification contextuelle;

(ii) considérer qu'il s'agit dans (78) d'un syntagme demi-automatisé
(et l'existence du syntagme rond de jambe en serait une preuve) qui se
bloque en un syntagme automatisé dans (79).

Deux types de critères semblent offrir une base, quoique non
définitive, de classification:

(i) un critère sémantico-référentiel:

- la fusion sémémique (non autonomie des sémèmes constituants)

- l'unicité référentielle;

(ii) un critère morpho-syntaxique, la capacité du syntagme à admettre l'insertion d'autres éléments ou la substitution d'un élément constitutifs par une autre unité.

Prenons un second exemple:

- (80) (A) panier d'osier; (B) panier à bouteilles; (C) panier à salade(2)
- | | |
|----------------------------|-------------------------|
| <u>panier à ouvrage</u> | <u>panier percé</u> |
| <u>panier à provisions</u> | <u>panier de crabes</u> |
| <u>panier à salade</u> (1) | |

- le noyau sémique commun aux exemples (A) et (B): /objet fabriqué en matière rigide d'une certaine forme destiné à contenir des objets/ garde son autonomie, tout en se spécifiant contextuellement selon la combinaison avec les sèmes des unités déterminantes, caractérisées par le trait /matière rigide/ ou /contenu/; dans les exemples (C) ce noyau se modifie profondément, se réduisant à /objet fabriqué contenant/ dans panier à salade (2), et devient ^{complètement} différent dans les deux autres exemples sous la pression d'une nouvelle base classématique /+animé/;

- seules les unités (B) et (C) renvoient à des classes référentielles homogènes: un "panier à bouteilles" fait partie de la classe des objets destinés à transporter des bouteilles", un "panier à salade" (2) est une "voiture cellulaire"; par contre panier d'osier renvoie à l'intersection de deux classes référentielles, notamment celle des "paniers" et celle des "objets en osier";

- si de nouvelles unités peuvent être librement insérées:

- (81) 1. un panier très joli d'osier
 2. un panier en osier tressé,

ou substituées à un élément du syntagme:

- (82) 1. panier de treillis métallique
 2. panier de matière plastique,

il n'est plus possible dans le cas des syntagmes (B) qu'ajouter une détermination globale:

(83) un solide panier à bouteilles
un gros panier à provisions;

dans les syntagmes de type (C) tout jeu de substitution ou d'insertion devient impossible.

La comparaison des trois classes d'exemples permettent de déduire les caractéristiques distinctives suivantes, présentées dans le tableau ci-dessus:

Critère Type de syntagme	Logique (Relation lo- gique entre constituants)	Référenti- el (Homogé- néité ré- férenti- elle)	Séman- tique. (Autonomie sémémique)	Morpho- syntax. (Séparabi- lité des constitu- ants)	Degré de cohésion
<u>discursifs</u>	combinaison	-	+	+	faible
<u>demi-automatisés</u>	implication	±	±	±	moyenne
<u>automatisés</u>	double impli- cation	+	-	-	forte

On y remarquera la position hésitante occupée par les syntagmes demi-automatisés, formant une classe assez peu homogène, ordonnée sur une échelle graduée de cohésion.

5.1.5. D'une importance toute particulière pour l'apprentissage d'une langue étrangère apparaît être une sous-classe de constructions syntagmatiques, se trouvant à la frontière des syntagmes de discours et des syntagmes demi-automatisés; il s'agit des associations syntactico-sémantiques créées par un usage préférentiel et répété de certains groupements, que l'on pourrait appeler des associations préférentielles. Ainsi, un refus est le plus souvent catégorique, et on oppose un refus (catégorique), quelque chose éveille ou suscite des souvenirs inoubliables ou ineffaçables, on attache une importance (toute) particulière à un événement, on apporte, on fournit ou on invoque des arguments solides, irréfutables ou encore inattaquables; une douleur, un souvenir ou un regret peuvent être lancinants,

mais le remords cuisant; on dégage des conclusions ou les grandes lignes d'un programme, etc. Ce sont des constructions de cohésion moyenne, à l'intérieur desquelles les lexèmes/sémèmes constitutifs gardent leur autonomie, et qui se trouvent à la base d'associations mémorielles dont l'ensemble se constitue en un répertoire appartenant à la compétence idéologique et/ou discursive des locuteurs.³⁸

Certains types de discours privilégient tout spécialement ce genre d'associations, tels le discours publicitaire ou le discours de presse.

Dans le texte suivant, dont le but est de présenter l'activité du Centre de Linguistique appliquée de Besançon (Clab), les associations préférentielles déclenchent autour de certains lexèmes un halo sémantique, faisant surgir en surimpression un niveau significatif implicite venant doubler le sens explicite:

(84) "L'équipe des professeurs s'est aussi lancée dans la bataille. D.L., responsable de la section de français /.../ s'est fait représentant de commerce pour exporter la langue et la culture française. Il rapporte d'une mission au Nigéria un contrat de formation, en décroche un autre avec le Vietnam /.../. Des "missionnaires" bardés de diplômes qui perçoivent un salaire de 6.000 à 7.000 Frs et assument à tour de rôle des fonctions de gestion".

(L'EXPRESS, N° 1654, 25 mars 1983)

<u>travail d'</u>	<u>équipe</u>		<u>décrocher</u>	<u>un prix</u>
<u>esprit d'</u>				<u>une récompense</u>
<u>faire</u>		(avec qqn.)	<u>bardés de diplômes, de décorations</u>	
	/SOLIDARITÉ/			/MÉRITE/
		<u>assumer</u>	<u>une fonction</u>	
			<u>des responsabilités</u>	
			/RESPONSABILITÉ/	

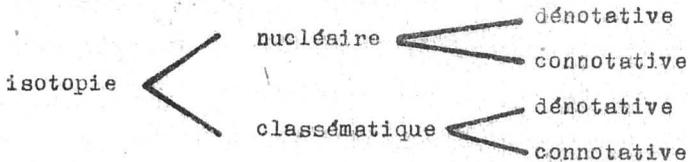
³⁸ V. CRISTEA, 1982

Le texte se voit ainsi sous-tendu par un sous-texte qui vient renforcer le jugement de valeur que l'auteur s'efforce d'induire dans l'esprit du lecteur, et sans doute le réussit-il mieux que s'il avait exprimé un tel jugement de valeur.

6. L'isotopie

Bien que dépassant les limites volontairement assumées par ce cours, il a été question - plus ou moins explicitement - à plusieurs reprises d'un phénomène sémantique de la plus haute importance, à savoir l'isotopie^x. Décrite à l'origine par GREIMAS (1966) comme résultat de la propriété définitoire des classèmes, notamment leur caractère itératif le long de la chaîne syntagmatique, l'isotopie s'est révélée être constitutive de la cohérence textuelle. On désignera par isotopie l'itérativité, le long de la chaîne syntagmatique (du discours) d'un ensemble de traits de sens, nucléaires et/ou classématiques, assurant l'homogénéité discursive et la possibilité d'une lecture.

On pourra donc parler, sur la base de la même classification des sèmes déjà utilisée pour la synonymie, de:



Le texte cité sous (84) fournit un exemple d'isotopie nucléaire connotative. Pour les besoins de l'analyse textuelle, Greimas distingue plus récemment - selon le degré d'abstraction et/ou de généralité des sèmes - entre isotopie figurative (concrète) et isotopie thématique (abstraite), la dernière sous-tendant généralement la première.

Le phénomène de l'isotopie ne relève plus d'une sémantique lexicale, mais du niveau discursif, mettant en jeu un mécanisme plus complexe que le simple amalgame sémique.

^x Paraphrasable, le plus souvent par lecture

7. Conclusions

- La combinaison des sémèmes sur l'axe syntagmatique repose sur la relation logique de compatibilité.
- Dans le plan sémantique, cette relation se traduit par la condition de la non-opposition sémique.
- L'amalgame (la combinaison) sémémique exige l'existence - ou la création - d'une base classématique commune, assurant le cadre de la fusion des noyaux sémiques.
- Les possibilités combinatoires des lexèmes dépendent de leur structure sémémique, de la logique factuelle, ainsi que des règles du système qui mettent en rapport un contenu et un formant.
- Le degré d'amalgame des unités sémématiques produit trois classes de syntagmes, différenciés par l'autonomie sémémique, l'homogénéité référentielle, le comportement morpho-syntaxique et le degré de cohésion.
- Au niveau discursif, la compatibilité logique se reflète dans le phénomène de l'isotopie, responsable de la cohérence discursive; l'isotopie assure donc la possibilité d'une interprétation sémantique.

Chapitre IV. LES PROCÈS SÉMIQUES

O. Introduction

L'étude relationnelle du sens lexical a pu mettre à jour le caractère abstrait de ce phénomène relevant de l'organisation du système linguistique; le signifié d'un lexème, décomposable en traits distinctifs se constitue au carrefour d'un ensemble de relations paradigmatiques, qui assurent sa spécificité, et syntagmatiques qui en déterminent les virtualités combinatoires sur l'axe du discours.

Cet ensemble de virtualités sémantiques sont a c t u a l i s é e s dans un contexte-type et r é a l i s é e s effectivement dans un contexte-occurrence (v. également la Remarque, p.69). Ces phénomènes de l'actualisation et de la réalisation entraînent dans la structure sémémique des modifications qui formeront l'objet de la discussion suivante.

1. Les procès sémiques

1.0. Définition. Modèle virtuel de fonctionnement du lexème, contenant toutes les possibilités systémiques de combinaison, le sémème rejoint dans le discours un formant susceptible de le rendre manifeste. On désignera par a c t u a l i s a t i o n s é m i q u e le passage du niveau v i r t u e l (système statique de la langue) au niveau a c t u e l du système dynamique discursif* grâce à une opération de conjonction entre un sémème et son formant. On dira qu'un lexème, unité du discours, actualise, manifeste, explicite, rend présent un sémème.

Un certain nombre de modifications survenant au cours de cette opération, sont à décrire, auxquelles nous donnerons le nom de p r o c è s s é m i q u e.

1.1. Types de procès sémiques. Deux types de procès sémiques peuvent intervenir:

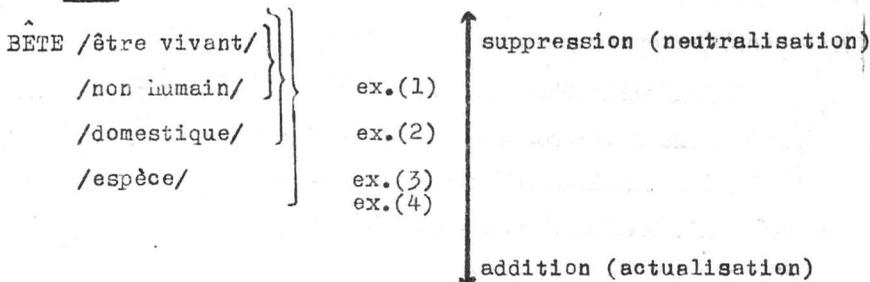
* Appelé communément procès discursif, le discours est en fait un système, étant donc gouverné par des règles tout comme le système linguistique dont il représente l'aspect dynamique.

- (a) l'addition de sème(s)
- (b) la suppression de sème(s)

Dans les exemples suivants:

- (1) Nous avons aperçu dans l'arbre une drôle de bête.
- (2) En gars expert au manement des bêtes, il s'accroupit, tenta de lui saisir le pied.
- (3) La fille de ferme rentre les bêtes.
- (4) Le berger rentre les bêtes.

L'unité bête s'analyse comme:



Remarque. L'addition ou la suppression de sèmes peut être réversible ou irréversible, systématique ou non; dans ce dernier cas, il y a modification des règles sémantiques de la langue et engendrement d'un nouveau sémème. C'est à ce phénomène, observable en diachronie et appelé généralement "changement de sens", que l'on doit probablement les termes "addition" et "suppression"; nous les avons utilisés sous la pression d'un emploi généralisé (v. par exemple l'usage qui en est fait tant dans les travaux de linguistique: GALISSON, 1970, que dans les ouvrages de rhétorique: GROUPE μ , 1970).

Au point de vue synchronique, compte tenu du caractère virtuel (abstrait), et donc latent, du sème, il est plus correct de parler de sèmes a c t u a l i s é s et respectivement de sèmes n e u t r a l i s é s. Comme le dit GALISSON, 1970 : "De la même manière que le pianiste n'appuie pas sur toutes les touches en même temps, le contexte actualise cer-

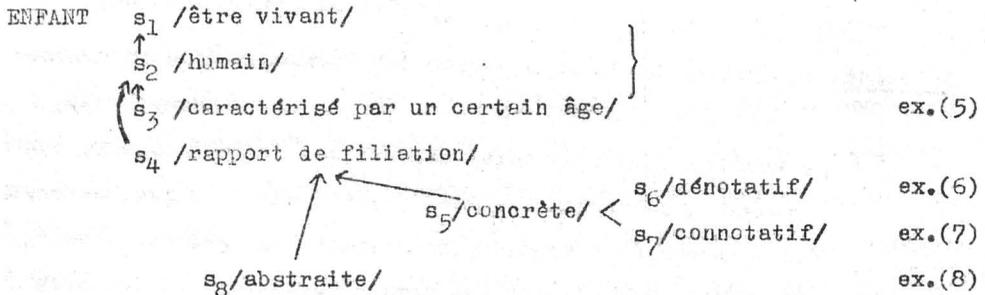
tains sèmes et neutralise les autres, en fonction du message qu'il est chargé de transmettre".

Ce changement de perspective permet :

- d'éviter l'impression de jeu ad libitum que le chercheur semble jouer au cours des analyses qu'il effectue ;
- de rendre compte de manière homogène de phénomènes tels que la simple actualisation contextuelle, la réalisation contextuelle, et la figurativisation (les tropes), sans attribuer à ce dernier phénomène un caractère "ineffable" et partant inanalysable.

Un second exemple permettra d'observer ces procès :

- (5) Un enfant vendait des journeaux sur la place.
- (6) Chaque matin il conduisait ses enfants à l'école.
- (7) Il est encore l'enfant de sa mère.
- (8) Il était resté l'enfant du pays.



Les besoins de l'analyse contextuelle peuvent obliger l'analyste de pousser la décomposition sémémique jusqu'à des niveaux de plus en plus "profonds" ou périphériques, pour découvrir des sèmes latents, non pertinents dans certains contextes, mais distinctifs dans d'autres. Il ne s'agit donc pas d'"addition" de sèmes, ni de "suppression" définitive, mais d'actualisation ou d'activation de certains sèmes et de neutralisation, d'autres, selon la nature du contexte où paraît l'unité analysée. A observer les exemples ci-dessus, dans (5) seules les catégories sémiques s₁ + s₂ + s₃ sont pertinentes; par contre, la différence entre (6) et (7), comportant le noyau commun s₁ + s₂ + s₃ + s₄,

apparaît au niveau de la spécification de s_5 en $s_6 \sim s_7$; enfin, dans (8) la spécification de la catégorie s_4 par le sème s_8 entraîne la neutralisation de la catégorie s_5 et conséquemment, la suspension de s_3 (en vertu des relations d'implication jouant au sein du sémème).

2. L'actualisation sémémique

2.0. Modalités d'actualisation sémémique. Dans son article "Analyse sémémique, actualisation sémémique et approche du sens en méthodologie" GALISSON, 1970 constate l'existence de trois modalités d'actualisation:

- (a) la t r a n s p o s i t i o n, lorsque aucune modification sémémique ne se produit lors du passage dans le discours;
- (b) la r é d u c t i o n, lorsque une partie seulement du sémème est transférée dans le discours;
- (c) la t r a n s f o r m a t i o n par suppression - addition sémémique (la modalité la plus fréquente).

Analysant les unités train et métro:

Sèmes Lexèmes	1	2	3	4		5	6	7
	moyen de transport	en commun	sur rail	inter-urbain	intra-urbain		de surface	sous-terrain
train	+	+	+	+			+	
métro	+	+	+			+		+

il cite les exemples suivants:

- transposition: (9) J'aime voyager en train
- réduction: (10) (un banlieusard affirme) Je ne fais pas de différence entre le train et le métro,
où seul le noyau sémémique $s_1+s_2+s_3$ est actualisé
- transformation: (11) (un paysan) Je ne peux pas m'habituer au métro
(12) (un mineur) Moi, je m'y habitue très bien

Dans (11) c'est l'opposition $s_6 \sim s_7$ qui est activée en premier lieu; s_7 fait surgir un autre sème périphérique, existant à l'état latent, à savoir s_8 "raréfaction de l'air et de la lumière", ainsi que s_9 "sensation d'étouffement due à ce phénomène". Au fond, ce que le campagnard ne supporte pas, ce n'est pas le métro en tant que ($s_1 + s_2 + s_3 + s_4 \sim s_5$) mais cette sensation.

2.1. Conclusions

• L'actualisation sémique est un phénomène fondamental, caractérisant le fonctionnement même du système linguistique. Nous en avons déjà parlé, d'un autre point de vue, en étudiant le processus de l'amalgame sémique. A cette occasion, on constatait que l'établissement d'une base classématique commune produit, en général, des modifications dans la structure nucléaire des sèmes. Nous avons repris ces faits avec le dessein de décrire plus en détail les modalités de réalisation de ces modifications.

• Les modifications sémiques survenues au cours de l'actualisation sémique sont toujours réversibles; elles ne produisent pas des modifications de système, autrement dit n'aboutissent pas à la création de nouveaux sèmes. Les sèmes neutralisés peuvent toujours être activés, comme par exemple dans:

(13) Le matin je prends le métro ou le train, mais je préfère le train car j'aime voir le paysage.

o Par contre, au cours de l'évolution d'une langue, ces modifications ont pu former l'objet d'une nouvelle convention sémantique et se fixer de manière définitive. Prenons l'exemple de:

(14) 1. Boire du vin, de l'eau
2. Boire les paroles de quelqu'un.

Dans (14)1. sous l'influence de la base classématique /liquidité/, boire s'analyse en:

BOIRE = s₁/activité/
(Ns) s₂/introduire/
s₃/dans la bouche/
s₄/aliments/
s₅/en avalant/ boire ~ manger

La base classématique /abstrait/ dans (14)². neutralise s₄ et s₃, ainsi que l'opposition classématique /liquidité vs gazéité/ en faveur de la catégorie de rang supérieur /fluidité/. Cette modification est définitive; les dictionnaires enregistrent: boire les paroles de quelqu'un l'écouter avec une attention soutenue (LEXIS); ainsi, le lexème boire recouvre actuellement un nouveau sème, synonyme d'écouter.

3. La réalisation sémémique

3.0. Introduction. L'actualisation sémémique a pour résultat l'identification de la configuration sémémique d'une unité lexicale dans un contexte-type, caractérisé par certains traits classématiques, et ceci grâce à l'activation de certains sèmes à l'exclusion d'autres; il est à prévoir que l'ensemble latent de sèmes, si périphériques soient-ils, par conséquent pas toujours facile à déraciner, forme une réserve à la disposition du locuteur qui peut, plus ou moins intentionnellement, y puiser diverses nuances afin de préciser le contenu qu'il veut transmettre et réaliser avec plus de chances de succès ses intentions communicatives.

Ainsi, envisagé au niveau de la r é a l i s e t i o n individuelle, concrète et matérielle, au niveau des contextes-occurrence, le sens lexical est susceptible de variations qui, loin de porter atteinte à l'identité sémémique, permettent au contraire d'en "épaissir" le contenu. On parlera dans ce cas d'effets de sens.

3.0.1. Empruntant le terme à Guillaume, GREIMAS, COURTÈS (1979) définissent l'effet de sens comme "impression de 'réalité' produite par nos sens au contact du sens"; non loin du concept de "représentation" chez Frege, ou d'une certaine acception de l'Interprétant peirceen, l'effet

de sens concerné chez Greimas, le récepteur, étant corrélatif de la sémiosis qui caractérise le pôle de l'émission.

Dans notre conception, le terme désigne les variations contextuelles non distinctives, dont le mécanisme peut concerner tant l'émetteur que le récepteur, ou les deux dans une égale mesure; comme nous l'avons dit, nous pensons qu'un même mécanisme fait surgir de tels effets de sens accidentels, de même que des effets de sens intentionnels dans la figurativisation (création des tropes).

3.1. Effets de sens. Quelques exemples pourront éclairer cette conception:

- (15) 1. L'oiseau est sorti de sa cage.
2. Le serpent est sorti de son trou.

Le noyau sémique:

Ns = /déplacement/ ← /ablatif/

incorpore des sèmes nucléaires qui spécifient la /modalité du déplacement/: /vol/ et respectivement /rampement/, présents également dans:

OISEAU = "Animal vertébré qui /.../ est en général adapté au vol"

SERPENT = "Animal, reptile, dépourvu de membres, qui ne se déplace qu'en rampant" (apud PETIT ROBERT)

Ces variations contextuelles, dues à un emploi des lexèmes dans des contextes-occurrence, viennent enrichir les sèmes respectifs d'un trait de sens existant à l'état latent, mais que l'analyse du seul verbe sortir, ou même du verbe sortir dans le contexte-type + /animal/ n'aurait pas fait surgir.

Soulignons une fois de plus que les effets de sens n'entament en rien l'identité du sème, qui est assurée par son fonctionnement dans un contexte-type; ils concernent des catégories sémiques périphériques.

Un second exemple:

- (16) "Au pied des coteaux le village borde la Seine, joignant ses toits antiques de tuiles plates, qui ont la couleur du pain trop cuit".

(J.CHARDONNE, L'Epithalame, in GALISSON, 1970, 51)

le contexte plus large active un sème périphérique et non distinctif, articulé par la catégorie /couleur/, absente de la description habituelle du sens de tuile:

Tuile n.f. 1. Plaque en terre cuite, de forme variable, qui sert à couvrir les toits.

Remarquons que son activation est facilitée par le mécanisme des associations syntagmatiques: pain cuit, terre cuite.

Les exemples cités par GALISSON, 1970 - et reproduits par nous ci-dessus - (exemples 9-12) constituent à notre avis des réalisations sémiques (des effets de sens): un même mécanisme, celui des procès - actualisation ou neutralisation - sémiques est à la base de ces phénomènes.

4. La figurativisation

4.0. Introduction. A la base de la création des tropes se trouvent les mêmes procès dont l'ensemble est mis en marche par le fonctionnement discursif de l'inventaire lexical.

Si les procès sémiques peuvent affecter en diachronie le système sémantique d'une langue donnée (changements de sens), leur action dans le cas de l'actualisation sémique est gouvernée au contraire par les conventions du système.

Dans le plan connotatif, l'action des procès sémiques peut engendrer les figures de style si ces conventions sont intentionnellement transgressées: comme il n'y a pourtant pas de modification du système, il est à prévoir que la création des tropes concerne le seul plan connotatif du système signifiant.

Plan		
+ modification du système sémantique	Dénotation	Connotation
<u>Synchronie</u> sens modification du système	Actualisation sémique	Tropes Métasèmes
<u>Diachronie</u> avec modification du système	Changements de sens (Polysémisation)	

4.1. Définition du trope. Un t r o p e² se définit comme un sémème construit par la violation intentionnelle et individuelle des règles du système.

A une approche référentielle des tropes, envisagés comme résultat d'une opération logique qui établit un rapport (de similarité, de contiguïté) au niveau des référents, on préférera une approche sémantico-pragmatique. Les créateurs de la "nouvelle rhétorique"²² conçoivent les tropes (métasémèmes) comme le résultat d'une interaction sémique entre deux ensembles de sèmes, plus exactement entre un sémème (ou un noyau sémique) et la base classématique.

4.2. Mécanisme de la figurativisation. Pourtant le mécanisme de la figurativisation comporte plusieurs phases, dont le niveau purement sémantique n'est que le point d'arrivée:

- (1) la production par le locuteur et la constatation par le récepteur d'une anomalie sémantique, issue de la violation d'une règle sémantique syntagmatique qui assure la cohérence du message;
- (2) le locuteur, comme le récepteur, observent normalement la convention essentielle du fonctionnement d'une langue naturelle: on parle pour signifier quelque chose et, à cette fin, on est censé observer les règles du code;
- (3) par conséquent, toute non observation d'une règle est significative et le récepteur reconnaîtra l'intention du locuteur à produire un sens;
- (4) sur la base de la compétence idéologique, discursive et sémantique, le récepteur s'attachera à réduire l'anomalie et à rétablir la cohérence du message.

Si le mécanisme dans son ensemble dépasse largement la problématique sémantique pour relever d'une pragmatique discursive, les procès qui surviennent lors de l'opération de réduction de l'anomalie ont un

²² Les tropes sont appelés par les auteurs de la Rhétorique générale métasémèmes.

²² V. GROUPE μ , 1970.

rapport direct avec les autres phénomènes discutés dans ce chapitre, l'actualisation et surtout la réalisation sémémique.

4.2.1. Dans l'exemple cité par le GROUPE μ (1970, 96)

(16) Mettez un tigre dans votre moteur

on constate l'incompatibilité entre le Cs /objet inanimé/ auquel on s'attendrait à partir du contexte mettre.....dans un moteur, et le Cs /animé/ figurant dans tigre. Le contexte permet d'ailleurs de prévoir facilement le noyau sémique CARBURANT. Il en résulte un sémème:

$S_m = C_s/inanimé/ + N_s/carburant + de\ la\ meilleure\ qualité/$

où ce que nous avons exprimé - faute de mieux - par "de la meilleure qualité" explicite ce qui est suggéré par l'analyse de tigre dont le noyau sémique se voit réduit aux traits périphériques /agilité/, /vitesse/.

Soulignons que le résultat de la réduction de l'anomalie est un sémème construit par l'émetteur et re-construit par le récepteur, et auquel il ne correspond aucun lexème, mais qui est conventionnellement manifesté par le formant tigre. L'interaction entre le Cs/inanimé/ et le S_m : TIGRE produit un sémème qui n'est ni tout à fait CARBURANT, ni - de toute évidence - TIGRE.

- Ce nouveau sémème ne remplace pas l'ancien sémème TIGRE, tout comme il ne modifie pas le sémème CARBURANT. Il ne s'agit donc d'aucune modification du système sémantique dénotatif, seul le plan connotatif étant mis en cause.

- Il est donc à supposer qu'il existe une sous-composante de la compétence communicative et idéologique des locuteurs qui gouverne le mécanisme de la production et surtout du décodage des tropes, sorte de compétence discursive connotative.

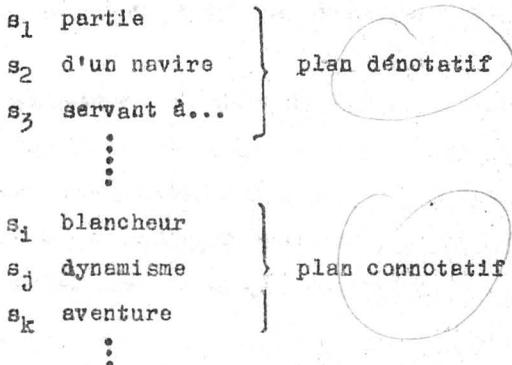
- Le rétablissement de la cohérence syntagmatique se fait sur la base d'un (ensemble de) sème(s) commun, et dont la découverte exige une analyse de plus en plus approfondie, plongeant dans les zones périphériques des sémèmes; ainsi certains sèmes sont activés au détriment de

catégories sémiques, souvent centrales, sinon même définitoire pour l'identité sémémique.

4.2.2. Ce cours n'étant pas consacré à la rhétorique, la mention du processus de figurativisation y trouve une place en vertu donc de la présence de mécanisme déjà discutés précédemment. Aussi, quelques exemples choisis parmi les espèces principales de tropes suffiront-ils pour prouver cette affirmation:

- (17) voile pour navire (synecdoque)
- (18) Il joue Mozart à merveille (métonymie)
- (19) bouleau pour jeune fille (métaphore)

Dans (17), le Sm_1 (VOILE) se décrit comme:



A la relation de partition (partie / tout) entre les ensembles référentiels il correspond au niveau sémémique une relation d'inclusion qui détermine une relation d'implication lexématique voile \rightarrow navire; ce rapport d'implication est présenté comme une double implication (équivalence):

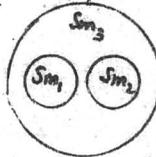
$$L_1 \rightarrow L_2 \iff L_1 \rightarrow L_2$$

ce qui signifie suppression (neutralisation) de certains sèmes (par exemple de s_1, s_3 , etc. dans VOILE et adoption des sèmes ($s_1 \dots s_k$). On construit ainsi un nouveau sémème

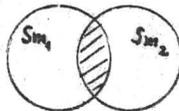
$$Sm_3 = Sm_1 \wedge Sm_2$$

manifesté par voile. Mais l'équivalence ainsi postulée ne permet pas

de substituer définitivement un terme à l'autre, même pas dans le cas d'une figure éculée comme celle-ci. Dans (18) l'équivalence postulée entre $Sm_1 = /personne/, /compositeur/$ et $Sm_2 = /oeuvre musicale susceptible d'être jouée/$ se fait grâce à la découverte du rapport d'inclusion à un Sm_3 - construit: $/personne/, /compositeur/, /appartenant à une certaine époque de l'histoire de la musique/, /caractérisé par un idiosyncrasme/, des deux ensembles Sm_1 et Sm_2 .$



Dans le cas de la métaphore, à nouveau une double inclusion sémémique (et implication lexématique) joue, et dans ce sens on a caractérisé la métaphore comme une double synecdoque, mais cette fois-ci l'inclusion est issue d'un rapport d'intersection entre les deux ensembles sémémiques: chacun inclut donc l'intersection commune:



JEUNE FILLE $Sm_1 = s_1/être vivant/
s_2/humain/
s_3/féminin/
s_4/âge jeune/$

BOULEAU $Sm_2 = s_5/objet/
s_6/végétal/$

Afin de créer une base commune, le décodage doit poursuivre, et ajouter (selon une lecture possible) à Sm_2 les traits $s_7/verticalité/$, $s_8/flexibilité/$ qui pourraient être activés également dans Sm_1 . Il se crée ainsi une intersection commune, incluse dans chacun des sémèmes, et qui se trouve à la base de l'équivalence postulée entre les deux ensembles sémémiques.

4.2.3. La découverte de ces sèmes périphériques qui permettent d'établir le dénominateur commun et de postuler une relation d'équivalence là où les rapports sémémiques sont extrêmement ténus, repose sur la

compétence idéologique et référentielle des locuteurs. Selon que le décodage met en marche des rapports associatifs plus ou moins socialisés et conventionnalisés, l'effet de surprise créé par le trope augmentera (voir les métaphores surréalistes) ou diminuera jusqu'à échouer dans le plan des figures "lexicalisées".

4.3. Conclusions

- Les tropes sont des sèmes construits, ne disposant pas de formant propres et conventionnellement véhiculé par un lexème.
- Ils résultent de l'interaction sémémique et reposent sur l'activation de certains sèmes marginaux et sur la neutralisation d'autres catégories, souvent centrales et même classématiques.
- L'ensemble commun de sèmes résultant de cette interaction n'est pas le sème "figuré", mais il permet de construire celui-ci par la postulation d'une relation d'équivalence là où il n'y a que simple implication*.

5. Le rôle du contexte

5.0. Il n'est pas de meilleure conclusion à ce chapitre qu'un aperçu du rôle du contexte. Il en a été plusieurs fois question puisque envisager le sème comme le lieu de convergence des lignes de force qui organisent la substance sémantique c'est aussi en nier l'autonomie. Si pour les besoins de l'étude et de la présentation systématique des phénomènes il a fallu accepter de défaire les liens qui transgressent le niveau de l'unité, l'exigence de l'adéquation du modèle à l'objet oblige à en refaire ces liens pour décrire le fonctionnement de l'unité au sein de ces rapports.

Le sème et le lexème le recouvrant n'existent que dans un contexte - paradigmatique et/ou syntagmatique**.

* Rappelons que R. JAKOBSON (1963) définissait la fonction poétique comme la projection du principe de la similarité de l'axe paradigmatique sur l'axe syntagmatique.

** C'est à ce dernier que l'on réserve généralement le nom de contexte.

5.1. Défini comme "ensemble du texte qui précède et/ou accompagne l'unité syntagmatique considérée et dont dépend sa spécification" (GREIMAS, COURTES, 1979, 66-67), on peut assimiler au contexte verbal, explicite, le contexte situationnel, toujours plus ou moins fidèlement verbalisable.

On peut parler de contexte immédiat, l'unité ou les unités contiguës (la distribution) ou de contexte plus ou moins large.

Ce qui constitue et caractérise le contexte immédiat d'une unité linguistique est la base classématique commune.

5.2. Fonctions du contexte. a) Le contexte laisse prévoir souvent le paradigme lexical qu'il est possible de voir apparaître à une certaine place. Ainsi, GREIMAS (1966, 80) donne l'exemple de:

(20) Après une journée de travail, je me sens...

où le contexte, caractérisé par:

Cs: /animé ~ inanimé/ + /causé ~ causant/

permet de dresser un inventaire synonymique de lexèmes que l'on peut désigner par l'archilexème fatigué.

Les dimensions du contexte et le degré de spécification des catégories classématiques augmentent les probabilités d'apparition de certaines unités à l'exclusion d'autres. Cette fonction du contexte trouve sa portée théorique dans l'identification des "champs notionnels" dont il précise ainsi le contour et limite l'arbitraire.

b) La fonction principale du contexte est pourtant celle d'identification. Le contexte identifie d'abord le signe, en supprimant l'éventuelle ambiguïté homonymique; il identifie ensuite le sémème, par la levée de la polysémie. On mentionnait déjà, lors de la discussion de ces questions, que la polysémie est un phénomène relevant des virtualités paradigmatiques du système et qui se résout dans la syntagmatique contextuelle; l'actualisation dans le discours d'un seul sémème représente un principe général de fonctionnement de la langue.

c) Le contexte permet le jeu des substitutions synonymiques ou hypéro-

nymiques: le caractère plus ou moins marqué (le degré de spécification des catégories classématiques et nucléaires caractérisant le sens des autres unités) permet de substituer à un hyperonyme son hyponyme ou inversement, ainsi qu'un synonyme par un autre plus spécifique.

d) La spécificité plus poussée d'un contexte, dans le cas des contextes-occurrence (réalisés) fait surgir des effets de sens contextuels, intentionnels ou non; il s'agit dans ce cas de l'activation dans un contexte de catégories sémiques (très) périphériques, dépourvues de fonction distinctive, à caractère encyclopédique, puisées à l'univers référentiel dont la connaissance assure l'intégration d'un locuteur à une communauté socio-linguistique donnée. Dans ce cas le contexte précise le sens lexical en y ajoutant des nuances supplémentaires, bien que redondantes.

e) C'est toujours grâce au contexte que peuvent se faire jour les tropes. Une incompatibilité entre une base classématique et un noyau sémique déclenche un mécanisme pragmatique qui se reflète dans le plan sémantique au moyen d'un même type de procès sémiques mis à l'oeuvre dans l'actualisation et dans la réalisation sémémique. Ils font pourtant appel à un savoir complémentaire et agissent dans le plan d'une sémantique connotative. Le contexte est ainsi également un des facteurs producteurs de sens nouveaux, ce que l'on constate d'ailleurs non seulement dans la langue poétique, mais également dans le phénomène de la créativité lexicale en général.

Chapitre V. EN GUISE DE CONCLUSIONS: DE LA SEMANTIQUE
VERS LA PRAGMATIQUE

O. Au terme de ce périple à travers l'univers du sens lexical, accordons-nous un moment de réflexion sur cette matière dont nous avons tenté de dévoiler les secrets.

Deux hypothèses opposées semblaient nous obliger à un choix irréversible du parcours à suivre: le sens lexical est un phénomène du système linguistique seul (approche syntaxique du sens) ou bien c'est l'usage seul qui confère un sens aux mots (l'approche pragmatique; v. ci-dessus, chap. I, § 1).

En choisissant la première voie, avons-nous du même coup rejeté la deuxième ?

Comme nous l'avons dit, un lexème - entité du système linguistique, construit par les règles de ce système - ne devient signe de quelque chose qu'au moment où il est utilisé par quelqu'un afin de servir à ses intentions communicatives. Aussi avons-nous isolé à l'intérieur du "sens" deux paliers: le sens (lexical) et la signification (phrastique) (v. chap. I, § 0.3, 0.5).

Pourtant la frontière entre le sens et la signification n'est pas infranchissable: de nombreux aspects, certains déjà mentionnés au cours de cette discussion, en sont la preuve. Un locuteur ne saurait réaliser ses fins communicatives sans que certaines conditions ne soient satisfaites, telle que, en premier lieu, l'existence d'un univers commun de connaissance concernant le système linguistique utilisé, l'univers référentiel et la situation de discours.

Or, les mots sont à la fois matériau, dépositaires et véhicules de ce savoir. Si on ne va pas jusqu'à dire que tout est dans le sens lexical, il est toutefois à prévoir qu'à ce niveau apparaissent un certain nombre de virtualités pragmatiques que le locuteur peut exploiter afin de s'assurer le succès de son discours.

1.0. L'analyse du verbe remercier nous a conduit vers l'hypothèse qu'il existe un sens implicite que l'emploi de certains lexèmes fait apparaître (c hap. II, La structure du contenu, § 1.1); il est possible parfois d'expliciter ce sens au moyen d'autres lexèmes; il s'établit ainsi, dans le cas cité, des relations entre remercier, rendre service, cadeau, etc. Ce phénomène, connu sous le nom de présupposition lexicale a passionné les sémanticiens au cours des dernières décennies.* Sur cette possibilité qu'ont les lexèmes d'associer à leur sens explicite un sens implicite qu'ils indiquent** repose la construction d'une base épistémique commune, dont l'absence ferait échec à l'échange discursif.

Par exemple dans:

- (1) C'est depuis quelques jours seulement que sa fièvre a cessé.

Le verbe cesser, présupposant un contenu qui décrit un précédent "état de fièvre" ne saurait être utilisé qu'à l'intention d'un interlocuteur censé connaître déjà cette situation.

1.1. Dans son article "Le sens littéral", SEARLE (1979) s'attache à démontrer que la phrase la plus banale, telle:

- (2) Le chat est sur le paillason.

exige, pour qu'elle puisse être employée de manière adéquate (pour qu'elle puisse être correctement décodée), un savoir "extra-linguistique", encyclopédique (ou référentiel): la description du sens de la préposition sur, par exemple, met à l'oeuvre, en dernier ressort, l'ensemble d'assomptions que les Français font sur les rapports spatiaux entre les objets au sein d'un univers où jouent les lois de la gravitation.

Le sens lexical apparaît ainsi comme le lieu de rencontre d'une

* A ce sujet, on peut consulter avec grand profit TUTEȘCU, 1978

** Nous avons emprunté le terme à RECANATI (1979), pour désigner une série d'opérations comme; présupposer, impliquer, impliquer conversationnellement, etc.

compétence linguistique, (systémique) et d'une compétence idéologique qui viennent se fondre dans le processus discursif, auquel les mots fournissent une base de développement.

1.2. Les mots offrent également la possibilité de référer à la réalité de manière diverse, plus ou moins précise et/ou modalisée. On pourra par conséquent s'adapter à l'univers épistémique de l'interlocuteur en jouant sur les virtualités de substitution hypéronymique ou synonymique:

- (3) 1. Jean a acheté une maison superbe en Provence.
2. Jean a acheté un mas superbe (en Provence).
- (4) "Sa supériorité que sait tempérer l'aménité la plus exquise". (GIDE, apud Le PETIT ROBERT)

L'emploi des lexèmes mas et aménité exige de la part de l'interlocuteur une connaissance plus poussée du lexique français, connaissances que n'exigent pas l'hypéronyme maison ou le possible synonyme amabilité.

1.3. Le locuteur peut également modaliser affectivement le rapport référentiel, en utilisant les possibilités offertes par les sèmes - nucléaires ou contextuels - connotatifs (v. Chap.II, La structure du contenu, § 3.2, Chap.III, Relations paradigmatiques, § 3.2).

La stylistique fonctionnelle, dont le fondateur fut Charles Bally, distingue entre un sens "cognitif" et un sens "émotif" des lexèmes.

Ainsi, dans les exemples cités par BALLY (1909, 161):

- (5) 1. La merveilleuse beauté d'une œuvre d'art.
2. L'histoire s'alimente, à l'origine, de légendes merveilleuses plus que de faits réels.

Le sens du lexème merveilleux contient dans le deuxième cas un aspect (noyau sémique) purement descriptif: /qualité d'un phénomène/, et une catégorie modalisante: /source d'une attitude du sujet/; la différence entre les deux sèmes recouverts par ce formant apparaît au niveau de cette catégorie, spécifiée comme /attitude épistémique vs attitude éva-

lucative/.

Le sens des unités lexématiques sans faute, probablement,
croire:

- (6) 1. Je viendrai sans faute.
2. Je viendrai probablement.
3. Je crois que je viendrai.

explicite des valeurs différentes d'une même attitude (catégorie sé-
mique sur le plan linguistique) épistémique (aléthique); le locuteur
exprime ainsi sa manière d'envisager l'occurrence de l'événement dé-
crit.

Au chapitre III, Relations paradigmiques, § 3.2, nous nous
sommes attardés en particulier sur la synonymie classématique relevant
d'un jugement subjectif sur le référent. Ainsi, le locuteur modalise
son rapport à la réalité par le biais non seulement des lexèmes répu-
tés être des "modalisateurs", mais aussi par toute une gamme de moyens
lexicaux.

Il est à remarquer que ce choix de lexèmes, modalisant le contenu à
transmettre, oblige l'interlocuteur à accepter, et virtuellement à a-
dopter, la même attitude par rapport à la réalité; dans certains cas,
comme dans l'exemple (6), ce choix peut déterminer le comportement ul-
térieur de l'interlocuteur, qui agit compte tenu de l'information reçue.

1.4. Le succès de l'échange communicatif dépend également de l'habileté
du locuteur à s'adapter aux conditions sociales de la situation communi-
cative. Une situation de discours officielle, tout comme un rapport
hiérarchique entre les interlocuteurs, exigera l'adoption du "français
soutenu"; une conversation courante entre copains admettra l'emploi du
français "courant", "familier", voire même "populaire". Ces règles dis-
cursives se traduisent au niveau lexical par le choix des unités conve-
nables, appartenant à l'un ou à l'autre des "registres" du système
(v. ci-dessus, Chap.III, Relations paradigmiques, § 3.2).

1.5. Enfin, le locuteur a à sa disposition, les possibilités offertes par les liens créés à l'intérieur du système lexico-sémantique; il peut ainsi transmettre un contenu (signification) implicite, qu'il fait glisser "entre les lignes"; nous avons effleuré cet aspect en mentionnant les effets discursifs de certaines relations sémantiques paradigmaticques, telle l'antonymie, ou syntagmatiques (les "associations préférentielles", v. l'exemple analysé au chap.III, Relations syntagmaticques, 124-126, § 5.1.).

2. A l'intérieur du sens lexical, il est donc possible d'isoler:

- une composante descriptive ("objective", "désignative", "représentative"), qui renvoie à un état du monde ou à un cours d'événements visé par le locuteur;
- une composante modalisante, reflétant l'attitude du locuteur face à la réalité à laquelle il se rapporte;
- une composante pragmatique, traduisant l'intention communicative et l'attitude du locuteur face à la situation de discours^x.

2.1. Ces trois composantes du sens lexical

- peuvent être plus ou moins importantes selon la nature de chaque lexème;
- renvoient à des aspects divers de l'attitude du locuteur vis à vis du référent et de son interlocuteur;
- sont enregistrées par une bonne définition lexicographique, formant en fait l'objet d'une règle (convention) sémantique du système linguistique;
- connaissent diverses modalités d'être communiquées dans le discours (explicitation, présupposition, implication, implication conversationnelle etc.).

^x Ces trois niveaux significatifs ont été proposés - relativement au contenu de l'énoncé -, avec des variations peu significatives, par des linguistes aussi divers tels que PETŐFI (1978), REGANATI (1979), COSERIU (1982) etc.

Comme nous l'avons déjà constaté (Chap. II, La structure du contenu, § 0.4), le sens lexical apparaît comme le lieu de rencontre de catégories sémiques appartenant à des systèmes sémiques divers, dont l'ensemble - l'univers sémantique d'une langue - traduit une manière de percevoir et d'in-former la réalité spécifique d'une communauté linguistique donnée.

On retrouve donc dans le sens lexical des virtualités sur lesquelles appuie le fonctionnement discursif afin d'assurer le succès de la communication. A la distinction didactique sens vs signification, il correspond, dans l'ontologie sémantique, un rapport d'implication. Le sens est constitutif de la signification, sens pour autant l'épuiser. La sémantique s'ouvre ainsi vers la pragmatique qui régit de fait la constitution des conventions du système linguistique, y compris des conventions sémantiques.

B I B L I O G R A P H I E

- AUSTIN, J.L., 1961, "The meaning of a word", in Urmson J.O. & Warnock G.J. (eds), Austin - Philosophical Papers, Oxford, Clarendon Press
- BALLY, Ch., 1909, Traité de stylistique française, vol.I, II^e éd., Paris, Librairie Klincksieck
- BASTUJI, J., 1974, "Aspects de la néologie sémantique", Langages, 36
- BENVENISTE, E., 1966, Problèmes de linguistique générale, Paris, Gallimard
- BLOOMFIELD, L., 1933, Language, Holt, New York; trad. franç. Le langage, Paris, Payot, 1970
- CHIȚORAN, D., 1973, Elements of English Structural Semantics, București, Editura didactică și pedagogică
- CHIȚORAN, D., 1981, "Sensul cuvîntului în teoria traducerii", in acad. I.COTEANU & prof.dr. IUCIA WALD (sub red.), Semantică și semiotică, Editura științifică și enciclopedică, București
- COSĂCEANU, A., 1982, "Les techniques communicatives", in De la linguistique à la didactique, București, TUB
- COSERIU, E., 1975, "Vers une typologie des champs lexicaux", Cahiers de lexicologie, XXII, 2
- COSERIU, E., 1982, "Pour ou contre l'analyse sémique", in Preprints of the Plenary Session Papers, The XIIIth International Congress of Linguists, Tokyo
- COTEANU, I., 1967, "Comutarea și substituția", in Elemente de lingvistică structurală, București, Editura științifică
- CRISTEA, T., 1974, Grammaire structurale du français contemporain, București, Editura didactică și pedagogică; 2-ème édition revue et augmentée, 1979
- CRISTEA, T., 1976, Relations et formes casuelles en français contemporain, București, TUB
- CRISTEA, T., 1982, Contrastivité et traduction, București, TUB

- CUNIȚĂ, A.L., 1979, Le verbe et ses arguments, București, TUB
- CUNIȚĂ, A.L., 1980, La formation des mots. La dérivation lexicale en français contemporain, București, Editura didactică și pedagogică
- ECO, U., 1980, "Peirce et la sémantique contemporaine", Langages, 58
- FAIK, S., 1977, "Analyse sémique", Le Français dans le monde, 130
- FILLMORE, C.J., 1970, "Verbes de jugement", Langages, 17
- FILLMORE, C.J., 1971, "Types of lexical information", in STEINBERG, D.D., & JAKOBOVITS, L.A. (eds), 1971
- FRADIN, B., MARANDIN, J., 1979, "Autour de la définition: de la lexicographie à la sémantique", Langue Française, 43
- GALATANU, O., 1981, "Les interprétants sémantiques", in De la linguistique à la didactique, București, TUB
- GALISSON, R., 1970a, "Analyse sémique, actualisation sémique et approche du sens en méthodologie", Langue française, 8
- GALISSON, R., 1970b, L'apprentissage systématique du vocabulaire, tome 1, Paris, Librairies Hachette et Larousse
- GALMICHE, M., 1975, La sémantique générative, Paris, Larousse
- GENOUVRIER, E., PEYTARD, J., 1970, Linguistique et enseignement du français, Paris, Larousse
- GERMAIN, C., 1981, La sémantique fonctionnelle, PUF
- GREIMAS, A.J., 1966, Sémantique structurale, Paris, Larousse
- GREIMAS, A.J., 1983, "De la colère. Etude de sémantique lexicale", in Du sens II, Paris, Seuil
- GREIMAS, A.J., COURTES, J., 1979, Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage, Paris, Hachette Université
- GRICE, H.P., 1957/1971, "Meaning", in STEINBERG, D.D. & JAKOBOVITS, L.A. (eds), 1971
- GROUPE μ, 1970, Rhétorique générale, Paris, Larousse
- GUILBERT, L., 1975, La créativité lexicale, Paris, Larousse
- GUIRAUD, P., 1969, La sémantique, Paris, PUF, 6^e édition
- HJLEMSLEV, L., 1943/1969, Prolégomènes à une théorie du langage, Paris, Editions de Minuit

- HJLEMSLEV, L., 1957/1971, "Dans quelle mesure les significations des mots peuvent-elles être considérées comme formant une structure?", Essais linguistiques, Editions de Minuit
- JORDAN, I., 1975, Stilistica Limbii Române, ediție definitivă, București, Editura științifică
- JAKOBSON, R., 1963, "Linguistique et poétique", in Essais de linguistique générale, Paris, Editions de Minuit
- KERBRAT-OROCIONI, C., 1977, La Connotation, Presses Universitaires de Lyon
- LAKOFF, J., 1971, "Presupposition and relative well formedness", in STEINBERG, D.D. & JAKOBOVITS, L.A. (eds), 1971
- LYONS, J., 1977, Semantics I, Cambridge University Press
- MARTIN, R., 1976, Inférence, antonymie et paraphrase, Paris, Klincksieck
- MARTIN, R., 1983, Pour une logique du Sens, PUF
- MARTINET, A., 1960, Éléments de linguistique générale, Paris, A. Colin
- MICLĂU, P., 1970, Le signe linguistique, Paris, Klincksieck
- MICLĂU, P., 1978, Semiotica lingvistică, Timișoara, Facla
- MICLĂU, P., 1983, Signes poétiques, București, Editura didactică și pedagogică
- MOUNIN, G., 1963, Les problèmes théoriques de la traduction, Paris, Gallimard
- OGDEN, C.K., RICHARDS, I.A., 1923, The Meaning of Meaning. A Study of the Influence of Language upon Thought and of the Science of Symbolism, London, Routledge & Kegan Paul
- PARRET, H., 1976, "Sémantique structurale et sémantique générative", in POTTIER (éd.), 1976
- PEIRCE, Ch.S., Collected Papers. Ch. Hartshorne, P. Weiss (eds), The Belknap Press of Harvard University, Cambridge, Mass.

- PETŐFI, J., 1979, "Les actes de langage et l'interprétation sémantique", Travaux du Centre de Recherches Linguistiques et Sémiologiques de Lyon, II, 5/1978
- POSTAL, P., 1971, "On the surface verb "Remind", in FILLMORE, C.J. & LANGENDOEN, D.T. (eds), Studies in Linguistic Semantics, New York, Chicago, San Francisco, Holt, Rinehart & Winston, Inc.
- POTTIER, B., 1964, "Vers une sémantique moderne", Travaux de linguistique et de littérature publiés par le Centre de Philologie et de Littérature Romanes de l'Université de Strasbourg, II, 1
- POTTIER, B., 1974, Linguistique générale, Paris, Larousse
- POTTIER, B., 1976, "Réflexions sur la sémantique", in POTTIER (éd), 1976
- POTTIER, B., (éd), 1976, Sémantique et logique, Paris, Mame
- RECANATI, F., 1979, "Le développement de la pragmatique", Langue française, 42
- REY-DEBOVE, J., 1976, "Problèmes de sémantique lexicale", in POTTIER (éd), 1976
- SAUSSURE, F., de, 1916/1968, Cours de linguistique générale, Paris, Payot
- SEARLE, J.R., 1979, "Le sens littéral", Langue française, 42
- STEINBERG, D.D., & JAKOBOWITS, L.A., (eds), 1971, Semantics, London, New York, Cambridge University Press
- TUȚESCU, M., 1978, La présupposition en français contemporain, București, TUB
- TUȚESCU, M., 1979, Précis de sémantique française, II-ème édition revue et augmentée, București, Editura didactică și pedagogică
- TUȚESCU, M., 1982, Les grammaires génératives-transformationnelles, București, Editura didactică și pedagogică
- ULLMANN, S., 1965, Précis de sémantique française, Berne, A. Francke, 3^e édition

- VASILIU, E., 1970, Elemente de teorie semantică a limbilor naturale, București, Editura Academiei R.S.R.
- VASILIU, E., "Postulate de sens și cunoaștere", in acad. I.COTEANU, prof.dr. LUCIA WALD (sub red.), Semantică și semiotică, București, Editura științifică și enciclopedică, 1981
- WEINREICH, U., 1966, Explorations in semantics theory, in STEINBERG, D.D., & JAKOBOVITS, L.A. (eds), 1971
- WITTGENSTEIN, L., 1952/1961, Philosophical Investigations, trad. franț., Investigations philosophiques, in Tractatus logico-philosophicus suivi de Investigations philosophiques, Paris, Gallimard.



Bun de tipar 7.02.1984 Apărut febr. 1984
Tiraj 396 ex. Coli tipar (Fasc.) 8

Tipar executat sub Cda nr. 8/1984
Tipografia Universității din București

Lei 12,00